This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Ex libris Caroli GIVELET,
Remi.

Harvard College Library

GIFT OF
ibald Cary Coolidge, Ph.D.
(Class of 1887)
PROFESSOR OF HISTORY

Fr. 44. 21

Digitized by Google

Digitized by Google

Charles GIVELET

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DE REIMS.

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DE REIMS.

Vingtième Volume.

2e TRIMESTRE 1854. — 3e TRIMESTRE 1854.

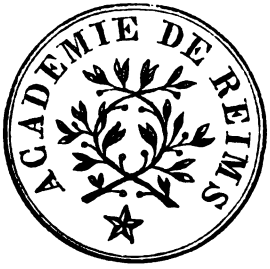

REIMS

P. REGNIER, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.

BRISSART-BINET, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE.

—

MDCCCLIV.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

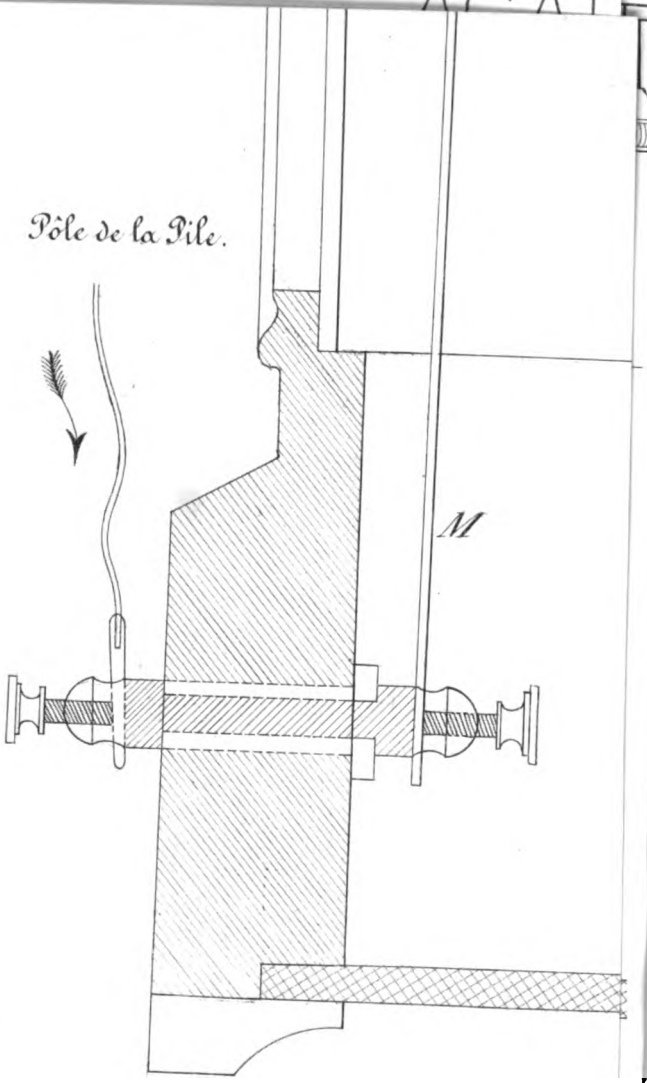

Digitized by Google

TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE REIMS.

ANNÉE 1853-1854.

—

Tome XX. — *N°* 1.

SCIENCES.

—

Lecture de M. Maumené.

—

RAPPORT SUR LE SYSTÈME D'HORLOGERIE ÉLECTRIQUE PRÉSENTÉ PAR M. LEROY, DE REIMS.

—

MESSIEURS,

Depuis plus de deux ans le Cours municipal de Physique et vos comptes-rendus ont fait connaître à Reims le Télégraphe électrique, « *le premier instru-* » *ment auquel on se reporte quand on veut donner le* » *spectacle d'une merveille* (1). » Il y a six mois à peine, nous avons encore présenté au public rémois une horloge électrique construite par Bréguet et qui fonctionne depuis cette époque dans l'amphithéâtre de

(1) M. Babinet.

Digitized by Google

l'Hôtel-de-Ville au moyen du courant dirigé par un régulateur du dehors. A cette époque, nous avons trouvé un puissant auxiliaire dans notre confrère le docteur Landouzy : convaincu par l'examen du modèle Bréguet, de fournir aux élèves de l'Ecole de Médecine un stimulant d'une grande force pour leurs études des sciences physiques, en plaçant une de ces horloges dans la salle des cours, le savant directeur chargea M. Leroy de réaliser cette construction, et le succès, vous le savez, n'a pas laissé place au doute.

Ainsi l'on peut juger dans notre pays les merveilleuses facilités obtenues de l'électromagnétisme pour l'Industrie, pour le Commerce, pour la rapidité des communications, besoin aujourd'hui si général. Nous n'en sommes plus à écouter d'une oreille distraite les applaudissements prodigués ailleurs aux nombreux emplois de l'électromagnétisme dans les arts ; nous ne nous bornons plus à saisir les échos de la reconnaissance publique.

Désormais nous marcherons, en ceci, comme tout le monde : nos concitoyens prendront part, et largement, au progrès éternel des travaux scientifiques ; votre dernière séance l'a prouvé. Le génie français sommeille parfois comme le lion.... mais il ne faut pas craindre de l'éveiller : au lieu d'une blessure, chacun de ses élans produit un bienfait; vous en aurez la preuve, ce nous semble, dans l'invention dont je suis chargé de vous rendre compte.

Nous voulons parler du système d'horlogerie électrique présenté par M. Leroy. Ce système nous paraît bien conçu et de nature à hâter l'extension d'une application très importante : vous lui donnerez, nous l'espérons : et votre suffrage unanime,

Digitized by Google

à cause de son ingénieuse simplicité : et l'une de vos récompenses en vue de l'emploi très régulier et très économique dont il est capable.

Afin d'amener en vous-mêmes et surtout au dehors la conviction que nous venons d'exprimer, vous nous permettrez d'entrer dans les détails nécessaires pour montrer combien la savante élégance des dispositions inventées par M. Leroy rendra leur pratique avantageuse.

Vous le savez, Messieurs, l'horlogerie électrique offre deux points de vue différents ; l'électricité peut être employée pour atteindre deux buts spéciaux : elle peut d'abord servir uniquement à transmettre les mouvements d'une horloge ordinaire sur des cadrans dont le nombre et la distance n'opposent, pour ainsi dire, aucun obstacle à l'instantanéité de reproduction de ces mouvements. — Le fluide électrique peut, d'une autre part, servir à remplacer la pesanteur ou la force élastique des ressorts pour entretenir les oscillations d'un pendule et constituer ainsi des horloges spéciales à moteur électrique ; ce pendule, au besoin, peut lui-même disparaître, et les oscillations nécessaires pour régler la marche de l'horloge peuvent être obtenues d'agents purement électriques et indépendants de la pesanteur ou de l'élasticité.

Un véritable système d'horlogerie électrique doit évidemment comprendre ces deux modes d'application et il offre alors des avantages assez nombreux et assez grands pour marquer dans un avenir prochain le terme de l'emploi des horloges ordinaires.

En effet, c'est un problème absolument insoluble pour l'horlogerie ordinaire de réaliser une concor-

Digitized by Google

dance parfaite entre plusieurs horloges même très rap prochées. Rien n'est plus facile pour l'horlogerie électrique. L'énorme vitesse de l'électricité et l'action instantanée des courants sur le fer permettraient de répéter les mouvements d'une horloge type sur près de 500,000 cadrans *portant chacun un kilomètre de fil de cuivre suspendu dans l'atmosphère* (1), et le cadran le plus éloigné demeurerait d'accord avec l'horloge type à une seconde près. En outre, les secondes seraient accusées nettement même dans le cas d'une construction grossière et cet avantage est consirable.

Ainsi, l'électromagnétisme donne la plus entière satisfaction à ce besoin urgent de concordance des horloges dans nos villes industrielles et dans le plus grand nombre des établissements publics ou particuliers; et si vous vous étonnez, si vous demandez comment son application n'est pas déjà beaucoup plus grande, nous vous en dirons les motifs.

L'un des premiers est fourni par la dépense, ou plutôt c'est la croyance encore trop générale et très fausse où l'on reste à cet égard. Beaucoup de personnes regardent la pile comme un instrument des plus coûteux. En réalité, son emploi n'est pas encore d'une pratique facile et dès les premiers pas, ordinairement, on rencontre des difficultés bien faites pour induire en erreur : mais il faut le dire très haut, la pile n'exige déjà plus de frais notables ou de soins difficiles. Tous

(1) D'après les expériences de M. Wheatstone, l'électricité parcourt 160,800 kilomètres en une seconde dans un fil de cuivre aérien.

Digitized by Google

ceux que le sujet intéresse pourront s'en convaincre dans mon laboratoire. L'horloge de l'Hôtel-de-Ville est conduite par un seul élément façon Bunsen, petite dimension, et cet élément se conserve pendant plus d'un mois. Les horloges de M. Leroy peuvent marcher huit jours par l'action d'une pile de six éléments amorcés avec de l'eau contenant un millième d'acide sulfurique. On peut, en un mot, disposer des piles très suffisantes pour donner le courant convenable pendant au moins un mois et à très peu de frais. La dépense est surtout insignifiante si l'on considère l'avantage d'une parfaite concordance et de l'indication des secondes (1). — En dehors de la pile, on regarde encore les horloges secondaires ou cadrans comme très coûteux : c'est une autre erreur. Aujourd'hui même, à l'enfance de ce nouvel art, on peut se procurer des cadrans aux prix des horloges ordinaires. Dans son ensemble, une seule horloge électrique n'exige pas de frais sérieux, et lorsqu'on envisage une série d'horloges ou cadrans pour une ville ou une manufacture, on peut l'affirmer très catégoriquement, la série électrique coûte moins cher que la série ordinaire, tout en

(1) J'indiquerai une disposition qui permettra, je crois, d'obtenir une grande économie : ce serait de ne pas placer les cadrans *à la suite les uns des autres dans le même fil*, ce qui exige une intensité du courant proportionnelle au nombre des cadrans; mais de prendre pour chaque cadran un *courant dérivé*, de manière que l'intensité puisse augmenter pour la même pile presque en proportion du nombre des cadrans. Il serait nécessaire de rendre la *longueur* de ces courants dérivés sensiblement égale : on y parviendrait à l'aide d'un petit rhéostat placé sous chaque cadran et réglé une fois pour toutes : la dépense ne serait pas notablement augmentée parce que ce rhéostat n'exigerait aucune précision. Je ne crois pas devoir le décrire.

Digitized by Google

présentant l'énorme avantage d'indiquer même les secondes et surtout de conserver indéfiniment la plus parfaite concordance.

Ici, Messieurs, permettez-nous d'exprimer notre étonnement, le dirons-nous? notre chagrin: La France ne marche pas à son rang dans la voie des applications de l'électromagnétisme. Nous ne nous laissons point entraîner à de vaines déclamations. Jamais, nous en avons l'espoir, on ne nous verra tomber dans l'ornière de ces puériles et tristes critiques, uniquement occupés à dénigrer leur patrie sous prétexte de lui montrer les vrais chemins. Nous constatons rigoureusement les faits: Or, il est impossible, Messieurs, de ne pas voir l'immense développement de l'horlogerie électrique aux États-Unis, en Angleterre, en Allemagne et en Belgique. Aux Etats-Unis on en est, comme en tant de choses, à l'abus. En Angleterre on peut citer par centaines les usines, les maisons de commerce où le temps est mesuré par l'électromagnétisme. En Saxe, à Leipsick, l'heure est marquée chez de nombreux abonnés par les appareils d'une compagnie dont les services reçoivent tous les jours plus d'extension. A Louvain, vous trouvez des horloges électriques sur les faces de nombreuses lanternes à gaz. — Vous ne verrez pas les mêmes choses en France. Nous sommes les compatriotes d'Ampère et d'Arago : mais nous laissons à d'autres la gloire et le profit d'employer les premiers toutes les ressources créées par le génie de nos savants.

A ce point de vue, nous nous réjouissons de pouvoir vous signaler le mouvement qui commence à Reims. Plusieurs de nos concitoyens voient clairement tout ce qu'on peut attendre de la puissance électromagné-

Digitized by Google

tique et ils se préparent à faire servir cet agent mystérieux sous des formes nouvelles.

M. Leroy fait faire un pas à l'horlogerie électrique par la construction dont il vous soumet les modèles. Grâce à lui, nous n'aurons plus tant à redouter les dérangements trop ordinaires et la dépense des principaux systèmes connus.

Pour en juger, nous vous soumettrons le système de M. Shepherd, et parce que ce système se rapproche le plus de celui de M. Leroy, et parce qu'il fut admis à figurer au fronton même du transept à l'exposition de Londres. Comme vous allez le voir, les dispositions de M. Shepherd, déjà très parfaites, ne sont pas aussi simples que celles de M. Leroy ; nous les indiquerons en détail, aucune publication française n'en ayant fait mention.

M. Shepherd fait osciller un pendule à secondes muni du compensateur mercuriel de Graham au milieu d'une plate-forme A (*fig. 3*) sous laquelle est fixé un électro aimant EE destiné, comme toujours, à faire mouvoir une armature m. En attirant cette armature presqu'au niveau de la plate-forme, l'électro relève la tige t (prolongement de celle qui maintient l'armature) malgré le poids fixé à son extrémité. Cette tige agit sur la détente d d'un ressort maintenu par une vis à la tension convenable pour donner au pendule une impulsion constante. La liaison entre le pendule et l'électro aimant se trouve établie par le contact de platine c et la vis v terminée de platine. Les mouvements de l'électro dirigés ainsi par ceux du pendule font subir à ce dernier des impulsions régulières, constantes, et les oscillations sont parfaitement isochrones.

Digitized by Google

Le mouvement du pendule est transmis à l'aiguille des secondes par un deuxième électroaimant, ou plutôt par une batterie d'électroaimants E E' E" E" (*fig.* 2) qui imprime le mouvement de va et vient aux palettes sous l'influence du commutateur lié à l'axe a et disposé de manière à faire passer le courant successivement dans les électros E' E' et dans ceux de E" E" (*fig.* 2). L'aiguille des secondes est liée, comme à l'ordinaire, à une minuterie qui porte les aiguilles de minutes et d'heures, et l'horloge est complétée par une sonnerie électromagnétique (1).

Ce système donne ainsi l'horloge type avec ses qualités nécessaires. Il met à l'abri des variations trop fréquentes du courant donné par les piles aujourd'hui connues. Tant que les électros peuvent attirer leurs armatures, la marche régulière du pendule est assurée (2).

(1) Cette sonnerie n'avait rien de particulier.

(2) Les électros E' E' E" E" (*fig.* 2) sont entourés de 25,000 pieds ou environ 5 milles (7,620 mètres) de fil de cuivre n° 18 (anglais), dont le poids total est 160 livres (72, 5 kilog.).

Les poids sont entièrement mis de côté dans ce système, et la charpente pour le rouage est beaucoup plus légère qu'à l'ordinaire.

La roue d'échappement est double r r' et les dents de chaque roue sont en sens contraire. Le clicquet et le guide-chaîne d'échappement, qui est mu par les électros, agissent sur les dents de l'une des roues r pendant que l'autre r' fonctionne pour retenir le rouage et empêcher toute marche en avant par l'action du vent sur les aiguilles extérieures, dont la surface est très grande. Une roue verticale centrale g, d'un grand diamètre, est conduite par le pignon h fixé sur l'arbre de la roue d'échappement et donne le mouvement à la roue l liée aux aiguilles par des roues d'angle de 12 pouces (0 m. 365) k, et l'arbre vertical s formé de tubes de bronze d'un pouce et demi

Digitized by Google

Voici maintenant en quoi consiste le système de M. Leroy.

Le pendule reçoit l'impulsion nécessaire au moyen d'un échappement remontoir bien plus simple et bien plus élégant que celui du système de Shepherd. — Il se compose de deux rochets à dents contraires R, R' (*fig. 4*). R est fixé sur l'axe aa ; R' tourne autour du même axe, mais sur un manchon indépendant. Les deux rochets qui demeureraient libres dans ces conditions sont liés entre eux par un spiral s , dont une extrémité est attachée sur l'axe aa , et dont l'autre est fixée par une broche i au rochet R';

de diamètre vissés bout à bout. Elle fait ainsi marcher les aiguilles à une hauteur de 40 pieds (un peu plus de 12 mètres).

Dans le but d'harmoniser le cadran avec le fronton du transept, on abandonna la forme circulaire usuelle. Les chiffres furent disposés en demi-cercle comme on le voit dans la figure I. Cette nouvelle forme de cadran devient praticable en prolongeant l'aiguille des heures et celle des minutes d'une longueur égale à leur longueur ordinaire au delà du cadran, et en tenant compte seulement des parties de ces aiguilles qui demeurent sur le demi-cercle pendant la marche de l'horloge. Ainsi, dans la figure, les aiguilles indiquent 4 heures 45 minutes et leurs parties e' i' ne servent pas dans leur situation présente.

Dans les expériences faites sur cette horloge, on reconnut la nécessité d'employer le platine pour former les pièces du pendule, entre lesquelles s'établit et se rompt successivement le courant électrique ; avec des *contacts* d'acier, l'horloge ne marcha que quelques jours. Avec de l'or, on eut une diminution considérable d'intensité au bout de six semaines, et quinze jours plus tard l'horloge s'arrêta. Le platine seul fournit un bon résultat. Dans tous les cas, il se fait une tache noire au point de contact et l'on a admis que le noir était du *noir de platine* ; tandis que dans tous les autres cas il se formait un oxide, mauvais conducteur de l'électricité. On peut se demander si l'or était bien pur : mais en tout cas le platine mérite la préférence, puisqu'il est moins cher.

Digitized by Google

cette liaison des rochets amène les résultats suivants :

A chaque oscillation, le pendule entraîne sa fourchette f et laisse passer une dent du rochet R : car celui-ci tend sans cesse à marcher dans le sens indiqué par une flèche sous l'impulsion du spiral, impulsion dont la force est déterminée. Le spiral à chaque dent qui passerait de la sorte perdrait peu à peu sa puissance de ressort et n'agirait bientôt plus sur le rochet R qui permettrait lui-même au pendule de ne pas continuer son mouvement. Le second rochet R' est précisément destiné à éviter cet effet. A chaque oscillation du pendule le courant passe du conducteur M dans la plaque BB ; la borne T est isolée de cette plaque par de l'ivoire ; mais au moyen de la languette élastique l à bout de platine le courant passe dans l'anneau de platine t fixé sur la tige du pendule , et le circuit se complète pour se rompre à la demi seconde suivante. L'électro fait donc marcher son armature à chaque demi seconde, c'est à dire, au moment du passage de chaque dent de R ; le clicquet c pousse donc en même temps une dent du rochet R', et cet accord des rochets entretient la force élastique du spiral très exactement et indéfiniment au même degré.

Cette disposition si simple est certainement toute nouvelle.

Un mécanisme analogue est employé par M. Leroy dans les horloges secondaires ou cadrans, ou dans les *sosihorloges*, comme je propose de les appeler. La sonnerie de ces appareils a besoin de se mouvoir sans cesse avec la même force pour éviter le remon-

Digitized by Google

tage, ce qui est très important puisque la minuterie, conduite directement par l'électricité, n'exige plus elle-même ce remontage.

Voici en quoi ce mécanisme consiste :

Le barillet de la sonnerie (B. *Fig.* 5.) agissant comme à l'ordinaire par une roue dentée R sur un rouage à rateau non représenté, reçoit une deuxième roue R' ou roue de remontoir ; cette roue porte quatre-vingts dents, elle est conduite par le pignon p de dix. Ce pignon tourne avec la roue m de soixante-quatre dents, et celle-ci marche par le pignon p' de huit dents. Ce deuxième pignon est mené par la roue h de soixante dents que le pignon p'' de huit entraîne sous l'influence de la roue s. Cette dernière est une roue de secondes : elle porte soixante dents, et l'électro de la sosihorloge agit sur elle par un clicquet c.

Il est facile de voir que la roue R' fait ainsi trois tours en 24 heures et remonte par conséquent de trois tours le ressort auquel elle est jointe.

En effet, pendant 24 heures la roue s fait $24 \times 60 = 1440$ tours : elle entraîne le pignon p'' et lui fait exécuter autant de tours. — Chaque tour de ce pignon force la roue h de huit dents ou $\frac{8}{60}$ de tour. Ainsi la roue s fera tourner h de $1440 \times \frac{8}{60} = 192$ tours ; d'ailleurs h entraine p' et fait ainsi tourner m de $192 \times \frac{8}{64}$ 24 tours, et enfin m fait tourner R' de $24 \times \frac{10}{80} = 3$ tours.

Ces trois tours sont justement nécessaires pour entretenir le ressort du barillet au même état d'élasticité ; car, pendant les 24 heures, la roue R tourne *d'autant de dents qu'il y a de coups à sonner* : et il

Digitized by Google

est facile d'en trouver le nombre. Les coups se répètent dans chaque période de 12 heures : et dans chaque période il faut en frapper 90, 78 pour les heures et 12 pour les demies (1). C'est donc en tout 180 coups. La roue R doit tourner de 180 dents, et comme elle en porte 60 elle tourne exactement de trois tours.

On voit par quel mécanisme bien simple M. Leroy construira des sosi horloges, d'un emploi très sûr, d'un prix peu élevé, et dont on n'aura plus à s'occuper si la pile est toujours bien entretenue, ce qui est on ne peut plus facile.

Telles sont, en ce moment, les dispositions imaginées par M. Leroy. Leur simplicité les rendra certainement utiles et fera faire un pas, nous le répétons, à l'horlogerie électrique. Si le jeu des rochets exige de la précision, on sait aujourd'hui combien il est facile de vaincre cette difficulté qui n'est pas la plus grande de l'horlogerie, tant s'en faut, et nous avons une entière confiance dans le succès complet du système dont nous venons de vous rendre compte.

Nous devons nous en tenir à ce qui précède pour évaluer exactement le mérite de l'invention de M. Leroy : nous ne parlerons pas de perfectionnements dont l'auteur s'occupe, dont il nous a entretenus, et qui auront, sans aucun doute, le succès dont nous sommes témoins pour l'invention principale. En nous bornant aux faits actuels, nous regardons

(1) Les coups des heures forment une progression arithmétique et l'on a pour leur somme

$$S = 6\,[\,2 + II \times I\,] = 78.$$

Digitized by Google

le système de M. Leroy comme supérieur à tout ce qui a été fait jusqu'ici et de nature à hâter l'emploi de l'horlogerie électrique.

Nous n'hésitons pas à vous demander pour M. Leroy le prix que vous accordez à toutes les inventions de premier ordre. Dans une ville industrielle telle que la nôtre, l'horlogerie électrique doit rendre aujourd'hui de grands services. A votre voix, elle s'introduira dans les établissements nombreux qui s'élèvent sous nos yeux comme par enchantement. Il deviendra bientôt nécessaire de lier entre elles toutes les horloges publiques et de faire connaître partout l'heure exacte du chemin de fer. L'Hôtel-Dieu, si bien pourvu sous tant d'autres rapports, recevra le cadran qui manque dans la cour principale. Toutes ces améliorations et surtout la parfaite concordance dont il n'est plus permis de se passer, nous les obtiendrons de l'horlogerie électrique et du système de M. Leroy, qui l'emporte assurément sur tous les autres.

Votre Commission vous propose de décerner à l'inventeur une médaille d'or.

Digitized by Google

Lecture de M. Maumené.

—

RAPPORT SUR LES PROCÉDÉS DE VENTILATION ET DE CHAUFFAGE ADOPTÉS PAR MM. A. COCHE, VILLEMINOT-HUARD ET Cie DANS LEUR FILATURE.

—

MESSIEURS,

L'année dernière vous avez proposé trois médailles pour les trois premiers chefs d'établissement qui introduiraient à Reims les appareils de ventilation et de chauffage, dont une décision de l'Académie des sciences venait de constater les bons effets sur la santé des ouvriers. Une de ces médailles seulement a pu être immédiatement décernée à MM. Lachappelle et Levarlet.

Vous nous avez chargés, cette année, de vous faire connaître la forme, la disposition des appareils employés par MM. A. Coche, Villeminot-Huard et Cie., et surtout les résultats obtenus : votre Commission s'empresse de vous adresser son rapport.

Un premier point nous a d'abord frappés : Tandis que les anciens établissements de filature présentent des ateliers réduits aux plus petites dimensions possibles et exigent ainsi de puissants moyens de ventilation,

Digitized by Google

l'atelier de MM. A. Coche, Villeminot et Cie., construit dans des conditions particulières, sur un vaste terrain et au rez-de-chaussée même, a reçu des dimensions telles que l'aérage est loin d'y être aussi nécessaire qu'ailleurs. Ainsi le cubage de cette immense salle n'est pas moindre que 18,724 mètres cubes: pendant les 12 heures de la journée 110 à 115 personnes y travaillent, et même dans le cas où la ventilation ne serait pas employée, chacune d'elles aurait à sa disposition, et par heure, 13m,cb6 d'air pur. Nous avons fait remarquer dans le précédent rapport que les études de M. Peclet fixent à 6 ou 10 mètres cubes par personne et par heure le volume d'air exigible pour entretenir des conditions hygiéniques favorables. Ainsi dans l'atelier qui nous occupe, ces conditions seraient bien près d'être remplies: l'air pur y existerait en quantité plus que suffisante si vers la fin de la journée son mélange avec l'air, de plus en plus vicié, ne lui ôtait une partie de ses qualités. MM. Coche et Villeminot ont cru devoir adopter, et avec raison, un procédé d'aérage très simple et très efficace.

Une cheminée d'appel est adossée à la cheminée des fourneaux vers l'une des extrémités de l'atelier et au milieu de sa largeur. L'air extérieur afflue par 50 ouvertures uniformément placées sur une même ligne horizontale dans les deux grands murs latéraux. Ces ouvertures ont une section de 0mc01766 chacune; ou ensemble 0mc883. — La simple chaleur de la cheminée des fourneaux produit dans la cheminée d'appel un tirage considérable et le renouvellement de l'air est certainement complet. Nous en avons jugé seulement par nos impressions et nous n'avons pas fait d'analyse chimique, parce que le fait ne nous laisse aucun doute.

Digitized by Google

Les soins de MM. Coche et Cie ont fait plus. On sait combien les lieux d'aisance amènent d'exhalaisons nuisibles, et pourtant, dans de grands ateliers, il est nécessaire de les tenir à portée des ouvriers et autant que possible, en communication directe avec les salles de travail ; c'est ce qui a lieu chez ces Messieurs. Il fallait donc, en cet état, faire usage d'une ventilation puissante : des cheminées d'appel ont été établies sur chacune des fosses latérales de manière à entraîner l'air extérieur par les lunettes elles-mêmes et de haut en bas, à ce point de départ. Ces cheminées, échauffées par des tubes où circule de l'eau chaude, produisent un appel de 1,000 à 1,200 mètres cubes par heure, et leur action est si décisive, que toute trace d'odeur a disparu dans les lieux. L'air des ateliers est lui-même en partie soutiré par cette voie, ce qui rend son renouvellement plus complet encore.

Ainsi le système de ventilation est complet; l'air que les ouvriers respirent est pur; en outre, le travail n'est pas gêné, les ouvertures se trouvant à une hauteur telle que les courants d'air n'atteignent pas sensiblement la laine conduite par les machines.

A côté de ce premier résultat, MM. A. Coche et Villeminot, conformément à vos vues, se sont occupés du chauffage. Ils l'obtiennent à l'aide d'un perfectionnement sensible apporté par eux au système depuis longtemps imaginé par Sorel. — Trois séries de tubes de fonte, placés sur des supports horizontaux, s'étendent dans la longueur de l'atelier, l'une au milieu, les deux autres aux extrémités de la largeur. Chaque série comprend un tube d'aller et un tube de retour, communiquant tous deux avec un vaste cylindre aux trois quarts plein d'eau, chauffée par un courant de

Digitized by Google

vapeur. Le tube d'aller reçoit l'eau chaude par une tubulure placée près du niveau supérieur ; le tube de retour conduit l'eau refroidie à la tubulure inférieure et la circulation continue qui s'établit dans les 2 tubes produit un chauffage régulier et exempt de tous les inconvénients des chauffages directs, ce qui est trop connu pour que nous insistions.

Mais ce n'est pas tout de produire l'échauffement de l'air. Il faut conserver la chaleur le mieux possible et ces Messieurs y sont parvenus en utilisant une donnée physique, sur laquelle nous appelons votre attention, parce qu'elle n'est pas assez répandue. Tous les vasistas installés au plafond sont à double vitrage. L'air enfermé entre les deux chassis dont la distance est de 0m, 25 ne peut plus exécuter de mouvements notables : il forme, comme un matelas, un mauvais conducteur de la chaleur, un obstacle insurmontable à la perte qui se ferait sans cesse avec un seul vitrage, par l'action réfrigerante de l'air extérieur sur l'air intérieur, dont les mouvements seraient faciles. En outre, les belles expériences de M. Melloni nous ont fait voir combien il est facile à une chaleur *lumineuse*, à la chaleur du soleil, par exemple, de traverser même plusieurs vitres superposées et d'arriver jusqu'au dedans de nos maisons, et les mêmes expériences prouvent que cette chaleur une fois reportée dans les parties solides (murailles, planchers) devient *obscure*, perd la plus grande partie de sa puissance *diathermique* et ne peut plus alors retourner au travers de ces vitres qui lui donnaient tout à l'heure un facile passage. Par ces deux raisons, MM. Coche et Cie peuvent à la fois échauffer promptement leur atelier en y établissant une température salutaire et y conser-

Digitized by Google

ver la chaleur d'une manière soutenue, résultat doublement avantageux au point de vue de l'hygiène et de l'économie.

Nous n'avons pas à entrer dans d'autres détails; notre mission se bornait à examiner, comme nous venons de le faire, ce qui touche à la ventilation et au chauffage : mais nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer le regret de ne pouvoir vous faire mieux connaître un établissement qui peut servir de modèle à Reims et ailleurs.

En terminant, nous vous prions d'observer que MM. Coche et Villeminot ont rempli les deux conditions tracées par votre programme : Ils ont un système de ventilation et un système de chauffage et comme les appareils employés remplissent parfaitement leur but, nous vous demandons avec plaisir de décerner à ces habiles filateurs une des médailles que vous avez proposées.

Digitized by Google

Lecture de M. P. Massé.

—

RAPPORT SUR UN SYSTÈME DE JOINTS MÉTALLIQUES, POUR TUYAUX, PAR MM. LAFOREST ET BOUDEVILLE ;

RAPPORT SUR UN APPAREIL DE RÉSERVOIR DE CHALEUR APPLICABLE A TOUTE ESPÈCE DE CHEMINÉES, PAR M. CHEDAL AINÉ.

—

MESSIEURS,

A la suite d'une communication faite par notre collègue, M. Maumené, dans la séance du 28 avril dernier, vous avez renvoyé à l'examen d'une commission : 1° Un système de joints métalliques, pour tuyaux, par MM. Laforest et Boudeville, chaudronniers à Reims; 2° Un appareil de réservoir de chaleur applicable à toute espèce de cheminées, par M. Chedal aîné, poëlier-fumiste de notre ville. Organe de la commission, je viens vous présenter son rapport.

Le système imaginé par MM. Laforest et Boudevillle, aussi simple qu'ingénieux, dispense de l'emploi du mastic et même des soudures qui, jusqu'à présent, étaient indispensables pour rendre les jonctions de tuyaux entièrement imperméables, et il présente un avantage considérable sur tous les autres systèmes généralement en usage.

Pour bien faire comprendre la supériorité de ce joint, qui devient évidente par sa seule description, qu'il me

Digitized by Google

soit permis d'emprunter au N° 57, du tome VII du *Génie industriel*, ce qu'en disent MM. Armengaud frères dans l'examen qu'ils font de ce procédé d'ajustage.

Les principes de ce système, qui s'applique également bien aux joints des tuyaux, couvercles de cylindres, chambres de soupapes à tiroirs, bouilleurs et trous d'homme des chaudières à vapeur, consistent à comprimer, à écraser dans des rainures circulaires, à sections angulaires et de même rayon, pratiquées dans les brides des pièces à joindre, une virole ou anneau de métal peu dur, tel que du cuivre rouge; de telle sorte que cette virole, serrée par les brides, prenant exactement la forme des rainures coniques ou angulaires, forme un joint parfait qui s'oppose à toute fuite de la vapeur ou des gaz.

Ceci sera mieux compris à l'aide d'une figure par laquelle votre rapporteur a essayé de donner une idée exacte du mode employé par MM. Laforest et Boudeville. Cette figure représente une coupe longitudinale du joint métallique appliqué à deux tuyaux A et A'. Chacun de ces tuyaux est muni d'une bride B, B', et ces brides se serrent au moyen des boulons à écrou E, E'. Dans chacune de ces brides, on a eu soin de pratiquer, sur le tour, une rainure angulaire C : ces deux rainures sont de même rayon, afin de se trouver exactement l'une devant l'autre lorsqu'on réunit les brides B, B'. Entre ces brides et dans les rainures C se place la virole ou anneau V dont le dessin indique la position.

Les inventeurs ajustent quelquefois dans les brides des plaques circulaires soudées aux tuyaux et faisant corps avec ceux-ci : c'est alors dans ces plaques que se

Digitized by Google

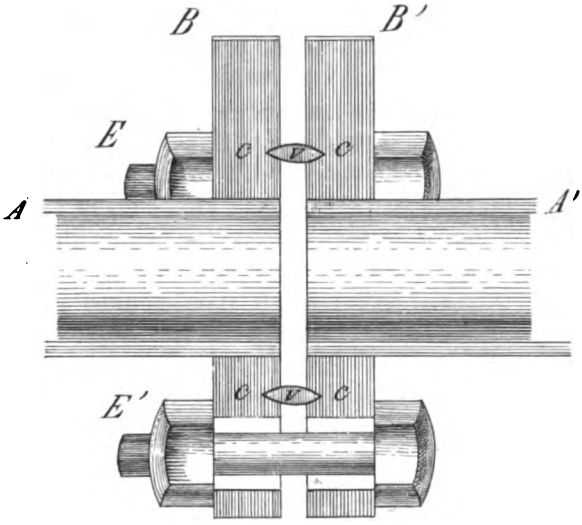

Digitized by Google

Digitized by Google

pratiquent les rainures. Cette disposition est avantageuse en ce sens que l'adhérence est plus grande entre des pièces de même métal qu'entre des métaux différents. Les inventeurs proposent aussi de munir l'une des deux brides d'une saillie annulaire qui remplacerait la virole et qui s'engagerait dans la rainure correspondante de l'autre bride.

A l'aide de la figure que nous avons tracée, nous pensons qu'il sera facile de comprendre qu'en serrant graduellement et avec force les écrous des boulons, la virole se trouvera comprimée dans les rainures, qu'elle en prendra exactement la forme et qu'ainsi on obtiendra un joint parfaitement hermétique.

L'expérience, du reste, s'est déjà prononcée en faveur de ce système qui est établi depuis deux ans dans plusieurs des filatures de notre ville, notamment chez MM. Pradine et Cie et chez MM. Lachappelle et Levarlet, qui en sont entièrement satisfaits : aussi pouvons-nous affirmer sans crainte que cette invention n'a besoin que d'être connue pour devenir d'un usage général qui lui est assuré par sa supériorité vraiment incontestable.

L'Académie, toujours disposée à encourager les tentatives utiles et à en récompenser les auteurs, adoptera, nous l'espérons, les conclusions de sa commission qui lui propose de décerner à MM. Laforest et Boudeville une médaille de bronze.

L'appareil de chauffage, inventé par M. Chédal aîné, poêlier-fumiste, fonctionne à Reims déjà depuis plusieurs années et, disons-le de suite, il fonctionne à la satisfaction des personnes qui l'ont fait établir. Cet appareil, qui peut s'adapter à toute espèce de

Digitized by Google

cheminée, se compose d'une série de tuyaux en fonte, disposés en rectangle, placés dans un vide réservé en arrière de la plaque qui forme le fond des cheminées et avec laquelle ils communiquent par une ouverture ovale pratiquée dans la partie inférieure de celle-ci. Ces tuyaux sont isolés de toutes parts au moyen de saillies faisant corps avec eux et destinées en outre à les maintenir en place dans l'espace vide dont nous venons de parler.

Voici, maintenant, comment fonctionne cet appareil, dont nous essayons de compléter la description par deux croquis ci-joints. La fumée entrant par l'ouverture inférieure de la plaque dans les tuyaux de fonte, y circule, les échauffe et se rend ensuite dans le corps de la cheminée par une autre ouverture qui les termine à leur partie supérieure. Un courant d'air froid, entrant par une ouverture latérale placée au bas de la cheminée, circule autour des tuyaux de fonte dans le vide réservé, s'échauffe à leur contact et sort dans l'appartement par une bouche de chaleur placée à l'autre côté de la cheminée et à la hauteur de la tablette. Il reste à ajouter qu'une pièce de fonte, posée diagonalement sur le haut de l'appareil, s'oppose à toute déperdition de la chaleur par le conduit de la cheminée et que l'air chaud n'a d'autre issue que par la bouche de chaleur que nous venons de mentionner.

Suivant la nature du combustible employé, la température d'un appartement peut, très facilement, être portée à 25° et même au-delà et l'ont peut également, au moyen de cet appareil et par un tuyau supplémentaire, chauffer une pièce qui serait placée au-dessus de celle où il est établi.

Nous croyons superflu d'entrer ici dans le détail de plusieurs dispositions secondaires qui n'ont d'autre

Digitized by Google

Digitized by Google

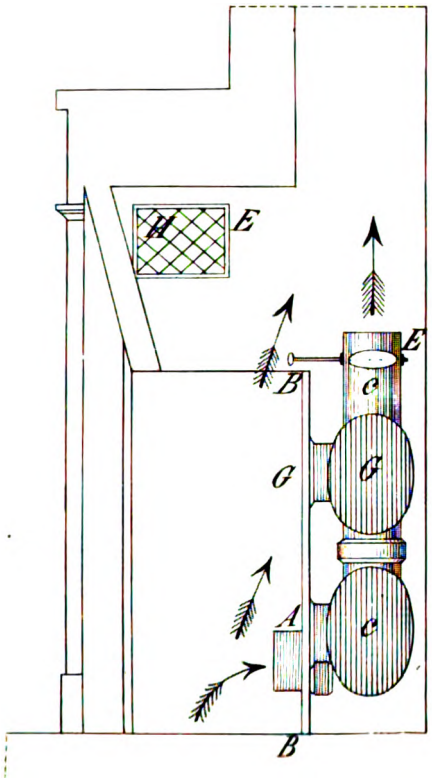

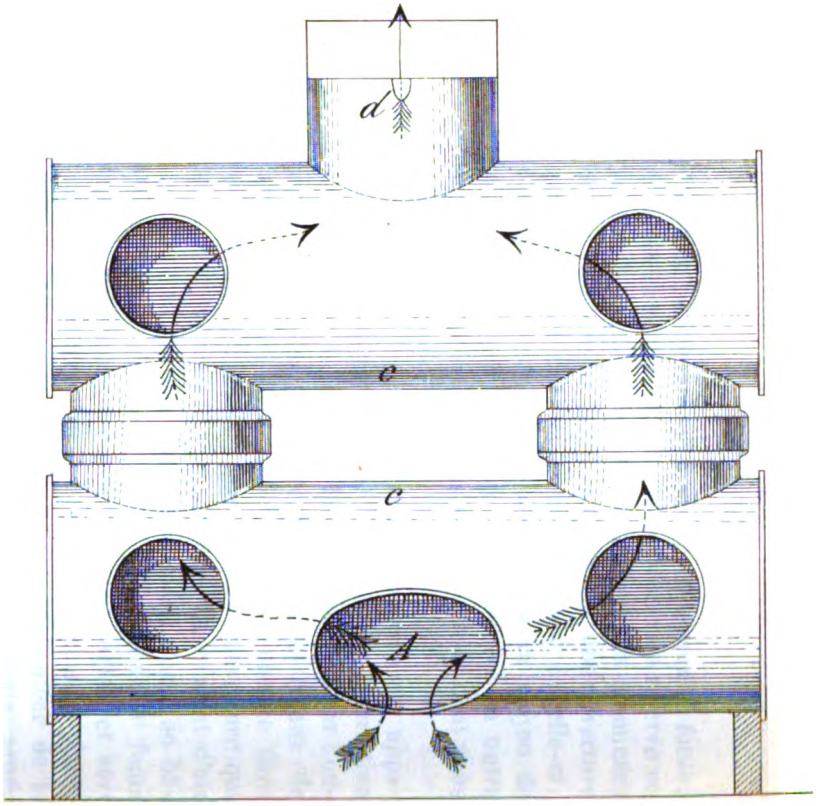

Digitized by Google

but que de faciliter soit la pose de l'appareil, soit son nettoyage, soit encore les réparations qu'il pourrait y avoir à faire. Peut-être, cependant, aurions-nous dû entrer dans plus d'explications théoriques, mais le peu que nous venons de dire nous ayant paru suffisant pour faire comprendre l'invention de M. Chédal, il ne nous reste plus qu'à dire que le prix de son appareil, basé sur sa grandeur et conséquemment sur son poids, varie de 30 à 60 francs.

Nous l'avons dit, l'appareil de M. Chédal fonctionne non-seulement à Reims, mais de nombreuses demandes adressées du dehors à l'inventeur témoignent assez que la faveur dont il jouit, est justement méritée et d'autant plus encore que des cheminées, dont le tirage était mauvais et qui étaient sujettes à fumer, se sont trouvées, au moyen de cet appareil, dans des conditions d'un usage satisfaisant.

Ici, comme dans l'autre rapport que nous venons de vous faire et par les mêmes motifs, votre Commission, en appelant l'attention de l'Académie sur la découverte utile de M. Chédal, vous propose de lui décerner, à titre d'encouragement et de récompense, une médaille de bronze.

Lettres explicatives du dessin de l'appareil CHEDAL.

A. Ouverture du réservoir de chaleur.
B. B. Plaque de fonte formant le fond du foyer.
C. C. Tuyaux de fonte, réservoir de chaleur.
D. Sortie de la fumée.
E. Clef fermant l'appareil.
F. Plaque de fonte posée sur le haut de l'appareil.
G. G. Embranchement des deux tuyaux C. C.
H. Bouche de chaleur.
I. Ouverture se fermant avec des tampons et servant au nettoyage de l'appareil.

Digitized by Google

Lecture de M. P. Massé.

—

RAPPORT SUR UN PROCÉDÉ D'ÉLECTRISATION DES VINS DE CHAMPAGNE, PAR M. GILLET, DE REIMS.

—

MESSIEURS,

Monsieur Gillet, ouvrier tonnelier à Reims, a communiqué à l'Académie, le 23 juin dernier, par l'intermédiaire de notre collègue, M. Lefèvre, un procédé de son invention, au moyen duquel l'électrisation du vin de Champagne doit, selon lui, s'opérer d'une manière plus complète et plus sûre que par les moyens employés jusqu'à ce jour. Disons d'abord en quelques mots quel est le but de ce genre de manutention, mais avant d'aller plus loin, qu'il soit permis à votre rapporteur de vous dire qu'il doit à l'obligeance de M. Max. Sutaine les détails qui suivent.

Il arrive par fois que, soit par suite d'une certaine combinaison du coupage des vins, soit par suite de celle de l'acide tartrique sur le verre, les bouteilles deviennent *masquées;* c'est-à-dire que le dépôt, ou précipité produit par la fermentation, s'attache aux parois de la bouteille, y adhère, s'y incruste pour

Digitized by Google

ainsi dire ; et présente ensuite de très grandes difficultés à la complète clarification du vin. On est alors obligé, pour détacher ce masque, de recourir au procédé, qu'en termes de métier on nomme *électrisation*. Voilà en quoi consiste cette opération et la manière dont on l'exécute ordinairement : on tient la bouteille horizontalement de la main gauche, le côté du *masque* en dessus, et on frappe de la main droite avec un petit marteau ou avec une lame de fer sur la partie inférieure. Quand on a frappé quelques coups on agite la bouteille de la main gauche en faisant passer le vin sur le dépôt *masqué*. Ces coups réitérés font monter rapidement les bulles de mousse et produisent dans le vin une commotion saccadée qui, peu à peu, détache le *masque*. L'opération se continue ainsi jusqu'à ce que la paroi de la bouteille soit délivrée de toute adhérence. Voilà ce qu'on appelle *électriser* le vin.

Voyons maintenant le procédé dont l'examen a été renvoyé à votre Commission.

M. Gillet supprime entièrement le marteau ou la lame de fer et afin de produire dans le liquide la commotion qui doit détacher le *masque*, il se contente, après avoir agité la bouteille par de violents coups de poignet, de la frapper énergiquement sur un billot ou bloc de bois. A cet effet, il saisit la bouteille par le col avec la main droite, en appuyant le pouce sur le bouchon et de manière à la maintenir bien verticalement : alors il frappe à coups redoublés et de telle sorte que le fond seul de la bouteille porte sur le bloc, et il continue ainsi jusqu'à ce que l'énergie du choc ait complétement détaché *le masque*.

Nous croyons bien que la commotion, produite par ce procédé, est assez violente pour dégager le verre de

Digitized by Google

son dépôt, mais nous ne pensons pas que le procédé en lui-même soit plus efficace que ceux dont on s'est servi jusqu'à ce jour. Dans tous les cas, il est beaucoup plus fatigant et il nous a paru surtout présenter un danger sérieux dans son application. En effet, si malheureusement une bouteille, heurtée avec cette violence, venait à se briser sous la main de l'ouvrier, celui-ci pourrait être blessé de la manière la plus grave, malgré les précautions conseillées par M. Gillet. Les gants ou les bandelettes de linge dont il engage les ouvriers à se munir ne les garantiraient pas suffisamment et nuiraient, d'ailleurs, à la liberté d'action que cette opération nécessiterait.

En résumé, il a semblé à votre Commission que le procédé de M. Gillet n'apportait dans la manutention si intéressante des vins de Champagne aucune amélioration sérieuse et que le danger qu'il présente suffirait à lui seul pour en repousser l'emploi. Nous dirons encore que M. Gillet n'ayant opéré que sur quelques centaines de bouteilles, son procédé a trop peu encore la sanction de l'expérience.

Digitized by Google

Lecture de M. P. Massé.

—

RAPPORT SUR LE PÉTRISSAGE MÉCANIQUE.

—

MESSIEURS,

Votre programme des concours ouverts pour l'année 1854, à l'article, Economie industrielle, panification, porte :

Trois médailles d'encouragement seront décernées aux boulangers qui, les premiers, dans le département de la Marne, emploieront avec succès le pétrissage mécanique et la cuisson du pain à l'air chaud.

Nous venons signaler à votre attention M. Gérard-Chéruy, boulanger, rue du Bourg-St-Denis, et réclamer pour lui la récompense promise; car il a rempli la condition la plus importante du programme, celle du pétrissage mécanique. Quant à la cuisson du pain à l'air chaud, diverses raisons, entre autres celles d'une sage économie, ont jusqu'à présent empêché M. Gérard d'établir un four du système Roland, autrement dit un four à sole tournante.

Plusieurs des Membres de votre Commission des prix, délégués par elle, se sont rendus chez M. Gérard afin de s'assurer qu'il faisait un usage journalier de son pétrin mécanique, et ils sont arrivés chez lui,

Digitized by Google

inattendus, et au moment où il se disposait à préparer sa fournée du matin. Ils ont vu fonctionner ce pétrin et ils ont pu se convaincre qu'il n'y avait aucune exagération dans les éloges dont il a été l'objet. Propreté, salubrité, promptitude de confection, diminution notable des fatigues de l'ouvrier; tels sont ses principaux avantages. Mais ce pétrin est jugé depuis longtemps et nous n'avons point ici à l'apprécier : rentrant donc dans les termes du programme et revenant à ce qui concerne M. Gérard-Chéruy, nous vous dirons que depuis un an il fait un usage journalier de son pétrin et que la perfection et surtout la propreté de ses produits a considérablement augmenté sa clientèle. Nous nous sommes renseignés près de quelques personnes qui se fournissent chez lui, et toutes ont été unanimes dans les éloges qu'elles donnent, non-seulement au pain qui leur est livré, mais aussi à la parfaite loyauté de M. Gérard.

En conséquence donc, votre Commission, trouvant que M. Gérard a rempli la plus importante condition du programme, a été d'un avis unanime pour que l'Académie lui décernât la médaille d'encouragement promise, en même temps elle émet le vœu que la publicité et la solennité de cette récompense propagent l'emploi du pétrin mécanique et nous procurent ainsi un pain exempt de tous mélanges impurs.

Notre collègue, M. Maumené, vient de m'entretenir à l'instant de deux autres boulangers qui, ainsi que M. Gérard, font usage du pétrin mécanique. Reste à savoir s'ils s'en servent régulièrement, et c'est ce dont s'assureront les membres de votre Commission, et ce qui amènera un nouveau rapport pour la séance prochaine.

Digitized by Google

Rapport supplémentaire.

—

Messieurs,

Comme vous le laissait pressentir le rapport que je vous ai fait dans notre dernière séance, le 14 de ce mois, sur l'emploi journalier que M. Gérard-Chéruy fait du pétrin mécanique ; j'ai à vous entretenir aujourd'hui de deux autres boulangers qui, comme lui, ont rempli la condition posée par votre programme, pour l'année courante, à l'article : *Panification.*

Vons me pardonnerez les redites puisque j'ai à reproduire les mêmes choses en vous signalant M. Brimont-Bouchez, rue des Capucins, 12, et M. Floquet-Lallemand, rue du Faubourg Cérès, 10, qui, tous deux, se servent journellement de ce genre de pétrin : le premier, depuis environ huit mois, le second, depuis quatre ou cinq mois. J'ai visité ces deux boulangeries et j'ai pu me convaincre, par l'état des pétrins, que ceux-ci faisaient un service régulier : plus même, j'ai été favorisé par le hasard pour arriver au moment où ils fonctionnaient tous deux.

Quoique n'ayant point à examiner ni à vous entretenir de la qualité des produits, je vous dirai cependant que ceux de ces deux boulangeries sont également satisfaisants, et ne le cèdent sous au-

Digitized by Google

cun rapport à ceux de Monsieur Gérard-Chéruy, soit comme qualité et perfection de travail, soit aussi comme propreté.

Réunissant, pour ses conclusions, le rapport de la semaine dernière et celui-ci, votre commission des récompenses dit qu'il y a lieu à donner aux trois boulangers, M. Gérard-Chéruy, M. Brimont-Bouchez et M. Floquet-Lallemand, dont je vous ai successivement entretenu, les trois médailles d'encouragement promises par votre programme à ceux des boulangers qui, les premiers, introduiraient l'usage du pétrin mécanique; cette condition est remplie d'une manière satisfaisante.

Digitized by Google

Lecture de M. Maumené.

—

NOUVELLES RECHERCHES SUR L'ACTION RÉCIPROQUE DU SUCRE ET DES CHLORURES.— PROCÉDÉ CHIMIQUE POUR ÉVALUER *la quantité du Sucre*. — MOYEN DE PRÉPARER UNE NOUVELLE COULEUR (DU GENRE SEPIA, TERRE DE CASSEL, ETC.).

—

Lorsque j'ai fait connaître à l'Académie le procédé d'analyse des liquides sucrés fondé sur l'action des chlorures, et en particulier du bichlorure d'étain $Sn\,Cl^2\,5\,HO$, j'ai déclaré ne pouvoir évaluer *la quantité* du sucre par ce réactif (1). De nombreuses expériences faites depuis cette époque m'ont conduit à rendre l'action régulière, et à résoudre le problème difficile et insoluble jusqu'à présent de *déterminer la quantité du sucre contenu dans une matière donnée par le seul emploi d'un agent chimique* (2).

(1) Voir le cahier de Mars 1850.

(2) La liqueur de Fromherz ne donne, comme on sait, qu'une approximation grossière.

Digitized by Google

Voici le résumé de mes recherches.

Il est facile de régulariser l'action du chlorure d'étain sur le sucre : il suffit d'employer un assez grand excès du premier et de prendre, par exemple, 15 à 30 grammes de chlorure pour 1 de sucre. En soumettant le mélange à l'évaporation d'abord, puis à une torréfaction de quelques minutes à la température (120° — 130°), le mélange noircit comme je l'ai indiqué autrefois ; mais au lieu de se changer en une masse brun noir formée de deux parties, une soluble et une insoluble, inégales et sans rapport constant, le mélange donne un seul et unique produit complétement insoluble et dont la formation s'explique avec la plus grande facilité : l'analyse prouve en effet que ce corps noir possède la formule suivante : $C^{12} H^{4} O^{4}$. — C'est du sucre moins de l'eau $C^{12} H^{11} O^{11}$ — 7 HO = $C^{12} H^{4} O^{4}$.

On obtient le même résultat avec le sucre de raisin, le sucre de lait, la cellulose, la dextrine, le papier, etc, en général, avec toutes les substances de la forme $C^{a} (HO)^{b}$. L'action du chlorure est donc une simple lutte avec le sucre, ou les substances analogues pour conserver l'eau de combinaison. On peut dire que le chlorure Sn Cl^{2} 5 HO ou Sn Cl^{2} 2 HO se trouve en présence d'un autre corps hydraté $C^{12} H^{4} O^{4}$, 7 HO, et qu'en élevant la température on fait dégager l'eau de celui des deux corps dont l'affinité est la plus faible, c'est-à-dire du produit $C^{12} H^{4} O^{4}$.

La formation du corps $C^{12} H^{4} O^{4}$ me parait conduire naturellement au nom de *Caramelin* que je propose de lui donner.

Il est facile de voir maintenant en quoi consiste la marche à suivre pour analyser un liquide sucré.

Digitized by Google

Je supposerai d'abord que ce liquide renferme une seule espèce de sucre et pas d'autre matière de la formule C^a $(HO)^b$.

On commence par déterminer approximativement la quantité du sucre au moyen de l'addition de quelques grammes de bichlorure d'étain ; on évapore à siccité en ménageant la température et on soumet le produit pendant une dizaine de minutes à 120°—130° pour changer le sucre en caramelin. On reprend le résidu par l'eau et on voit de suite si l'eau se colore en brun, ce qui provient d'une action imparfaite du chlorure. On ajoute alors de nouveau bichlorure et on fait une seconde évaporation, puis une torréfaction à 120°—130°; en général le produit repris cette fois par l'eau distillée ne se colore plus ou se colore très peu. Le sucre est alors transformé complétement en caramelin tout à fait insoluble dans l'eau et *dans les acides ou dans les alcalis* (1). Si donc, on lave le résidu brun de l'évaporation avec de l'eau bouillante fortement aiguisée d'acide sulfurique ou chlorhydrique on peut entraîner, en général, toutes les autres matières et obtenir le caramelin pur ou presque pur. On le recueille sur un filtre taré et on détermine son poids P.

La proportion :

$C^{12} H^4 O^4 : C^{11} H^{11} O^{12} : : P : x$

1850 : 2187,5

donne pour x la quantité de sucre cherchée. Le deuxième terme est remplacé par $C^{12} H^{12} O^{12}$ (2250) ou par $C^{12} H^{10} O^{10}$ (2025) si l'on détermine du sucre de raisin ou de la dextrine, etc.

(1) L'acide azotique et l'eau régale ne l'attaquent, *à froid*, que lorsqu'ils sont très concentrés.

Digitized by Google

La première opération dont je viens de parler peut donner souvent la quantité du sucre exactement du premier coup : mais il est ordinairement nécessaire de la renouveler comme il suit :

On prend le même volume de liquide dont on connait maintenant la teneur approximative en sucre, et on y ajoute pour chaque gramme de ce corps 15 à 30 grammes de bichlorure. On fait évaporer, etc. Le caramelin est obtenu, dans ce cas, pur et très divisé. Le lavage peut être fait avec exactitude tandis qu'il est toujours impossible de laver l'intérieur des grumeaux obtenus par l'action d'une trop faible proportion de bichlorure. Le poids obtenu donne alors très exactement la quantité du sucre.

Je ne crois pas utile de citer des exemples ; je me bornerai à dire que ce procédé m'a servi à déterminer la richesse en sucre du jus de betterave et du vin de champagne et que les résultats ont été d'accord avec les analyses faites au saccharimètre.

Malheureusement ce procédé ne peut être employé pour séparer les diverses espèces de sucre, et quand un liquide renferme à la fois du sucre de cannes et du sucre de raisin, on ne peut déterminer que leur somme. — A plus forte raison le procédé laisse-t-il à désirer quand les deux sucres sont accompagnés de dextrine.— La gomme n'est pas un embarras sérieux puisqu'on peut la séparer.

En terminant je ferai une courte remarque sur l'emploi du caramelin comme couleur. L'action du bichlorure d'étain sur le sucre et les matières C^a $(HO)^b$ fournit un excellent moyen de préparer une couleur du genre des sepias, terres de Cassel, etc. — Le caramelin possède une très belle nuance brun noir, et comme on

Digitized by Google

l'obtient d'un seul coup dans un très grand état de division (surtout en augmentant la dose de bichlorure, indiquée plus haut) je crois que ce mode de préparation rendra service à la peinture. Le procédé est très économique parce qu'on peut employer de la dextrine au lieu de sucre et parce que le bichlorure employé dans une première opération peut servir dans une seconde, une troisième... *indefiniment*.

Digitized by Google

Lecture de M. Maumené.

—

NOUVEAU PROCÉDÉ DE PANIFICATION.

MÉLANGE DE FARINE, FÉCULE ET DEXTRINE.

—

L'approbation donnée par l'Académie des sciences au travail de M. sur les moyens de fabriquer le pain en joignant la pomme de terre à la farine de blé, m'engage à publier les expériences que j'ai faites sur le même sujet, à Paris, en 1844.

Je voulais, comme beaucoup d'autres avant moi, trouver le moyen d'ajouter la fécule à la farine sans nuire à la qualité du pain.

L'inconvénient le plus sérieux de cette addition paraît être de priver le pain de la matière azotée, du *gluten*, dont les études de M. Magendie ont prouvé la puissance nutritive. — A l'époque dont je parle, cette absence du gluten préoccupait plus qu'aujourd'hui, l'on ne savait pas encore que certains blés peuvent n'en pas contenir, ce dont nous avons eu la preuve dans les recherches de M. Millon, et puisque c'est un véritable principe de rattacher à l'azote même une mesure exacte des facultés alimentaires du pain, les chimistes, qui auraient des doutes sur la valeur ri-

Digitized by Google

goureuse de cette mesure, ne pourraient, au moins, songer à discuter l'utilité du gluten, puisque j'ai dû penser tout d'abord à faire disparaître les effets de cette absence.

Il m'a semblé qu'on résoudrait convenablement le problème en remplaçant la portion de gluten qui est comme éliminée par l'addition de fécule, à l'aide d'une substance quelconque, non azotée même, mais plus assimilable que la fécule et bonne pour une nutrition facile. Cette substance auxiliaire, j'ai cru la trouver dans la dextrine et je me hâte de dire que les résultats ont été des plus favorables.

Voici les faits :

Nous avons ajouté la fécule dans la proportion d' 1/8 à 1/6 du poids de la farine, et la dextrine toujours au 1/9 ou 1/10 de la fécule. — Par exemple on prenait :

	Farine,	1 sac.	— 157 kilog.
1/8	Fécule,	18 kil.	20
	Dextrine,	2	
			177

Le pain travaillé dans le pétrin mécanique et cuit dans un four aérotherme était magnifique, sans goût de fécule et d'une saveur très agréable due à la dextrine ; les yeux étaient parfaitement uniformes, la croûte dorée.—Pendant 14 jours, plus de 1,200 kilog. de ce pain ont été faits chaque jour et livrés à la consommation. Tout le monde, *sans exception*, l'a mangé avec plaisir : personne n'a soupçonné la présence de la fécule ou d'une autre substance étrangère à la farine ; on ne songeait qu'à vanter la qualité de la farine jugée supérieure. Le pain était d'une digestion facile et n'a pas paru moins nourrissant.

Digitized by Google

Je ne veux point tirer de ces faits des conséquences exagérées, mais on ne peut refuser de prêter attention à des expériences faites sur une aussi grande échelle : en les renouvelant, on pensera sans doute avec moi que le mélange de la fécule et de la dextrine peut donner un pain *nourrissant* et *économique*. Le premier point me semble absolument hors de doute. Quant au second, voici quelques chiffres. La farine se vendait 58 à 60 fr. les 100 kilog., la fécule coûtait seulement 10 à 12 francs, la dextrine valait 25 francs (c'était de la fécule torréfiée avec 2 à 3 millièmes d'acide acétique). On peut établir ainsi le compte suivant :

157	kilog.	farine	×	0f	58c	=	91f	06c
18	—	fécule	×	0	11	=	1	98
2	—	dextrine	×	0	25	=	0	50
177	—	mélange coûtaient					93	54
177	—	farine × 0 58 auraient coûté					102	66
						Bénéfice	9	12

Ainsi en admettant que *la farine pure et la farine mélangée prennent exactement la même quantité d'eau et que la puissance nutritive n'est pas différente*, on voit que l'économie pouvait être de 9f 12c par 177 kilog. ou 5f 15c par 100 kilog.

On consomme annuellement en France environ 6,570,000,000 kilog. de farine : l'économie produite par l'emploi du mélange atteindrait ainsi la somme énorme de 338,355,000 francs.

Bien entendu, ce calcul n'a rien d'absolu, puisqu'il dépend tout entier d'éléments essentiellement variables ; mais il peut faire juger de l'importance que la

Digitized by Google

question présente dans bien des cas. Le procédé sera toujours utile tant que le prix de la fécule sera sensiblement moindre que celui de la farine.

Il faut observer en terminant que ce mélange ne renferme pas de matières exposées par une préparation chimique à des soupçons légitimes ; la fécule est un aliment, et la dextrine obtenue en torréfiant cette fécule avec 2 ou 3 millièmes de vinaigre ne peut, sous aucun rapport, donner des craintes.

Je dois, en terminant, exprimer tous mes sentiments à M. Mouchot jeune, boulanger à Paris, pour le concours amical qu'il m'a prêté dans ces expériences et que son habileté rendait si précieux.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE.

—

Lecture de M. Poussin.

—

ÉTUDES SUR LA FORME DES AUTELS, DES VÊTEMENTS SACERDOTAUX ET DES AUTRES OBJETS NÉCESSAIRES AU CULTE, PENDANT LE XIIIe SIÈCLE.

—

Le XIIIe siècle, qui nous a légué le beau idéal de l'architecture chrétienne, ne pouvait être en arrière pour tout ce qui devait relever l'éclat et la pompe des cérémonies religieuses. Tout dans le temple fut à la hauteur de cette luxuriante richesse prodiguée à l'extérieur. La décadence de l'art, qui a laissé partout l'ineffaçable empreinte de ses odieux stigmates, ne s'est point seulement attaqué à la pierre, elle a porté sa funeste influence jusque dans l'intérieur du sanctuaire, sur les ornements de l'autel, sur les épaules du prêtre, dans tout ce qui tient au culte et à sa décoration.

Plus de ces magnifiques chasubles aux draperies larges et ondoyantes, à la coupe simple et majestueuse ;

Digitized by Google

plus de ces riches croix sur lesquelles se mariaient et la pure blancheur de la perle et les couleurs incendiées du rubis et de la topaze, ou le brillant reflet du diamant; plus de ces beaux calices, de ces admirables ciboires où l'art surpassait la matière, de ces patènes émaillées sur lesquelles se dessinaient en reliefs d'or quelques mystères de la religion ou quelques symboles; au lieu de toutes ces richesses, de mesquins ornements, des chasubles, des chapes, raides et étriquées, cherchant en vain à pallier la pauvreté de la forme sous la richesse de la matière.

Pour mettre plus d'ordre dans ce travail, nous parlerons d'abord de la forme des autels et de ses accessoires, puis des ornements sacerdotaux et enfin des autres objets consacrés au culte.

1° *De la forme des autels au* XIIIe *siècle.*

L'autel chez les chrétiens ne consistait d'abord qu'en une table de bois, soutenue tantôt par une seule colonne, comme on le voit encore dans les chapelles souterraines de l'église Ste-Cécile à Rome, tantôt sur quatre, comme dans l'église St-Sébastien *in Crypta arenaria.* Ces autels en bois étaient portatifs; un concile tenu à Paris, l'an 509, ordonna qu'à l'avenir tous les autels seraient construits en pierre. On donnait dès lors à ces massifs de pierre ou de maçonnerie la forme de table ou de tombeau; coutume qui, conservée au XIIIe siècle, s'est étendue jusqu'à nos jours. Cette dernière forme, par son caractère grave, convient à des autels chrétiens; elle rappelle les sarcophages des martyrs qui servaient d'autels dans les catacombes. Elle est plus compatible avec les ornements architecturaux, que les artistes du XIIIe siècle

Digitized by Google

ne paraissent pas lui avoir prodigués comme ceux du XVe.

L'imagination aimait cependant à accumuler ses richesses autour de cet autel où la foi nous fait découvrir les plus augustes mystères. Les étoffes les plus précieuses, les plus riches métaux prenaient mille formes variées pour prêter leur éclat à la majesté du sanctuaire. Le maître-autel à cette époque quitte le transept pour s'emparer du fond de l'abside, à la place même autrefois occupée par le trône de l'évêque. Quelques cathédrales, celle de Reims, entre autres, conservèrent cependant, au centre même du transept, l'ancienne position. — Les autels, en forme de table, étaient soutenus sur des colonnettes ou sur des tranches latérales ornées de moulures et de feuillages. Simples d'architecture, ils étaient rehaussés tantôt par de riches draperies dont la couleur variait suivant les règles liturgiques, tantôt par des parements mobiles, ornés de sujets pieux ou d'arabesques. Souvent enfin on se contentait de placer entre les colonnes servant de support, une châsse émaillée renfermant le corps de quelque martyr. Quant aux autels en forme de tombeaux, ils étaient ornés d'arcades simulées, de colonnettes, de feuillages, de statuettes ou même de bas-reliefs représentant la vie de J.-C. ou des saints.

Au XIIIe siècle, le ciboire bysantin, porté par quatre colonnes qui s'élèvent aux angles de l'autel, disparaît pour faire place aux tabernacles et aux custodes. C'est après le concile de Latran, tenu en 1215, que l'usage s'en introduit au rapport de J.-B. Thiers : « Tum primum cœpere in templis parare » *tabernacula*, *thecas et ædiculas* quibus incluserunt

Digitized by Google

sacramentum. » Cet usage ne fut pas d'abord général au rapport de Durand de Mende. *In quibusdam ecclesiis*, écrit ce célèbre liturgiste du XIIIe siècle, *super altare collocatur arca seu tabernaculum in quo corpus Domini et reliquiæ ponuntur*. Telle fut, sans doute, l'origine de ces rétables dans lesquels se jouèrent entre mille découpures toutes les fantastiques créations des siècles suivants. — Outre l'autel principal, souvent on trouve adossés dans les chapelles latérales ou dans celles de l'abside, des autels dont le fond est relevé quelquefois par des tableaux en émail, comme dans la Ste-Chapelle.

Sous la période bysantine, en avant du grand autel, était une clôture sacrée dans laquelle s'ouvraient les portes saintes. Dans le cours des cérémonies, un rideau se tirait et se fermait à plusieurs reprises, pour voiler ou pour découvrir le sanctuaire. Cet usage, conservé chez les Grecs, tend à s'effacer au XIIIe siècle ; seulement au lieu de ces simples clôtures, une muraille élevée s'établit entre les piliers du sanctuaire. De nombreuses sculptures la décorent au dedans et au dehors ; sur le devant un jubé offrant tout le luxe de l'architecture et de la statuaire, permet de faire la lecture de l'Epître et de l'Evangile sur un point assez élevé pour que tous les assistants ne perdent rien de la parole divine. Pour rappeler le déchirement du voile dans le temple au moment de la consommation du sacrifice, qui sur le Golgotha expiait les péchés du genre humain, la riche portière du jubé gothique s'entr'ouvrait toujours à l'instant solennel de la consécration. Admirable symbole que le temps, qui édifie et détruit tout, devrait bien rétablir! Durand de Mende, toutefois, nous apprend que l'usage de ces voiles

Digitized by Google

ou rideaux était encore en vigueur de son temps au moins dans le pays où il écrivait. Il en distingue trois espèces ; celui qui cache les mystères, celui qui sépare le sanctuaire du chœur, et enfin celui qui était suspendu entre le chœur et la nef; mais cette coutume, en France du moins, n'était plus générale.

2° *Des Tabernacles.*

Quelle était la forme de ces tabernacles du XIIIe siècle dont parlent J.-B. Thiers et Durand de Mende. Il serait difficile de le préciser. On sait seulement que ces tabernacles ou armoires (*armaria*) d'institution récente, se plaçaient indifféremment sur l'autel ou à côté, dans la muraille. Le journal des visites pastorales d'Odon Rigault cite plusieurs faits à l'appui, et entre autres une ordonnance de l'archevêque de Rouen, datée de 1266. *Rogavimus ut corpus Domini faceret et procuraret reponi in aliquo vasi, pixide vel hujus modi in aliquo loco celebri et eminente* SUPRA *altare vel* JUXTA. Le tabernacle pratiqué dans la muraille, comme à l'église St-Remi, faisait ordinairement face à la piscine. Simples d'abord, les tabernacles devinrent au XVe siècle comme le rendez-vous de toutes les richesses et de toutes les magnificences de l'art, jusqu'au jour où la renaissance détrona tout, pour substituer à ces chefs-d'œuvre de sculpture prétendue barbare, ses petits temples grecs et ses colonnades corinthiennes. L'usage du tabernacle au XIIIe siècle ne fut cependant ni assez exclusif, ni assez général pour détruire la coutume de suspendre au-dessus de l'autel, comme à la cathédrale de Reims, des tours, des pixides ou des colombes, servant de ciboires.

Digitized by Google

3° *Piscines.*

On appelle de ce nom la cuvette placée à côté de l'autel, et destinée à purifier les vases sacrés ou les mains des prêtres avant et après le sacrifice. Ces piscines étaient ou saillantes ou creusées dans la muraille. Le temps nous a conservé plusieurs piscines du XIIIe siècle. L'une d'elles consiste en une double cuvette, surmontée d'une espèce de cloison horizontale. L'ornementation se compose de deux colonnettes d'accompagnement et d'un fronton à crosses végétales.

2° DES VÊTEMENTS SACERDOTAUX.

1° *Du vêtement des Evêques.*

Et d'abord quelle était au XIIIe siècle la coiffure des évêques? Les évêques outre la mitre portaient indistinctement comme les simples prêtres la *barrette* et *l'aumusse*, sans compter le célèbre *capuchon*, devenu de rigueur le couronnement de tous les vêtements de cette époque, même du surplis et de la chasuble. Il est aussi question d'un chapeau à larges bords; mais nous n'avons pu en préciser la date et l'origine.

1° La mitre, telle que nous l'avons, est très ancienne, sauf quelques légères modifications dans la forme. Un sceau de 961 représente Roricon, évêque de Laon, coiffé de la mitre. Contrairement à l'opinion du cardinal Bona, D. Mabillon et le P. Martenne font remonter la mitre aux premiers siècles de l'église, en observant que d'abord réservée au pape, elle ne fut concédée aux évêques que par privilége. Un privilége de ce genre aurait été accordé aux évêques d'Ulrecht par Alexandre III. Des

Digitized by Google

mosaïques du IIIe au VIIIe siècle, offrent les exemples d'une espèce de mitre conique. (*Vetera monum. de Ciampini.)* On retrouve cette forme non seulement à Reims, mais encore à Chartres sur une statue du pape saint Grégoire. Une mitre à côtes de melons se remarque sur une statue du XIIIe siècle à l'Eglise Saint-Bénigne de Dijon ; mais elle représente peut-être un personnage dont l'existence est antérieure à cette époque. Enfin, Jean de Marigny, évêque de Rouen, a laissé une mitre du XIIIe siècle ornée d'une broderie représentant un évêque coiffé d'une mitre à forme de cône. La mitre conique serait donc la mitre primitive. Si elle était dans l'origine réservée aux papes, qui ne l'accordaient à d'autres évêques que par privilége, on ne doit plus s'étonner de la forme de la tiare moderne ; c'est la mitre si ancienne relevée de la triple couronne (1).

Dans les siècles antérieurs au XIIIe, la mitre était de toile de lin, et non d'argent. Saint Bruno, évêque de Ségni en 1125, dit en parlant du symbolisme de la mitre : « La mitre faite de lin représente la pureté et la chasteté. » Honorius d'Autun et Hugues de Saint-Victor disent de même, *ex bisso conficitur.* Enfin Durand de Mende au XIIIe siècle observe qu'autrefois la mitre était blanche et de toile fine.

Quelle était sa forme au XIIIe siècle ? Un exte d'Innocent III prouve qu'au XIIIe siècle la mitre présentait invariablement comme de nos jours deux fanons et deux sommets triangulaires : *Duo cornua*, dit-il, en par-

(1) Nous avons remarqué avec surprise dans les dessins du magnifique ouvrage, publié par M. Perret sur les Catacombes de Rome, une tête de Saint couverte d'une espèce de mitre ornée de fanons. La mitre serait donc aussi ancienne que l'Eglise.

Digitized by Google

lant du mystique symbole de la mitre épiscopale, *duo sunt testamenta; duæ fimbriæ, spiritus et littera.*

On peut retrouver dans l'histoire de l'abbaye de Saint-Denis, par Felibien, la forme des mitres du XIIIe siècle. J'ai eu sous les yeux la gravure fidèle d'une mitre conservée au trésor de Saint-Denis; elle peut être le type, pour la coupe et l'élégance, des mitres de cette époque. Beaucoup moins élevée que la mitre moderne, elle est aussi un peu plus large à la base du sommet triangulaire. Elle est de drap d'or, semée de lames d'or et d'argent entremêlées de perles et de pierreries enchassées d'or, jusque sur les bandelettes frangées. Au bas d'une autre mitre, semée de fleurs de lys, conservée au même trésor, on lisait : *Petrus abbas me fecit.* Il s'agit de Pierre d'Auteuil, abbé de Saint-Denis en 1221. En 1226, le pape Clément IV permet aux abbés exempts de porter la mitre de drap d'or, mais *sans lames d'or* ou *d'argent*, et sans *pierreries*. Celles-là étaient donc réservées aux évêques comme un ornement distinctif. On ne peut douter de la richesse de ces mitres épiscopales quand, on a jeté un coup d'œil sur les statues et les manuscrits contemporains.

2° Le capuchon pendant toute la durée du moyen âge est resté la coiffure habituelle du clergé et même des *évêques* qui dans le grand manteau moderne et sur leurs chapes en portent encore le souvenir. Toutes les parties du costume clérical, le surplis, la chasuble, en étaient munies, à l'exception de la tunique, de l'aube et de la dalmatique. En diminuant de beaucoup la largeur et l'ampleur du manteau à capuchon, on en fit le chaperon, vêtement

Digitized by Google

détaché de la cape, et destiné à ne couvrir que la tête et les épaules. Le camail ou cape de mail, admis dans la cathédrale de Reims, est le produit de cette métamorphose. — Le chaperon, déjà connu sous les Mérovingiens, était, au temps de Charlemagne, garni d'hermines, de menu-vair, et d'autres fourrures. Le XIIIe siècle enchérit sur ces innovations ; au lieu d'étoffe fourrée, on n'employa que la fourrure elle-même, qui prit dès lors, pour la première fois, le nom d'*aumusse*.

3° L'aumusse, *almucia*, (*d'almucire* couvrir), vieux latin barbare que les écrivains du moyen-âge employaient dans notre sens, et qui, selon Watcher, venait de l'allemand *mutze*, *coiffure*, était portée indistinctement par tous les clercs.

La richesse de la fourrure était la seule différence admise en faveur des chanoines, des *prélats* et des hauts dignitaires ecclésiastiques Lorsque le chaperon et l'aumusse changèrent de forme, et furent remplacés par le bonnet rond ou barrette, les chanoines et les chanoinesses, sans doute à cause de leurs longs offices, continuèrent de porter l'aumusse sur la tête, sauf, dans les chaleurs, à la déposer sur le bras ; ce dernier usage s'est conservé ; seulement la partie destinée à recevoir le chef des chanoines, reçoit de nos jours leur bréviaire.

4° La barrette, diminutif du capuchon, n'était à l'origine qu'un simple bonnet. Comme sous la pression de la main il se formait des plis à angle droit au sommet de cette coiffure alors flexible, le nom de biretum (*bis rectum*) lui fut donné : de là celui de béret, bérette et barrette

Elle ressemblait assez à une espèce de toque

Digitized by Google

ronde, plus large et plus écrasée par le haut que par le bas. Celle des Juifs se distinguait par une corne dont elle était surchargée. Elle est mentionnée sous Innocent IV. En 1245, les cardinaux reçurent l'ordre de la porter.

Mais déjà au xe siècle les prêtres de Liége portaient une forme de barrette. Un concile de Salzbourg autorisa les chanoines à s'en servir. C'est seulement en 1386 que la barrette commence à devenir obligatoire pour tous les clercs : *Districte prohibemus*, dit le concile de Salzbourg, *ne aliqui clerici sine caputio capitis bireto se præsumant incidere.*

La barrette était non seulement la coiffure du peuple, du *haut* et du *bas clergé*, mais dès le XIIIe siècle, celle de la magistrature. Elle retenait le nom de barrette lorsqu'elle était de laine, et prenait celui de *mortier* quand elle était de velours ; de là les présidents à mortier. D'anciens vitraux de la Ste Chapelle représentent saint Louis, le *mortier* sur la tête. Jean de Bourgogne, au rapport de Monstrelet, fut enterré en pourpoint et la barrette sur le visage ; il est facile de distinguer la barrette ronde sur le tombeau de Libergier.

Du reste, quoique déjà bien connue en France, et imposée dès le XIIIe siècle à tous les cardinaux, la barrette ne fut guère généralement adoptée parmi nous que vers le milieu du XVe. Les statues, les miniatures, les peintures sur verre en fournissent jusque-là peu d'exemples. Mais une fois adoptée, elle ne tarda point à dégénérer de sa forme primitive. De ronde elle devint carrée, puis, vers la fin du siècle de Louis XIV, prenant peu à peu son essor, elle finit sous Louis XV par se transformer

Digitized by Google

en ce ridicule bonnet pyramidal, qui naguères encore donnait à nos têtes les proportions aériennes d'un gracieux clocher d'église. Heureusement, une pieuse croisade, dirigée par l'épiscopat français, a fait justice de cette conception du plus mauvais goût; partout le bonnet carré se meurt; le bonnet carré est mort.

IIe *De la chaussure des évêques au* XIIIe *siècle, des gants, des anneaux, etc.*

Les évêques qui d'abord avaient chaussé les sandales des apôtres, puis le brodequin sénatorial depuis Constantin jusque sous Charlemagne, reprirent les sandales sous saint Louis, au XIIIe siècle.

Dans ses *capitulaires*, Charlemagne n'exige les sandales que pour la messe : celles des évêques étaient bouclées et agrafées, celles des prêtres avaient des courroies. Au XIIIe siècle les sandales étaient exclusivement réservées aux évêques et à certains abbés privilégiés ; en voici la preuve :

En 1228, voulant marquer plus particulièrement l'estime qu'il faisait du monastère de Saint-Denis, aux *privilèges* qu'avait déjà l'abbé de porter la mitre, l'anneau, les gants et les *sandales*, Grégoire IX ajouta l'honneur insigne de porter la tunique et la dalmatique; autres privilèges des évêques. « Cum » itaque, sicut ex vestra relatione accepimus, » abbas ejusdem monasterii, mitræ, annuli, chiro- » tecorum et *sandaliorum* usum habere noscatur, » etc..... Ad sui honoris augmentum .... indul- » gemus ut tunica et dalmatica uti de *cætero* valeat. » Durand de Mende désigne sous le nom de *manipulus* cette chaussure des évêques. Il la distingue des *caligæ*, espèce de bas qui montent

Digitized by Google

jusqu'aux genoux (*ad genua*). D'après la description qu'il nous en donne dans son *rationale divinorum officiorum*, ces sandales étaient ordinairement formées d'une semelle, et de bandelettes de cuir, distribuées de manière à former par dessus comme un tissu à jour, *corium fenestratum*. En les prettant, l'évêque priait Dieu de lui revêtir les pieds pour annoncer dignement l'Evangile, par allusion à ces paroles du prophète : *Quam speciosi pedes evangelizantium pacem !!*

Quelquefois cependant les sandales ne différaient guère de celles que portent nos évêques à l'office pontifical, comme on peut le vérifier encore sur les vitraux de la Ste Chapelle et dans toute l'*Iconographie* du XIIIe siècle. Elles n'étaient plus, comme autrefois, blanches intérieurement et noires en dehors, mais variées de blanc, de rouge et de diverses autres couleurs.

Tout ce que nous venons de dire est confirmé par ce texte d'Innocent III. « Inter hæc pedes pontificis, in preparatione Evangelii et pacis, *caligis et sandaliis* calceantur, quorum pulchritudinem admirabatur propheta cum diceret : quam speciosi sunt pedes evangelizantium bona (*Is.* 52) Sandalia vero de subtus *integram habent soleam*; insuper autem *corium fenestratum*. Sandalia *quibusdam locis aperta*, quibusdam clausa sunt... Prius autem *caligis* induitur, usque ad genua protensis, ibique constrictis. »

Gants.

Les gants des évêques étaient souvent relevés par de riches broderies d'or, entourées quelquefois de légendes. Deux ornements brodés qui décoraient le dos

Digitized by Google

de la main furent trouvés dans le tombeau d'Hervé; ils sont de forme circulaire. Sur l'un est une main bénissante placée entre le soleil et la lune avec cette formule : *in nomine patris et filii et spiritus sancti;* il appartenait évidemment à la main droite qui bénit. Sur l'autre est brodé un agneau portant l'étendard de la résurrection avec ces mots : *Agnus Dei*, brodé dans le cercle qui l'encadre. Le manuel d'Innocent III parle aussi d'un cercle d'or brodé sur le gant épiscopal : *chirotheca circulum aureum desuper habet.*

Anneau.

L'anneau, symbole de l'union de l'évêque avec son église, était déjà au XIIIe siècle ordinairement enrichi de pierreries enchassées dans l'or. Celui d'Hervé est en or très pur monté sur un beau saphir. Il était réservé aux évêques et aux abbés, comme le prouve le texte cité plus haut de Grégoire IX en 1228. Un synode de Bayeux sur la fin du XIIIe siècle interdit l'anneau aux simples prêtres : « nec *corrigias* auri, nec *annulos*, nisi quibus competit ex officio dignitatis. »

Crosse.

La crosse du XIIIe siècle, un peu plus petite que la crosse moderne, est souvent émaillée. Le sommet se contourne en feuillages variés dans lesquels se déploient toute l'imagination et tous les dessins les plus riches de la sculpture. Celle d'Hervé dont j'emprunte la description au compte-rendu de M. Arnaud, peintre de Troyes, cité dans les annales de M. Didron, peut servir de type à toutes les crosses de la même époque. « Elle est fort jolie, mais petite, ciselée et dorée ;

Digitized by Google

elle est en outre émaillée d'un beau bleu. La pomme qui supporte la volute est de forme lenticulaire et entourée d'un cercle doré, au dessus et au dessous duquel s'étalent quatre dragons ailés se mordant la queue. »

«Ces dragons enveloppent la véritable pomme que l'on voit à travers; c'est un ornement rapporté et soudé. La douille de la crosse est accompagnée de trois petits lézards dorés, appliqués la tête en bas et la queue roulée en *volute* sous la pomme, mais sans y adhérer. Entre ces lézards, on voit une espèce de palmette longue, ciselée et dorée, se détachant sur un fond bleu. La volute se contourne gracieusement et se termine par une tête d'animal, espèce de serpent, qui mord la queue d'un lion enfermé dans le contour. Toute la crosse, à partir au dessus de la pomme est émaillée de bleu, et entourée d'un petit réseau d'or qui dessine assez bien les écailles de serpent; elle est ornée de vingt petits crochets, seulement découpés sur le cuivre et fixés à une arête peu saillante qui contourne la volute. »

Ces crosses au reste n'étaient pas toujours d'une aussi riche matière ni embellies avec tant d'art. Quelquefois ces anciens évêques portaient de simples crosses de bois à recourbure d'os ou d'ivoire. Sur le sommet, écrit Durand de Mende, on figurait une tête humaine, avec la légende *homo* sur le globe d'où partait la recourbure, pour rappeler au pontife qu'il est *homme* et ne doit jamais s'énorgueillir de ses augustes prérogatives. Les significations du bâton pastoral sont retracées dans ce vers du même auteur :

Attrahe per primum, medio rege, punge per imum.

Digitized by Google

« Baculus correptionem significat pastoralem, ajoute à son tour Innocent III. Quod autem est acutus in fine, retortus in summo, designat quod pontifex debet per eam pungere pigros, regere debiles, colligere vagos. Quod uno carmine versificator quidam expressit :

Collige, sustenta, stimula, vaga, morbida, lenta.

Croix pectorales.

Les évêques portaient-ils au XIIIe siècle la croix pectorale? Un texte de Durand de Mende l'insinue, quoique cependant Innocent III, saint Thomas d'Acquin et Durand de Mende lui-même n'en disent rien dans l'énumération des ornements pontificaux. Pour le pape, nul doute : « Pro lamina quam (veteris legis) pontifex gerebat in fronte, dit Innocent III, pontifex (Romanus) crucem gerit in pectore. »

Soutane des évêques du XIIIe siècle.

La tunique, aujourd'hui la soutane, remonte aux apôtres (*non habebitis duas tunicas*), et se perpétue jusqu'à nous. Des ordres rigoureux, dès le Ve siècle et auparavant, l'imposent à tous les membres du clergé : « Quicumque clericus ab ostiario. . . . . *sine tunica* visus fuerit, ab Ecclesia separetur, » dit le concile de Saint-Patrice, en 450.

Imposée par le Christ, adoptée longtemps par les laïques, la tunique servit alternativement sous le birrus, la pénule, la chasuble et la cape ronde, sans dégénérer presque de sa forme primitive. La statuaire de toutes les époques le prouve assez

La soutane des évêques et des prêtres a souvent varié de couleur. Cette tunique, de couleur sombre

Digitized by Google

sous saint Jérôme, blanche au IXe siècle, de couleur modeste, mais arbitraire dans les siècles suivants, décidément noire pour les prêtres au XVIe siècle, était déjà violette pour les prélats du XIIIe. L'auteur de l'histoire du costume en France affirme que c'était déjà la couleur adoptée sur la fin du XIIe siècle. Un autre fait le confirme : il est probable que cette teinte violette des os du squelette d'Hervé venait de sa soutane, qui était en contact plus immédiat avec le cadavre.

Ceinture sur la soutane.

La ceinture sur la soutane est aussi de vieille date : *Præcepit eis* (Christus) *ne quid tulerint in via, neque in zona æs* (saint Marc, c. VI). Avant 754, saint Boniface de Mayence mentionne la ceinture servant à attacher la tunique de laine ou la soutane (tunicam *laneam*) distincte de l'aube (albam, tunicam lineam). Nous ne sachions pas que celle des évêques ait affecté au XIIIe siècle une forme particulière. Cette ceinture (*perizona*) leur était commune avec le reste du clergé, et même avec les laïques qui eux la portaient alors sur la tunique blanche (albam).

La cape du XIIIe siècle.

La cape du XIIIe siècle était ce vêtement large que rois, princes, nobles, évêques, prêtres, bourgeois, vilains, portaient par dessus la tunique. Dans divers conciles tenus en 1254 et 1260, elle est mentionnée sous les noms de *capa clausa*, *capa rotunda*. Le manteau épiscopal, revêtu d'hermine, en est une réminiscence assez exacte. Le chaperon relevé qui le couronne, représente l'aumusse ou chaperon de fourrure, inauguré vers le XIIIe siècle. La cape remonte en France à une haute antiquité ; dans presque toutes les langues

Digitized by Google

d'Europe, ce mot *cape* a été employé pour désigner le vêtement de dessus. Dans Roger Howden, *Vie de Henri II*, il est dit : « L'épée traversa la cape, la tunique et la chemise. » Le luxe qu'on déploya dans ces sortes de vêtements fut cause qu'un concile de Metz, en 888, en défendit l'usage aux gens d'Eglise. Sous Louis VII, elle fut interdite aux femmes de mauvaise vie, pour qu'on pût les distinguer des femmes légitimement mariées. Dès le XIIe siècle, la cape redevient l'habit commun des clercs et des moines.

Innocent IV l'interdit aux Juifs, parce qu'il arrivait souvent que les étrangers leur rendaient des honneurs, les prenant pour des prêtres.

Les capes à manches, admises chez les femmes, furent proscrites de l'Eglise, comme respirant un air trop négligé et trop mondain. La défense est du 16e canon du concile de Latran, confirmé par un concile de Montpellier tenu en 1214. — L'évêque du XIIIe siècle offrait à l'église métropolitaine, après son ordination, une cape *professionnelle*.

Les capes des évêques et des abbés admettaient alors les plus riches ornements. Le concile de Latran avait déjà été obligé d'en prescrire la trop grande profusion en 1139. L'auteur anonyme des miracles de saint Hugues, abbé de Cluny, raconte que le roi envoya au seigneur abbé, une cape toute resplendissante d'or, d'ambres, de perles et de pierreries.

Henri, roi d'Angleterre, visitant saint Louis, offrit à l'abbaye de Saint-Denis une cape d'or (*capa aurea*). La cape était de couleur arbitraire : cependant le rouge était réservé aux évêques, et le blanc aux nouveaux

Digitized by Google

baptisés. Elle était enfin au XIIIe siècle une des parties les plus importantes de la garde-robe royale. Saint Louis souvent, lorsque par humilité il lui arrivait de servir les moines à table, trouvant les écuelles brûlantes, dit un historien, couvrait ses mains sous sa cape. Celle de nos rois était traînante: de là, sous Louis IX, l'institution des officiers porte-cape.

Maintenant quel était le costume des évêques pour le saint sacrifice? Sex sunt indumenta communia presbyteris et episcopis, répond un pape du XIIIe siècle, Innocent III, videlicet: *amictus*, *alba*, *cingulus*, *stola*, *manipulus* et *planeta*.... Novem autem sunt ornamenta Pontificum specialia, videlicet: *caligæ*, *sandalia*, *succinctorium* (ceinture), *tunica*, *dalmatica*, *mitra*, *et chirothecæ*, *annulus* et *baculus*.... *pallium* autem, metropolitanorum et primatum et patriarcharum est proprium.

Comme aujourd'hui donc, l'évêque du XIIIe siècle prenait (par dessus le rochet) l'amict, l'aube, la ceinture, la tunique, la dalmatique et la chasuble, auxquels le métropolitain, le patriarche et certains évêques privilégiés ajoutaient le *pallium*.

1° *Le Rochet.*

Le rochet du XIIIe siècle ne se distingue du nôtre que par son capuchon. C'est le cocula dont parle S. Boniface de Mayence, en 754 (Lettre 105e). Il est question de ce rochet ou surplis à capuchon dans plusieurs monuments du XIIIe siècle, comme d'un vêtement commun à tout le clergé. C'est ce qu'il est facile de vérifier par les constitutions de Nicolas III, en 1278, et dans le concile d'Aschaffenbourg, en 1292.

Digitized by Google

Ce n'est qu'en 1386 que le capuchon disparaît pour faire place à la barrette imposée à tous les clercs par le concile déjà cité de Salzbourg.

2° *L'Amict.*

L'amict du XIIIe siècle était un linge blanc un peu plus large que le nôtre, mais drapé en forme de capuchon, dans les églises de Rome, de Narbonne, d'Auxerre, de Reims, etc. Cette manière, conservée chez les Dominicains et renouvelée à l'ordination des sous-diacres, est bien contemporaine du XIIIe siècle. « Amictus autem, dit le pape Innocent III, quo sacer- » dos *caput obnubit* illud significat quod in apocalypsi » describitur : Angelus Dei forte descendit de cœlo. » (Ap. c. x.)

On retrouve dans les anciens missels manuscrits de l'Eglise royale de Saint-Quentin, lesquels remontent précisément à la fin du XIIIe siècle, la prière que les évêques et les prêtres récitaient en rabattant sur le cou le capuchon formé par l'amict : « Quod autem amictus *super os planetæ revolvitur*, dit encore Innocent III, innuit quod omne opus bonum debet ad charitatem referri. (*De sacro altaris mysterio.*) » C'était, comme aujourd'hui, le premier vêtement de rigueur pour la célébration de la messe. Le décret est de Léon IV, et remonte à l'an 850 : Que nul ne dise la messe sans amict, sans aube et sans chasuble. L'amict, du latin *amicere* couvrir, n'avait d'autre destination primitive que de garantir le cou du froid. Les prières de plusieurs anciens missels, confirmés de l'opinion d'Amalaire, indiqueraient en effet qu'il fut inspiré moins encore par les règles de la décence que par le besoin de mettre le larinx à couvert, et de conserver ainsi à la

Digitized by Google

voix toute sa force et toute sa pureté. Comme le catholicisme vit de symboles, l'amict devint bientôt pour les uns le *symbole* du Sac de pénitence, pour d'autres de l'éphod de l'ancienne loi, avec lequel il avait une légère analogie par sa forme ancienne. A Rome, à Reims, etc., il était, pour sa forme de capuchon, le casque du salut : *Galeam salutis ad expugnandos diabolicos incursus*. Ces amicts, du moins en France et en Allemagne, étaient enrichis de broderies et d'ornements. Les pierres tombales de Rouen, de Châlons-sur-Marne, de Cologne et les Verrières de Tours, de Reims, etc., prouvent que c'était un usage à peu près général au XIIIe siècle.

3° *L'Aube et la Ceinture.*

L'aube du XIIIe siècle est fort simple pour les prêtres, mais susceptible de riches ornements pour les évêques, comme le prouvent les statues contemporaines. De riches bandelettes, de magnifiques découpures ornaient le bas de ces aubes épiscopales, qui de rigueur devaient être longues (*talares*), blanches (*albæ*), sans ouvertures (*clausæ*). L'historien des costumes en France observe qu'au XIIIe siècle, on trouve l'*aube* de *couleur* et fendue sur les côtés. Je présume qu'il s'agirait plutôt d'une espèce de chlamyde orientale, que les évêques portaient en place de l'ancienne tunique ou soutane blanche, laquelle les auteurs confondent souvent à cause de son nom (*alba*) avec l'aube proprement dite. Ce qui paraîtra surprenant, c'est que l'aube épiscopale était en certains pays rehaussée d'un orfroi d'or, de pierreries et d'autres riches ornements. Dans le chapitre 51e *de Alba*, le pape Innocent III l'affirme expressément : *aurifrigium* habet et *gemmata* est in diversis locis et *variis operibus* ad decorem.

Digitized by Google

Léon IV l'avait depuis longtemps imposée à tous les prêtres ; l'aube était tissue de lin à la différence de la soutane tissue de laine. Parmi les cadeaux réciproques que s'étaient envoyés les évêques Gunchard et Lulle, saint Boniface de Mayence cite une tunique de laine (la soutane), une tunique de lin (l'aube), des chaussures, des ceintures, une étole, un surplis et un petit manteau d'hiver, espèce de mozette. *Tunicam* laneam, *lineam*, caligas, *peripsemata*, orarium, et coculam et gunnam brevem nostro modo consutam. »

4° *L'Etole.*

L'étole du XIIIe siècle était une bandelette étroite, garnie de franges, ordinairement un peu plus large à sa partie inférieure, mais sans cette forme arrondie qui termine les nôtres. Elle était une marque de la dignité des évêques et des prêtres qui devaient la porter même au dehors dès l'an 813. « Presbyteri, dit le concile de Mayence, sine intermissione utantur orariis propter differentiam sacerdotis dignitatis. » Il leur fut même défendu de voyager sans étole.

On sait que dans le principe c'était une longue robe à manches, qui, après des retranchements partiels, successifs, se termine sous saint Sylvestre, en une étroite et simple bandelette sur le cou ; jusqu'au IXe siècle elle était réservée aux évêques. Saint Fulgence, par humilité refusait de la porter : Orario sicut omnes episcopi nunquam utebatur.

Déjà de riches palmettes au XIIIe siècle distinguaient l'étole épiscopale : La partie supérieure était assez simple, et on n'ornait guère que les extrémités, si l'on peut en juger par les statues de l'époque.

Digitized by Google

5° *Le Manipule.*

Jusqu'au douzième siècle, au rapport d'Etienne d'Autun, le manipule n'était qu'un linge pour s'essuyer le visage. C'est précisément au XIIe siècle qu'il se transforme en une étroite et simple bandelette faisant ornement en 1113. Bientôt il reçut une surcharge de décorations telles, qu'à peine après *cinquante ans*, on se souvenait de sa décoration primitive, écrit Robert Pautalus. (*Traité des Offices ecclésiastiques attribué à Hugues de Saint-Victor.*)

6° *La Tunique et la Dalmatique.*

La dalmatique des évêques du XIIIe siècle ressemble assez bien, pour la coupe, à la dalmatique des évêques de nos jours, mais celle-là plus ornée. Importée de la Dalmatie à Rome vers le IIe siècle, la dalmatique fut, dans le principe, commune aux évêques et aux prêtres jusqu'au XIIe siècle. Une charte de Grégoire IX, donnée aux abbés de Saint-Denis, prouve au moins qu'au XIIIe siècle elle était réservée aux évêques. (Voir plus haut) : Indulgemus ad *honoris augmentum* ut tunica et *dalmatica* uti de cœtero valeat. La dalmatique ancienne, celle des évêques comme celle des diacres, était souvent ronde et fermée, à manches larges, ordinairement blanche, ornée de deux bandes rouges (1). Super tunicam, écrit Innocent III, Episcopus vestit dalmaticam sic dictam eo quod in Dalmatia fuit reperta. Quæ sui forma figurat largitatem, quia *largas* habet *manicas* et *protensas*. Debet autem dalmatica

(1) Une tombe représentant un évêque d'Amiens du XIIIe siècle nous donne un exemple de dalmatique ouverte (Vuillemin). Contrairement à l'usage dont parle Innocent III, elle porte des franges sur les deux côtés.

Digitized by Google

habere duas lineas coccineas, hinc inde, ante et retro a summo usque deorsum. Remy d'Auxerre en donne la même description. Ces bandes ou parements placés aux deux côtés ont toujours été l'ornement qui distinguait la dalmatique de la tunique qui l'accompagne.

Indépendamment de ces deux bandes qui se trouvent au XIIIe siècle, et même sur la fin du XIIe, la dalmatique était ornée d'une riche bordure à la partie inférieure, et au collet, de franges au côté gauche seulement, comme on peut en juger par ce texte d'Innocent III : « In *sinistro quoque latere* dalmatica *fimbrias* habere solet. » Souvent de petites houpes, disposées symétriquement par étages, venaient encore en relever la richesse. On représente ordinairement Philippe-Auguste couvert de la dalmatique du XIIIe siècle. Quant à la tunique épiscopale de cette époque, elle ne différait de la nôtre que par la *longueur* et par les franges du bord inférieur. « Deinde Pontifex induit tunicam poderim id est *talarem*, significantem perseverantiam. (INNOC. *III, de altaris sacrif.)*

7° *La Chasuble.*

Nous ne pouvons donner une idée plus exacte de la chasuble du XIIIe siècle, qu'en renvoyant à celle qui se porte à la cathédrale de Reims, au temps de l'Avent et du Carême. Souvent, lorsque le prêtre est immobile au fond du sanctuaire, on croirait qu'un artiste vient de détacher du portail une de nos statues antiques, pour entretenir l'illusion et harmoniser le prêtre avec l'architecture qui l'entoure. Mais bientôt, dès que les chants de joie retentissent dans la vieille basilique, l'anachronisme reparaît. Ce n'est plus la chasuble du XIIIe siècle, avec sa magnifique simplicité, mais bien

Digitized by Google

deux planches informes, renforcées de bougran, qui laissent à peine au prêtre, sous ce vêtement disgracieux et bizarre, les restes d'une forme humaine. La chasuble, appelée par les auteurs *casula*, *planeta*, était une espèce de manteau en forme d'entonnoir, relevé par les bras.

D'abord, commune aux païens et aux chrétiens, elle ne paraît pas avoir été définitivement adoptée par le clergé avant le règne de Constantin, quoique rangée auparavant parmi les habits sacerdotaux. Elle fut souvent de laine ; rarement de soie, comme celle de saint Perpetuus; ou de grossière étoffe, celle de saint Cesaire ; tantôt brune ou de couleur sombre, celle de saint Grégoire; tantôt enfin sans ornement, comme celle de saint Fulgence. Lorsque le peuple quitta la chasuble, des capitulaires qui remontent à l'an 742, ordonnèrent aux prêtres, aux évêques et aux diacres de ne point la quitter. Elle est comprise, comme partie intégrante du costume exigé pour le saint sacrifice, dans le décret de Léon IV, déjà cité. Innocent III l'a parfaitement décrite dans son manuel *de sacro altaris mysterio*. « Quod autem casula cum *unica sit et integra, extensione manuum, in anteriorem et posteriorem partem quodammodo dividitur, designat et antiquam Ecclesiam quæ passionem Christi præcessit, et novam, quæ passionem Christi subsequitur*. Les anciennes chasubles ont-elles toujours eu, avant et pendant le XIIIe siècle, cette forme entièrement ronde ? — Certains auteurs, Sarti entre autres (*de veteri casula dipthica*), prétendent, sur l'autorité de plusieurs monuments, qu'on retrouve des exemples d'anciennes chasubles échancrées. Le texte si précis d'Innocent III : *cum unica sit integra, etc.*, nous incline vers l'opinion contraire, au moins

Digitized by Google

pour la période du XIIIe siècle. — Malheureusement, depuis le milieu du XVIe siècle à peu près, de fatales modifications ont enlevé à la chasuble du XIIIe siècle toute son ampleur et sa majesté. Le clergé prodigua bientôt à cet ornement d'abord si souple les lames d'or et d'argent, les pierres précieuses et les pesantes broderies : ce luxe ne tarda pas à en altérer la forme primitive.

Les bras se refusèrent à porter ces étoffes alourdies sous cette superfluité d'ornements ; les draperies perdirent leur bel agencement naturel ; il fallut échancrer sur les côtés, jusqu'au haut des deux bras ; et c'est sous cette forme méconnaissable que, depuis deux cents ans, elle est demeurée parmi nous. L'ancienne chasuble ne portait point de croix ; mais de simples bandes en forme de parements la partageaeint en deux. dans le sens de la longueur.

Ces parements ou orfrois brodés de la chasuble du XIIIe siècle s'appelaient *dorsale* et *pectorale*, et ordinairement ressemblaient assez par la forme au pallium dont les bandes, sans doute par analogie, s'appelaient, l'une *rational*, l'autre *super humeral*. On peut juger de la richesse de ces chasubles du XIIIe siècle, par l'ancien inventaire de la cathédrale de Reims. On y voit figurer en effet une chasuble satin rouge avec les orfrois formés d'un arbre couvert de petites perles, du don de Guillaume de Joinville, archevêque de Reims, mort en 1226. — Une autre chasuble de samis rouge fort large, avec des orfrois tissus d'or, du don de Henri de Braisne, archevêque de Reims, mort en 1240. Une chasuble, tunique et dalmatique de soie verte, couverte de plusieurs oiseaux rouges, avec pieds de fil d'or, plusieurs lettres et écussons,

Digitized by Google

donnée par Jean de Courtenay, archevêque de Reims, en 1266.

On a retrouvé dans le tombeau d'Hervé des galons d'or et de soie, destinés sans doute à l'ornement du milieu, du bas et du collet de la chasuble.

Le *pallium* n'est probablement que l'orfroi détaché de l'ancien manteau. Ainsi en fut-il de l'étole qui, large vêtement d'abord, se réduisit peu à peu à l'étroite bandelette qui en garnissait les bords (*ora*) et prit, dès ce jour, le nom d'*orarium*, tout en conservant aussi l'ancien nom de *stola*. Il y a, en effet, une analogie frappante entre le pallium et les orfrois de l'ancienne chasuble qui, elle-même, succédait au manteau rond.

Il est donc à présumer que le *pallium* était dans l'origine un manteau que les empereurs de Constantinople envoyaient aux prélats, comme une marque d'honneur et un symbole de leur dignité ; il signifiait que les évêques avaient dans l'ordre spirituel la même autorité que les empereurs dans l'ordre temporel. Quand un patriarche était sacré, il prenait le *pallium* sur l'autel ; en confirmant l'élection d'un métropolitain, c'était lui qui envoyait cet insigne au nom de l'empereur. Il est aujourd'hui porté par tous les évêques schismatiques d'Orient. Dans l'Eglise latine le Pape seul, comme patriarche de l'Occident, accorde le *pallium* à tous les archevêques et même à quelques évêques privilégiés, qui en font la demande avec trois instances : *instanter*, *instantius*, *instantissime*. L'évêque d'Arles est le premier qui l'ait reçu en France. Saint Césaire en fut décoré en sa qualité de vicaire du saint-siége. Brunehault l'obtint pour Siagrius, évêque d'Autun.

Digitized by Google

Quoiqu'il en soit de ces origines, la forme du *pallium* du XIIIe siècle nous a été parfaitement décrite par Innocent III, et cette description est en tout confirmée par les verrières et les miniatures contemporaines : « Pallium quo *majores* utuntur *Episcopi*, significat disciplinam qua seipsos et subditos archiepiscopi debent regere. Fit enim pallium de *candida lana contextum habens desuper circulum humeros constringentem et duas lineas ab utraque partes dependentes. Quatuor autem cruces purpureæ*, *ante et retro*, et a dextris et a sinistris. Sed a sinistris est duplex et simplex à dextris.... Quatuor cruces purpureæ sunt quatuor virtutes politiæ : justitia, fortitudo, prudentia, temperentia : quæ nisi Christi sanguine purpurentur, frustra sibi virtutis nomen usurpant, et ad veram beatitudinis gloriam non perducunt. Le pallium était attaché avec trois aiguilles d'or sur la poitrine, sur le dos et sur l'épaule gauche : Tres autem quacus pallio infiguntur, ante pectus, super humerum et post tergum, designant compassionem proximi, administrationem officii, districtionemque judicii..... Antequam metropolitanus pallio decoretur, non debet clericos ordinare, pontifices consecrare, vel ecclesias dedicare nec archiepiscopus appellari. Preuve que le pallium symbolisait l'investiture de la juridiction métropolitaine.

Résumé du costume des Evêques du XIIIe *siècle.*

L'Evêque est revêtu de la tunique violette, soutenue par la ceinture. En tête ou la mitre à lames d'or, semée de pierreries, même sur les bandelettes frangées, mais plus écrasée que la mitre moderne ; ou le capuchon de soie et l'aumusse d'hermine ; ou la bar-

Digitized by Google

rette ronde, qui ne fait qu'apparaître surtout en France, excepté pour les cardinaux. Des gants brodés d'or sur le dos de la main, à sujets religieux ou symboliques, avec légendes. Aux doigts, l'anneau de pierreries enchassées d'or.

La crosse petite, fond d'émail, aux volutes capricieuses et bizarres, surchargées d'or, de topazes, d'émeraudes ou de saphirs.

Par dessus la tunique violette, la cape ronde à capuchon d'hermine, ou aumusse, aux draperies larges, serrée d'une riche agrafe dit *fermillet*, d'un tissu de soie, souvent relevé de broderies, ou même toute d'or, mais plus rarement.

Pour le sacrifice : l'amict tantôt relevé, tantôt abaissé en capuchon, l'aube blanche fermée et ceinte d'une ceinture de lin ; cette aube est relevée d'éclatantes broderies. Le manipule et l'étole, en forme de bandelette étroite, frangée et relevée d'or au bas, sans la forme arrondie de l'étole moderne. Après la tunique de soie vient la dalmatique, bordée de légers dessins d'or ; les manches très larges mais courtes sont frangées ; deux bandes rouges fort étroites se dessinent sur un fond blanc par les côtés, dans le sens de la longueur. Enfin la chasuble de soie à orfroi, en forme de croix et plus souvent de *pallium*, sans échancrures, comme celle du carême à la cathédrale de Reims. Certains évêques privilégiés et tous les archevêques portent, par dessus la chasuble, le *pallium* de même forme, mais plus long que le pallium moderne et avec cette différence que les croix sont *rouges* au lieu d'être *noires*. (Durand de Mende).

Enfin l'évêque est chaussé de sandales couvertes ou

Digitized by Google

en cuir à jour, formées de diverses bandes de couleurs, serrées par une riche agrafe d'or.

Jusqu'au XIVe siècle, le *rational* à peu près tel qu'il était admis par les grands prêtres juifs faisait partie du costume archiépiscopal de l'église de Reims. DD. archiepiscopus, dit l'ordre de réception de Guillaume Fillastre, *parat se ad missam cum pallio et rationali.* Cet usage, particulier à l'église de Reims, est confirmé par le témoignage des verrières et de la statuaire de la cathédrale.

Du Costume des Prêtres.

Ce qui nous reste à dire du costume des prêtres au XIIIe siècle se réduit à peu de chose, la différence ne consistant le plus souvent que dans la plus ou moins grande richesse d'ornements. Pour résumer ce qui ressort des autorités invoquées plus haut, il nous suffira de ce court aperçu :

Le prêtre du XIIIe siècle est revêtu d'une tunique ou soutane de couleur sombre, brune ou noire, jamais violette. Une ceinture relève sa tunique; pour coiffure, le chaperon ou la barrette ronde; dans l'hiver, l'aumusse, mais de peau de lapin ou de renard, jamais d'hermine, à moins qu'il ne soit chanoine ou revêtu d'une haute dignité ecclésiastique approchant la prélature. Point de sandales, réservées aux évêques, mais une espèce de soulier large à courroies. Par-dessus la tunique, une cape ronde, fermée et sans manches surtout ; d'une couleur peu éclatante; comme la tunique elle ne doit se faire remarquer ni par une taille trop courte, ni par des draperies trop larges et des formes trop longues. Défense de porter des anneaux, des boucles d'or et d'argent... Défense de porter la coiffe,

Digitized by Google

espèce de grande calotte efféminée qui faisait l'ornement des femmes et des laïques du XIIIe siècle (Voir les conciles de Latran, d'Arles, de Bayeux, de Salzbourg, cités plus haut).

A l'office divin, tout le costume de l'évêque, moins la profusion des ornements et à l'exception de la mître, de la crosse, de l'anneau, des gants, de la dalmatique, de la tunique, et même des sandales, d'après la bulle de Grégoire IX et l'opinion des auteurs qui ont écrit sur la matière.

Hors de la messe, aux vêpres, etc., le surplis à capuchon, la barrette et le chaperon ou l'aumusse, comme pour la toilette de ville; pour d'autres cérémonies, la cape.

Tous ces détails sur les vêtements ecclésiastiques, au XIIIe siècle, ressortent non seulement de l'autorité des livres liturgiques, des canons, des conciles, mais surtout, comme nous l'avons remarqué, des miniatures, des peintures sur verre, et de toute la statuaire contemporaine.

Et ici, en finissant, nous observerons que cette double autorité de la tradition écrite et monumentale est entièrement indispensable si l'on veut éviter les erreurs en cette matière. On comprend en effet parfaitement, que peu initié parfois aux connaissances liturgiques et aux variations du costume clérical, un artiste devait être souvent tenté d'attribuer le costume de son temps à des personnages plus anciens, tout étonnés, sans doute, de se revoir sous des ornements dont le nom et la forme leur étaient complètement inconnus. Quand sur nos tapisseries on voit des personnages bibliques porter des lunettes, comment s'étonner de trouver ailleurs quelques anachronismes?

Digitized by Google

Il faut donc, avant d'affirmer, non pas s'assurer seulement si la sculpture ou la peinture dont on s'autorise, date du XIIIe siècle, par exemple, mais bien vérifier si elle représente fidèlement, d'après les deux traditions comparées, un personnage de cette même époque et non tout autre appartenant à des siècles antérieurs.

III. *Des autres objets consacrés au culte.*

Le siècle de saint Louis a certainement surpassé en bon goût et en richesses toutes les merveilleuses créations du moyen-âge. Il suffit de parcourir le musée de Cluny, de feuilleter quelques-uns des manuscrits du XIIIe siècle, d'interroger nos plus savants archéologues, de considérer, surtout, les nombreux dessins qui nous sont restés de l'orfèvrerie du moyen-âge, pour constater cette supériorité dont nous parlons.

Les croix du XIIIe siècle sont souvent émaillées, relevées d'or et de pierreries. Le Christ, au lieu d'être toujours couvert d'un linge formant ceinture est parfois ceint de la couronne impériale, revêtu d'un manteau ou de la tunique traditionelle. Plusieurs croix processionnelles, surtout, offrent cette particularité remarquable.

En 1205, Philippe-Auguste fit construire, pour une parcelle de la vraie croix, une croix d'or, toute couverte de rubis, de saphirs, d'émeraudes et de perles rientales. Les extrémités de cette croix, dont nouso avons le dessin, sont de forme trilobée. Le pied repose sur un beau socle, dont le sommet se termine en chapiteau ; le point d'intersection des branches est entouré de rayons.

Digitized by Google

On conserve dans la petite église d'Orval, arrondissement de Saint-Amand, département du Cher, une croix en vermeil, formant reliquaire, donnée par saint Louis au seigneur d'Orval. Sur la face principale sont cinq petites chasses en cristal. La figure du Christ est mobile et couvre une autre relique. Au revers, quatre petits reliefs en argent ; un cinquième au milieu contient l'hostie. La hampe est ornée d'une fleur de lis d'or sur fond bleu. Aux extrémités du croisillon, on a ciselé un château-fort sur fond rouge : ce sont sans doute les armes du seigneur de Montraud et d'Orval.

Ces types mériteraient bien d'être conservés et popularisés au moins par le dessin et par la peinture.

Les chandeliers, les candélabres sont souvent relevés par quelques ciselures. Il en reste peu de modèles ; en général, ces chandeliers sont petits, peu gracieux et à sujets presque toujours fantastiques. Les custodes, les navettes, les encensoirs, infiniment variés pour le dessin et l'ornement, échappent à la description. Qui pourrait surtout décrire la magnificence de ces reliquaires, sur lesquels on admirait, comme sur de petits temples chrétiens, et les proportions de l'architecture ogivale, et les enroulements gracieux des feuillages dus à la sculpture, et toutes les richesses de la statuaire, ou bien l'art des émailleurs. Nous citerons, comme modèle du genre, le reliquaire de N.-D., à Aix-la-Chapelle, la chasse des rois mages à Cologne. Les couvertures de nos splendides manuscrits du XIIIe siècle et des évangiles, destinés à l'office divin, étaient souvent autant de chefs-d'œuvre, où l'or et les pierreries se jouaient sur un riche fond d'émail. Les ciboires conservent l'ancienne forme de

Digitized by Google

tour ou de colombe (*columba ad repositorium*). Les ostensoirs pour l'Eucharistie n'existent pas encore. Les monstrances destinées à exposer les reliques sont infiniment variées. Les calices ont la coupe plus large et moins haute, ordinairement, que nos calices modernes. Plusieurs étaient ansés dès le milieu du XIIe siècle. On conservait au trésor de Saint-Denis un calice du célèbre abbé Suger (1150). La coupe ansée de ce calice était d'une agathe orientale, très bien travaillée. La garniture, sur laquelle on lisait *Suger, abbas*, était de vermeil doré, enrichi de pierres précieuses.

La patène d'une pierre, nommée serpentine, était semée de petits dauphins dorés, avec une bordure d'or, chargée de diverses pierreries. Nous citerons encore, comme type du XIIIe siècle, le magnifique calice de St-Remi dont le dessin a été conservé au cabinet des antiques (Bibl. de Paris). On peut en lire la description dans l'intéressant ouvrage de M. Tarbé, sur les *Trésors de Reims*.

Le calice du XIIIe siècle, retrouvé à Troyes, dans le tombeau d'Hervé, à l'exception des anses, présente, pour la forme, quelque ressemblance avec celui de l'abbé Suger. La coupe de ce calice d'argent est large et peu élevée, toute dorée au dedans ; la tige est ornée d'un anneau cannelé, et se termine par des espèces de feuilles pointues en relief, s'épanouissant sur la base, qui est circulaire. Celle-ci offre des dentelures dorées, ainsi que l'anneau de la tige. La patène, également en argent, ne diffère guère, pour la forme, des patènes d'aujourd'hui ; intérieurement, elle est ornée d'un cercle d'or à l'endroit où elle commence à former le

Digitized by Google

creux : au centre est une main qui bénit au milieu d'une nimbe crucifère. Le tout est ciselé et doré.

Enfin, au milieu de toutes ces richesses, l'esprit se perd et ne sait ce qu'il doit le plus admirer, ou du génie de ce siècle prodigieux, qui se fait un jeu de tant de merveilles ou de la foi de ces artistes infatigables, qui consacraient, au profit de la religion, l'inépuisable fécondité de leur talent.

Digitized by Google

Lecture de M. Goda.

—

RAPPORT SUR L'HISTOIRE DE CHARLEVILLE, PAR M. JEAN HUBERT, MEMBRE CORRESPONDANT.

—

Je viens présenter à l'Académie le rapport de la commission chargée d'examiner l'Histoire de Charleville, ouvrage récemment publié par M. Jean Hubert.

Votre commission, Messieurs, a cru devoir s'occuper de son travail avec un soin tout particulier et un intérêt qu'expliquent aisément d'une part le mérite réel de l'ouvrage, d'autre part les titres littéraires de l'auteur.

M. Jean Hubert est un de vos plus anciens membres correspondants; l'Académie l'a déjà proclamé lauréat; il est connu dans le monde savant par des travaux remarquables; souvent, et tout dernièrement encore, sa plume a enrichi nos annales de documents intéressants :

Aborder le premier un sujet inexploré est toujours une tâche ardue, et pour l'entreprendre il faut se sentir la force et le courage de renverser seul et sans point d'appui les obstacles de tout genre qui doivent entraver votre marche.

Digitized by Google

Tel se présentait le travail entrepris par notre savant correspondant; il n'en a pas été effrayé, et le succès a en partie couronné ses efforts.

Aujourd'hui, presque toutes les villes, cités et bourgades de quelque importance comptent un ou plusieurs historiens; Charleville seul avait été oublié; jusqu'ici il n'existait sur cette ville ni chronique, ni mémoire, ni légende.

C'était là une lacune pour l'histoire générale du pays; car, malgré son origine toute récente, et peut-être, en raison de cette origine, Charleville se présente à l'historien sous un aspect original et tout-à-fait à part, avec des institutions qui lui sont propres, qui semblent même une anomalie pour l'époque où elles ont été créées, et qui, à ce point de vue, sont surtout dignes de fixer l'attention de l'observateur.

Au commencement du dix-septième siècle, Charles de Gonzagues, duc de Nevers, possédait entre Mézières et la Meuse une principauté connue sous le nom de principauté d'Arches, qui se composait probablement d'un château à peu de distance duquel s'étaient élevées quelques habitations formant le village d'Arches.

Cette principauté était peu importante; cependant sa position sur le bord d'un fleuve naviguable, à proximité de forêts et de terrains fertiles permettait d'y établir quelque chose de grand et de durable; Charles de Gonzagues le comprit et se proposa de remplacer le village d'Arches par une cité qui porterait son nom. C'était pour l'époque une idée hardie et d'une exécution bien difficile. Depuis plus de quatre siècles, les efforts constants de la monarchie tendaient à la centralisation, à l'abolition de la féodalité, et à

Digitized by Google

la suppression de la suzeraineté des grands vassaux sur les communes ; on pouvait, on devait donc craindre de la résistance au projet formé par un prince souverain d'élever, à quelques pas de la frontière, une ville importante, indépendante de l'autorité royale.

Ces difficultés furent vaincues, Charles de Gonzagues obtint un arrêt du Conseil et des lettres patentes octroyant des immunités et des franchises aux habitants de Charleville.

Il fit dresser un plan de sa nouvelle ville sur des dessins élégants et avec cette régularité de style qui distingue encore aujourd'hui Charleville ; les premières constructions furent élevées à ses frais, et il en eut été de même de la ville entière, si les ressources du fondateur eussent été en harmonie avec la grandeur de ses idées ; mais malheureusement ce prince magnanime était quelquefois besoigneux, et il fut contraint de faire faire par d'autres ce qu'il ne pouvait terminer lui-même.

Pour y arriver, il concéda gratuitement ou moyennant des redevances insignifiantes, des terrains dans sa nouvelle ville à la condition d'y bâtir d'après ses plans ; Gouverneur de Champagne, il imposa à chaque ville de son gouvernement l'obligation d'élever une maison dans une des rues principales ; on répondit à cet appel, et l'on peut voir encore aujourd'hui quelques maisons au sommet desquelles est une inscription indiquant le nom des villes qui les ont fait élever, Reims, Ay, Vitry-le-François, etc., etc., contribuèrent de cette manière à l'œuvre de Charles de Nevers.

Quant au mode employé pour attirer la population, il est peu flatteur pour les familles, qui, comme celle de votre rapporteur, croient remonter à l'origine de

Digitized by Google

Charleville, M. Hubert nous apprend que le duc de Nevers fit de sa cité naissante un lieu d'asile où vinrent se réfugier nombre de personnes ayant eu des démêlés avec la justice de leur pays.

Hâtons-nous, toutefois, de dire que le prince et ses représentants surent, dans ce genre de recrutement, ménager, autant que possible, la forme et les apparences : ainsi, pour obtenir le droit de bourgeoisie, l'impétrant présentait une requête dans laquelle il excusait, avec plus ou moins d'adresse, *les peccadilles le forçant à s'expatrier* : l'assassin avait été provoqué, le banqueroutier *avait eu des malheurs*, le ravisseur avait cédé à une passion insurmontable, etc., etc.

La cité, ainsi bâtie et peuplée, commença à vivre d'une vie tout-à-fait exceptionnelle, avec des institutions qu'on ne rencontre nulle part à cette époque; son commerce s'accrut, grandit, et, contrairement à ce que pouvait faire craindre les divers éléments dont s'était originairement formée sa population, ses habitants acquirent, en peu de temps, une réputation de probité et de loyauté qui devint proverbiale et qui existe encore aujourd'hui.

Quant à son administration, à son organisation judiciaire, et à la force armée, chargée de veiller à sa sûreté intérieure et extérieure, nous voyons le tout empreint de dispositions quasi-libérales et devançant d'un siècle au moins les institutions de l'époque.

L'administration municipale se compose d'un consul, quatre directeurs et d'un conseil de ville; ces magistrats sont en partie nommés par le prince, mais la nomination d'une partie est laissée à l'élection; la force armée se compose d'une véritable garde nationale, organisée comme elle le fut ultérieurement;

Digitized by Google

elle porte le nom de garde urbaine, ou milice bourgeoise; il y a en outre deux corps privilégiés : les arquebusiers et la compagnie de la jeunesse; ces milices nomment leurs chefs à l'élection.

A l'abri de ces institutions et par l'énergie et le travail de ses habitants, on voit, pendant un siècle et demi, Charleville grandir et s'accroître seul et sans l'appui des suzerains; car les descendants des fondateurs, retirés dans leur principauté de Mantoue, ne s'occupent plus de leurs *bons et loyaux Caropolitains* que pour leur permettre de déposer de temps en temps, à leurs pieds, des marques d'estime et de reconnaissance, se traduisant invariablement par l'envoi d'une somme de deniers comptants.

Telles furent, Messieurs, en quelques mots, l'origine et l'existence de Charleville, jusqu'en 1789, époque à laquelle, malgré la résistance de ses habitants, qui voulaient conserver leurs priviléges, la ville cessa de faire exception et fut obligée d'envoyer un représentant à l'assemblée nationale et de se fondre dans la centralisation générale.

Si à cette époque s'arrête brusquement l'originalité de Charleville, là s'arrête aussi brusquement, nous sommes forcés de le dire, l'ouvrage de M. Hubert, car nous ne pouvons sérieusement considérer, comme la suite de son histoire de Charleville, la notice sommaire de ce qui s'est passé depuis 1789, c'est-à-dire pendant près de trois quarts de siècle.

En résumé, votre commission, messieurs, a cru devoir diviser en trois parties l'examen de l'ouvrage à elle renvoyé.

Digitized by Google

La première partie est un sommaire historique, lucide et savant, dans lequel l'auteur donne d'intéressants détails sur l'ancienne Gaule-Belgique ; votre commission s'est peu arrêtée à cette première partie ; c'est un résumé fait avec beaucoup d'érudition et convenablement placé en tête de l'histoire de Charleville, mais qui pourrait également servir d'introduction à l'histoire de Rethel, Attigny, Sedan et autres localités de cette partie de la France ;

La seconde partie comprend l'histoire de Charleville, depuis 1606, époque de sa fondation, jusqu'en 1789, époque à laquelle cette ville perdit ses priviléges.

Cette partie de l'ouvrage était, sans contredit, la plus difficile à traiter, celle qui demandait le plus de soins et de recherches, c'est cependant celle dans laquelle l'auteur a certainement le mieux réussi, et votre commission la considère comme défiant toute espèce de critique; nous n'hésitons pas à dire que dans la condition où se trouvait l'auteur, c'est-à-dire obligé de marcher sans guide, et dirigé par sa seule inspiration, la tâche par lui accomplie, nous paraît un chef-d'œuvre. L'histoire de Charleville, par M. Jean Hubert, jusqu'en 1789, a sa place marquée dans l'histoire générale du pays dont l'auteur vient de mettre au jour quelques pages intéressantes et inédites.

Quant à la dernière partie de l'ouvrage, celle qui traite de l'histoire de Charleville depuis 1789, nous le répétons, nous considérons cette partie comme n'existant pas.

Il s'est passé cependant, à Charleville, des choses dignes d'être signalées pendant ces trois quarts de

Digitized by Google

siècle. En consultant quelques personnes, l'auteur aurait pu aisément se renseigner sur les faits importants : En effet on voit, pendant la terreur, de beaux et nobles dévouements ; nous pourrions citer certaines familles qui, au péril de leur vie, eurent constamment cachés chez elles, pendant ce temps de proscription, des prêtres non assermentés enseignant en secret, aux enfants des familles restées purement catholiques, les principes de la vraie religion.

Quelques belles pages étaient dues, suivant nous, à M. Regnault-Brincourt qui, en qualité de maire de Charleville et couvert seulement par son énergie et sa réputation intègre, sut dominer cette funeste époque et protéger les personnes et la propriété; M. Hubert cite bien son nom, mais M. Regnault avait droit à un plus long panégyrique. J'abrège, Messieurs, pour passer à la lacune la plus importante de l'ouvrage, celle qu'on ne peut s'expliquer ; je veux parler du silence presque entièrement gardé sur les services rendus à la cité par un homme que chacun de vous connaissait de réputation et que plusieurs de nos confrères ont, comme moi, connu personnellement, je veux parler de M. l'abbé Delvincourt, curé de Charleville, pro-vicaire de l'évêque de Metz, fondateur du séminaire et du collége de Charleville.

Depuis la suppression du collége des Jésuites, l'instruction supérieure avait été à peu près nulle à Charleville : l'abbé Lissoir, en 1782, avait bien été chargé de la direction d'un nouveau collége, mais qui n'avait eu qu'une existence insignifiante. L'école centrale et une école secondaire communale, créées depuis, ne donnaient que les premiers éléments de l'instruction.

Digitized by Google

M. l'abbé Delvincourt, rentré à Charleville avec les émigrés, s'émeut de cet état de choses et veut le faire cesser ; il réunit quelques élèves dans une maison particulière, et leur nombre augmentant, il obtient la fondation d'un collége communal qu'il administre en même temps que le petit séminaire.

Cette concentration dans les mêmes mains des fonctions de principal du collége et de supérieur du séminaire, eut un résultat et des conséquences dont les deux établissements profitent encore aujourd'hui.

Séparés, pendant toute la journée, les élèves du séminaire et du collége se réunissent pour la classe ; de là une louable émulation et des rapports intimes entre la jeunesse se destinant au sacerdoce et celle qui doit entrer dans le monde.

Indépendamment des services par lui rendus à l'instruction, combien M. Delvincourt n'en a-t-il pas également rendus à la religion ? A cette époque, par une anomalie (qui existe, du reste, encore aujourd'hui dans l'organisation judiciaire), Charleville était du diocèse de Metz, pays avec lequel ses rapports sont peu fréquents et que les Ardennes n'ont jamais été habitués à considérer comme leur capitale (1).

Il était à craindre que ce déplacement ne nuisît à la religion : la haute influence de M. Delvincourt sut y

(1) Tout dernièrement un bruit sérieux mais prématuré avait annoncé la formation d'une nouvelle cour impériale, dont Reims serait le chef-lieu et qui comprendrait l'Aisne, la Marne et les Ardennes ; cette nouvelle a été reçue dans les Ardennes avec un enthousiasme égal à celui montré par les habitants, en apprenant que les efforts de leurs représentants MM. Riché et Ladoucette venaient de les doter d'une voie de fer, reliant Reims et les Ardennes.

Digitized by Google

remédier; son titre de pro-vicaire en fit le véritable prélat des Ardennes; une chaire de théologie fut établie au séminaire; des prêtres furent consacrés dans l'église de Charleville; enfin, grâces à lui, les Ardennes purent atteindre, sans que la religion eût à en souffrir, l'époque à laquelle elles furent rendues à leur prélat naturel. M. Delvincourt fut donc le restaurateur de la religion et des études dans les Ardennes.

Nous sommes d'autant plus étonné du silence de M. Hubert, en ce qui le concerne, qu'il a été publié après son décès une biographie remarquable de cet ecclésiastique, par Mgr Regnault, évêque de Chartres, et alors vicaire à Charleville, biographie dans laquelle M. Hubert aurait trouvé une partie des renseignements dont il avait besoin.

Quoiqu'il en soit, Messieurs, et malgré la faiblesse de la dernière partie de l'ouvrage, votre commission n'en persiste pas moins à considérer l'histoire de Charleville comme digne d'encouragement; elle est convaincue que l'auteur ne considère pas cette dernière partie comme terminée, et qu'il a l'intention de la retoucher, peut-être même de la refaire entièrement; en attendant, elle vous propose de décerner une médaille d'argent à M. Jean Hubert, pour son Histoire de Charleville.

Digitized by Google

Lecture de M. Th. Lorin.

—

LES OEUFS DE PAQUES.

—

Plus on avance dans la vie, et plus on cherche à s'y rattacher, à la ressaisir, en se rapportant par le souvenir à ses premières années. C'est avec délices que je me rappelle entre autres les *œufs de Pâques*, qu'on nous promettait comme récompense de notre sagesse, et que devaient, disait-on, nous rapporter de Rome les cloches qui avaient été passer dans la ville sainte l'intervalle du jeudi au samedi saint, notre joie en les recevant, nos jeux avec ces bienheureux œufs, etc. Mais laissons-là nos souvenirs d'enfance, pour nous occuper de quelques observations sur cette coutume.

Personne n'ignore que dans la philosophie et la théologie des anciens, les œufs ont été considérés comme un symbole sacré. Je ne parlerai pas de l'*œuf d'Orphée*, emblême mystérieux que ce poète philosophe employait pour désigner la force intérieure et la fécondité dont la terre est imprégnée. Je n'entrerai pas non plus dans de longs détails sur ce que nous rapporte Hérodote concernant l'*œuf d'Osiris*, où ce Dieu avait, selon les Egyptiens, renfermé tous les

Digitized by Google

principes du bien, parmi lesquels son rival ou antagoniste Typhon trouva, par une ruse criminelle, moyen d'introduire autant de principes de maux, et qui devint ainsi l'origine du mélange du bien et du mal sur la terre. Selon d'autres philosophes païens, un *œuf* était le berceau du monde, c'était d'un *œuf* qu'étaient nés plusieurs de leurs dieux et de leurs personnages célèbres. De là le rôle important que jouait l'œuf dans les sacrifices de Cybèle, mère des dieux, (*Magna mater*). (Voyez GROTIUS, *De verit. relig. Christ.* lib. I.)

Cette opinion était également répandue chez les Chaldéens, les Persans, les Indiens, etc. (Voyez BOULANGER, *Antiq. dév.* liv. III, ch. 2, etc., etc.) On la retrouve chez les anciens peuples du Nord. Selon la mythologie islandaise, le monde serait né d'un *œuf*, déposé par un oiseau mystérieux sur les genoux de *Waeinomaénon*, l'une des principales divinités du pays, et qui, même après l'introduction du Christianisme chez ces peuples, partagea durant quelque temps le culte que, comme chrétiens, ils rendaient à la Vierge Marie. Waeinomaénon, disent les mythologues Islandais, couva cet œuf dans son sein; mais l'ayant laissé tomber, l'œuf se cassa; la partie inférieure de la coquille forma la terre; la partie supérieure, le ciel; le blanc, le soleil et les étoiles. On sent bien que je n'admets point cette légende mythologique comme l'origine de nos *œufs de Pâques*; mais j'ai cru devoir indiquer ce rapprochement, à la fois bizarre et curieux, entre les opinions des philosophes de l'antiquité et celles des anciens mythologues du Nord.

De cette importance, en quelque sorte religiense donnée à l'*œuf*, vient, selon plusieurs écrivains, l'usage

Digitized by Google

de divers anciens peuples de l'Asie et de l'Europe qui, au rapport de Court de Gébelin et de quelques autres, célébraient le premier jour de l'année en s'envoyant réciproquement des *œufs* que l'on teignait de diverses couleurs, spécialement en rouge, couleur favorite des nations antiques, et en particulier des Celtes. Le voyageur Chardin nous apprend que, de son temps, cette coutume était encore en vigueur chez les Persans.

La fête du nouvel an, dit l'auteur du *Monde primitif*, avait lieu, comme on le sait, à l'équinoxe du printemps, par conséquent vers Pâques. Les Persans y voyaient un hommage rendu au soleil physique. Les chrétiens, en l'adoptant, s'en servirent pour célébrer la victoire que le Sauveur du monde, le véritable *soleil de justice* remporta sur la mort par sa résurrection. D'autres, et en particulier les chrétiens du rit grec, considérèrent les *œufs de Pâques* comme une allusion à notre divin Seigneur sortant plein de vie du tombeau, comme l'*oiseau sort de l'œuf*. (Voy. Weber, *Mém. sur la cour de Russie*, t. I, p. 14, 15. — Pouqueville, *Voyage en Grèce*, ch. 132, tom IV, p. 417, etc.)

Mais est-il bien nécessaire de chercher à l'usage des *œufs de Pâques* une origine mystique? Ne pourrait-on pas les retrouver plus simplement dans les redevances en *œufs* que les fermiers payaient à leurs propriétaires, et que l'on désignait dans le moyen-âge par les mots *ovagium*, *ovilegium*, *ova de crucibus*, etc.? (Voy. Du Cange, *Gloss. med. latin.* t. IV, col. 1417, 1419, 1420, etc.) Ces redevances se payaient naturellement au renouvellement de l'année qui, jusqu'en 1567, ne commençait en France qu'au 1er avril, aux environs

Digitized by Google

de Pâques (1). C'est sans doute pour cela que Pâques est resté une des échéances du paiement des fermages. A la fête de Pâques, quelques curés de campagne levaient sur leurs paroissiens une redevance en *œufs*, laquelle fut par la suite convertie en argent. Encore aujourd'hui, dans nos villages, les chantres, les suisses, es bédeaux et les enfants de chœur perçoivent de chaque habitant de la paroisse, sous le nom d'*œufs de Pâques*, une sorte de tribut ou de gratification en argent ou en nature. En Normandie, les sacristains, enfants de chœur, etc., lèvent en nature cette sorte d'impôt auquel on donne dans le pays le nom de *Pâquerets*.

Peut-être aussi la coutume dont il est question vient-elle de ce que les *œufs* ayant été interdits durant le carême, on se félicite mutuellement par des présents d'*œufs*, de la cessation de cette abstinence, qui autrefois était de rigueur.

Quoiqu'il en soit, l'usage des *œufs de Pâques* est en grande vigueur à Saint-Pétersbourg et dans le reste de la Russie ; c'est même une sorte de solennité pour ces peuples qui, professant la religion grecque, sont astreints à une abstinence bien plus rigoureuse que la nôtre.

En Russie les *œufs de Pâques* ne sont pas seulement, comme chez nous, de petits cadeaux d'œufs que les parents font aux enfants ; ces dons réciproques ont lieu entre les grandes personnes, et des inférieurs aux su-

(1) Dès 1564, Charles IX avait rendu en son château du Roussillon une ordonnance qui fixait le commencement de l'année au 1er janvier; mais cette ordonnance éprouva, durant trois ans, de vives résistances.

Digitized by Google

périeurs, comme des supérieurs aux inférieurs. Ainsi que chez nous, ces œufs sont durcis, et le plus ordinairement teints en rouge. On y trace souvent des devises dont la plus commune est : *Le Christ est ressuscité*. Quelques-unes de ces devises sont moins graves et même un peu mondaines : *Ceci est un présent que je fais à la personne que j'aime; prenez, mangez et pensez à moi*, etc. On fait monter à plusieurs millions le chiffre des œufs qui se débitent à Saint-Pétersbourg durant les fêtes de Pâques.

Outre les œufs naturels, on en fait aussi d'artificiels en or, en argent, en cristal ou en verre ; ces derniers se fabriquent à la manufacture impériale des glaces de Saint-Pétersbourg. Dans les repas solennels qui se font le jour de Pâques, les cuisiniers ont soin de dresser les différents mets, soit viandes, soit plats de dessert, de manière à ce qu'ils représentent la figure d'un *œuf*, et l'on affecte même de donner cette forme à presque tous les vases dans lesquels les mets sont servis. (Voyez J. Kohl, *Russia and Russians*, ch. 23, t. II, p. 164 et suiv.) L'auteur (ibid. p. 189 et suiv.) entre dans de longs détails sur les jeux auxquels les enfants et même les hommes faits se livrent entre eux avec les *œufs de Pâques*. Plusieurs de ces jeux ressemblent à ceux que pratique chez nous la jeunesse, lesquels au demeurant ne sont peut-être pas beaucoup plus frivoles que l'essai que je viens de soumettre à mes lecteurs.

Consultez :

Lamésangère, *Dict. des proverbes*. Paris, 1821, p. 154.

Xav. Girault, *Etymol. des usages*, etc. *Mém. de l'Acad. celtique*, tom. II, p. 72, 73, etc., etc.

Digitized by Google

Lecture de M. Th Lorin.

—

QUELQUES CONJECTURES SUR LE NOM D'*ARNOLPHE* APPLIQUÉ PAR DÉRISION AUX MARIS TROMPÉS.

—

Le nom d'*Arnolphe* n'offre, par lui-même, aucun sens injurieux ou défavorable. Ce nom, à raison de sa désinence *ulf*, *olphe*, paraît être d'origine septentrionale. En effet, les noms qui se terminent en *olphe*, *ulf*, etc., sont très communs chez les peuples du Nord ainsi que chez les Lombards, originaires de ces contrées : *Pandolphe*, *Astolphe*, *Adolphe*, *Æthelwulf*, roi saxon, *Astaulphe*, roi des Wisigoths d'Espagne, etc., etc.

Selon G. Wachter, *Gloss. germ. Col.* 762, cette désinence *ulph ou olph* serait formée du Teuton *hulf*, secours, soutien; mais M. de Sourdeval croit, et j'estime avec assez de vraisemblance, qu'elle a pour racine le mot septentrional *wulf*, *wolf*, loup. (Voyez *Etudes gothiques*, Acad. d'agricult. de Tours, ann. 1839, p. 223.) Il est en effet assez naturel de croire que les anciens peuples du Nord qui, comme le *loup*, ne vivaient, en genéral, que de pillage et qui ne connaissaient guère d'autres animaux guerriers que l'*ours* et

Digitized by Google

le *loup*, ont pu faire entrer le nom de ce dernier dans celui des braves qu'ils voulaient honorer. On sait que le *loup Fenris* joue dans l'Edda un rôle important. Si l'on en croit M. de Guignes, « les peuples Ta-
» tars paraissent également avoir une haute idée du
» *loup*, et cet animal est souvent le sujet de leurs
» fables. (*Hist. des Huns*. liv. 7, tom. 2, part. 1, p. 2.)

Je reviens à l'étymologie du nom d'*Arnolphe*. On pourrait, je crois, le dériver de l'ancien septentrional *hœria*, *heren*, combattre ; scandin., *heria*, faire la guerre ; *heri*, guerrier ; *herian*, idem, surnom honorable donné à Odin, et qui, après l'établissement du christianisme dans ces contrées, devint une dénomination injurieuse, synonyme de *bandit*, *pillard*, *brigand;* suérogoth., *hœria*, combattre; danois, *herie*, id.; teuton, *heran*, *heren*. id.; cambrobret., *aer*, combat; sorabique, *hara*, id.; (Abr. Frencel. *Orig. ling. sorab.* lib. 2, col. 571, etc.) : mots dont les analogues se retrouvent dans les langues de l'Orient : syriac, *herah*, combattre; arabe, *arraja*, exciter des guerres, des dissensions ; sanscrit, *arina*, inimitié, guerre, etc. On le retrouve aussi dans le grec ἔρις dispute, querelle, ἐρίζειν se disputer, se battre, ἐρίζω nom d'une des Furies, etc., d'où peut-être le vieux français *hergne*, *hargne*, querelle, contestation.

« Entre les habitans de Bizance et les Athéniens
» s'estoit mise une *hargne* grande. »

(*Vray et parfaict amour*, fol. 279 v°.)

Se *hargner*, se disputer, combattre.

Digitized by Google

« Le bonhomme est si revesche et contraire à soy-
» même qu'il se *hargne* à son propre naturel. »
(*Cont. de Cholières*, fol. 209, r°.)

Harian ou Hern-wulf, Arnulphus, Arnolphe signifierait donc *le loup belliqueux*.

Ce nom d'*Arnolphe*, d'abord honorable, défiguré en *Arnoul*, *Hernoul*, *Hernoux*, *Ernous*, etc., devint, chez nos anciens écrivains, un terme de dérision. On disait d'un homme dont la femme était infidèle qu'il s'appellerait désormais *Arnoul* ou *Ernoul*, qu'il était de *la confrérie de Saint-Arnoul*, qu'il *devait une chandelle à saint Arnoul*, etc., etc.

Par vous par vostre lécherie,
Sui-je mis *en la confrérie*
Sainct-Arnoul, le seigneur des cous.
(Ron. de la Rose.)

Mais li boschez que je vous nome
Estoit à ce vaillant preudhome
Qui *sainct Hernoul doit la chandelle*.
(Rutebœuf de la Dame qui fit trois tours, etc., v. 45 et suiv. —Fabl. Méon, tom. III, p. 31.)

Or me doi-je bien esbahir
Qui ore, *aurai nom sire Ernous* :
Cest seurenon ai-je par vous.
Ibid. v. 634 et suiv. tom. 4, p. 139.

Dans le fabliau de la *Robe vermeille*, une femme qui a trompé son mari lui fait croire qu'il est devenu fou. Elle lui conseille d'aller en pèlerinage à la chapelle de divers saints, et surtout à celle de *saint Ernoul*, à qui il faut qu'il offre un cierge aussi long que lui. (Fabl. Méon, t. III, p. 281.)

Nos bons aïeux, dans leur pieuse simplicité, ne croyaient pas commettre un blasphème en appliquant

Digitized by Google

le sobriquet injurieux d'*Ernous* aux plus saints personnages. Jean de Vannes, religieux carmélite, fait dire à saint Joseph, époux de la Sainte Vierge, avant qu'il n'ait été instruit par un ange de l'innocence de sa vertueuse épouse :

> Pour ly (elle) de tous gabbé seray
> Et *sire Hernoux* aussi clamé.
> (Hist. des trois Maries — XIVe siècle).

Il est inutile de multiplier ces exemples. Voyez CARPENTIER, Supp^t^. au gloss. lat. de Du Cange, art. *Arnaldus*, tom. I, col. 302 ; — Supp^t^. au rom. de la Rose, édit. de Lenglet-Dufresnoy, t. IV, p. 111, etc.

M. Jeisterbandt-Bilderdyck, savant hollandais, pense que l'on doit retrouver le nom d'*Arnolphe* ou *Arnold*, considéré comme terme injurieux, dans le mot *Nol*, qui chez les Hollandais, a signifié *mari complaisant*. En réponse à M. de Pougens qui lui avait envoyé mon *Essai sur les avantages qu'on peut tirer de l'étude des anciens écrivains français*, Paris, 1811, brochure dans laquelle j'avais parlé en passant de cette application injurieuse du mot d'*Arnolphe*, il lui dit : « Quant » au nom d'*Arnould*, vous me permettrez d'ajouter » que, dans mon enfance, ce nom fut attribué chez » nous à ceux qui avaient trop de douceur : *en goed* » *Nol* (un bon *Arnould*) fut toujours synonyme de *bon-* » *homme*, dans le sens de *mari commode*. Ce *Nol* est » l'abréviation d'*Arnold*, autrement *Arnulphus*. »

Pourquoi ce nom d'*Arnoul* a-t-il été appliqué aux *maris malheureux*, et pourquoi leur a-t-on donné pour patron saint *Arnoul* ou saint *Arnolphe* ? Je n'ai rien trouvé dans les légendes qui pût justifier cette application. Baillet, *Vies des saints*, tom. II, cite plusieurs

Digitized by Google

saints du nom d'*Arnoul*. L'un, contemporain de saint Remy (v^e^ et vi^e^ siècle), laissa sa femme vierge et lui fit prendre le voile, ce qui irrita, dit-on, tellement les serviteurs de cette dame, qu'ils assassinèrent le mari. Sa fête se célébrait à Reims le 18 juillet. — Un autre saint *Arnoul*, également marié, fut subitement quitté par sa femme Dode, qui lui avait donné deux enfants, et qui se retira dans un monastère de Trèves : le mari délaissé entra dans les ordres sacrés et mourut évêque de Metz, vers l'an 641. Il n'est pas naturel de croire que l'on ait donné aux *maris trompés* le nom d'*Arnoul*, parce que l'un de ces saints se sépara de sa femme, et que l'autre fut abandonné de la sienne, d'autant plus que rien n'indique que ni l'une ni l'autre eût manqué à ses devoirs d'épouse.

Voici une autre conjecture qui peut-être ne paraîtra pas moins hasardée.

La ressemblance du nom d'*Arnoul*, *Arnolphe*, *Arnould*, *Hernous*, avec le vieux mot *hergne*, querelle, dispute, *hergner*, quereller, peut avoir déterminé nos vieux auteurs à donner saint *Arnoul* ou *Hernous* pour patron aux maris *hargneux*, querelleurs, qui, en général, par suite de leur caractère peu aimable, sont plus exposés à être *trompés*, ou aux maris malheureux, qui, à raison de leur *infortune conjugale*, sont portés à chercher *hergne* ou querelle à leurs femmes.

Quelques écrivains ont pensé que le sobriquet de *Hernous*, *Arnoul*, etc., était une corruption d'*Arnold* ou *Arnould*. Carpentier est dans le doute à cet égard, mais il paraît pencher pour le nom d'*Arnolfe*, *Arnulphus*. Quoiqu'il en soit, le nom de *Arnoldus* pouvant, avec quelque vraisemblance, se dériver de ces deux mots septentrionaux *Harian*, guerrier, combattant,

Digitized by Google

batailleur, querelleur, et *alt*, *old*, vieux, l'analogie serait à peu près la même, et *Harian-old*, *Arnold*, *Arnoul* signifierait dans le sens favorable : *le vieux guerrier*, le *vieux brave*, et dans le sens dérisoire : le *vieux querelleur*, le *vieux hargneux*.

Nos bons aïeux aimaient assez ces allusions aux noms des saints, fondées sur un rapport de sons souvent imparfaits. C'est ainsi que la ressemblance du nom de *Guillaume* avec le vieux verbe *guiller*, tromper, fit donner ce nom à ceux qui se laissaient facilement *guiller* ou duper. — (Voyez *Vocabulaire pour les œuvres de La Fontaine*, etc.) — Saint *Acaire*, *Acarius* devint le patron des gens *acariâtres*. — Le nom propre *Mathurin* ou *Matelin* offrant quelque analogie avec le grec μάταιος fou, italien *Matt*, idem, etc. On nomma les fous *Matelineux*, et on les renvoya pour leur guérison à saint *Mathurin* ou *Matelin*. On disait par dérision d'un homme qui s'était laissé *prendre* ou engager dans les liens du mariage, surtout si ce mariage était désavantageux pour lui, qu'il était de la confrérie de saint *Prix*; d'un créancier que son débiteur *remettait* de jour en jour, qu'on l'avait ajourné à la saint *Remy*, etc., etc.

On peut donc supposer que, par suite d'une de ces allusions, les *maris trompés* que l'on considérait, à tort ou à raison, comme *hargneux* et *querelleurs*, ont été rangés sous la bannière ou dans la confrérie de saint *Arnould* (le vieux batailleur) ou de saint *Arnolfe* (le loup querelleur).

C'est probablement cette acception défavorable attachée au nom d'*Arnolphe* qui a déterminé Molière à nommer ainsi le tuteur d'Agnès dans l'Ecole des Femmes. On voit en effet que ce personnage ridicule,

Digitized by Google

enclin à gloser sur les infortunes conjugales, et craignant qu'on ne lui rende la pareille, a la plus vive répugnance pour ce nom de mauvais augure, et témoigne un grand empressement à le changer contre celui de M. de La Souche.

> *La Souche* plus qu'*Arnolphe* à mes oreilles plaît....
> J'y vois de la raison, j'y trouve des appas,
> Et m'appeler de l'autre est ne m'obliger pas.
> (*Ecole des Femmes*, act. I. sc. 1.)

Ceux qui ont lu l'Ecole des Femmes (et qui ne l'a pas lu?) savent que ce changement de nom amène une grande partie des incidents les plus comiques de la pièce, et qu'ainsi Molière n'a pas dû faire, sans aucun motif, usage de ce ressort. Mais, dira-t-on, pourquoi notre illustre comique n'a-t-il pas expliqué la cause secrète de l'aversion d'Arnolphe pour ce nom malencontreux? D'abord, Arnolphe ne pouvait l'indiquer lui-même sans s'exposer à se faire bafouer, ce qu'il redoute au plus haut point. Ensuite (et cette raison me paraît la meilleure), il est probable que cette acception injurieuse, ou tout au moins dérisoire, était encore assez généralement connue du temps de Molière pour qu'il se crût dispensé d'entrer là-dessus dans des détails qui n'eussent fait que ralentir la marche de la pièce. Nous trouvons en effet, dans les auteurs du siècle de Louis XIV, des allusions empruntées aux anciens écrivains français, et qui seraient des énigmes pour une grande partie des lecteurs de nos jours ; par exemple, le nom de *Jean* et *Jean-Jean* donné par Boileau au mari de la Champmeslé, et qui, dans plusieurs autres écrivains de la même époque, entraîne l'idée d'une infortune conjugale; le vieux terme de pratique *liez-moi* pour *accordez-moi*, qui, dans *les Plai-*

Digitized by Google

deurs de Racine, occasionne une querelle si plaisante entre Chicaneau et la comtesse de Pimbêche, faute d'avoir été compris par cette dernière, moins familiarisée que le vieux plaideur avec les anciens termes de chicane, etc., etc. Voyez mon Essai sur les anciens écrivains, mentionné ci-dessus, 2e édition, p. 5, *note*.

Saint *Thibault* ou *Thiébault* partageait avec saint *Arnolphe* ou saint *Arnoult* le titre de patron des *maris trompés*.

« Prinæ, puisque mon mary fault (manque à son devoir)
. . . . . »
Par saint *Arnoul* et saint *Thiébault*
Je luy feray d'autel pain soupe.
(Eustache Deschamps, Poés. Mss. fol. 449, col. 1.)

c'est-à-dire, je lui ferai soupe de pareil pain, je le traiterai comme il me traite, ou, selon une autre locution proverbiale : Je lui rendrai pain pour fouace.

Probablement cette fonction donnée à saint *Thibault* vient de la ressemblance de son nom avec celle de *Thibault-l'Agnelet* (Rabelais, liv. IV, ch. 8 ; Farce de Pathelin ; La Fontaine, liv. X, fab. 8, etc.), nom qui entraîne l'idée de *simplicité*, de *douceur*. Voyez mon Vocabulaire sur La Fontaine, art. *Thibaut*.

Saint *Arnoul* ou *Arnolphe* aurait alors été le patron des maris à la fois *malheureux* et *querelleurs*, et saint *Thibault*, celui des maris qui souffrent les infidélités de leurs femmes avec la *simplicité*, la *douceur* de *Thibault-l'Agnelet*, et la patience que le proverbe attribue aux époux de cette classe.

Mais en voilà assez, trop peut-être, sur ce sujet :
« *Claudite jam rivos, pueri.* »

Digitized by Google

Lecture de M. Loriquet.

—

LA BELLE DU CUBRI.

LÉGENDE SPARNACIENNE.

—

Au Lecteur.

Il y a peu d'années, vivait à Paris un homme qu'une amitié d'enfance et d'anciennes relations de voisinage liaient à ma famille. Retiré du service des ponts-et-chaussées, dans lequel il avait occupé un rang important, il attendait dans le goût de l'étude et des arts la fin de jours qui ne furent pas sans agitations. Plusieurs écrits qu'il a laissés ont conservé la trace de doutes et de préjugés imputables, hélas! comme chez tant d'autres à cette époque, moins à son cœur et à sa raison qu'à cette succession d'évènements et d'excès dont sa jeunesse avait été le témoin, à ces théories fatales dont les restes se traduisaient, il y a vingt-cinq ans, par des haines aveugles contre ce que la société renfermait de membres les plus utiles et les plus purs.

A part cette malheureuse exagération des opinions prétendues libérales, et une teinte un peu chagrine

Digitized by Google

dans le caractère qu'il devait probablement à des peines que je n'ai pas connues, mon estimable ami était bien l'homme du commerce le plus profitable que je pusse rencontrer, quand, grâces aux vacances et à la saison des vendanges, je visitais comme lui les côteaux d'Epernay. J'aimais surtout à le suivre avec mon vieil oncle, le chroniqueur-né du pays, quand, armés chacun d'une canne pour soutenir leur marche déjà pesante, ils cherchaient ensemble sur les bords sinueux de la Marne ou sur les monts qui dominent son cours, le souvenir d'évènements anciens ou la trace des fortifications de cette bicoque, pour prix de laquelle, comme dit je ne sais quel historien contemporain, Henri IV perdit son meilleur général. D'autres fois il s'agissait de me montrer une habitation qu'avait illustrée le séjour d'un prince ou d'un personnage important, de retrouver les limites d'une terre de l'abbé, de m'expliquer l'origine des noms divers que je lisais à l'angle des rues et des places. Bref, pour me servir de l'expression habituelle de l'un d'eux, c'était tout le passé du pays qui, sous leur conduite, se déroulait à mes yeux. Il y aurait de longues histoires à faire avec les mille particularités qu'ils se racontaient l'un à l'autre, parfois même le drame y aurait trouvé de quoi émouvoir.

De ce dernier genre était l'histoire que l'ami de mon oncle me conta, certain jour, en cachette, me la donnant comme une croyance populaire, comme une tradition transmise de père en fils dans le pays et sur la vérité de laquelle il n'avait jamais eu le moindre doute. Pour un homme de sa trempe, cette assurance ne me paraissait pas fort explicable. Je m'étonnais surtout, et avec quelque apparence de raison, de ce que le

Digitized by Google

fantôme dont il est parlé dans cette histoire eût cessé de se montrer; la cause en était, suivant lui, que les ménagères de notre temps, beaucoup moins laborieuses et moins diligentes que leurs mères d'alors, ne risquent jamais de troubler le repos d'Alix, et que jamais les soins du ménage ne les appellent au dehors à l'heure matinale à laquelle elle avait accoutumé de se montrer. Je ne sais si cette explication satisfera les Sparnaciennes qui me liront. Quoi qu'il en soit, je leur livre ce récit tel quel, sans y mettre du mien : je suis d'autant plus sûr d'en être le fidèle reproducteur, que j'ai trouvé, pour aider mes souvenirs, une note assez détaillée, de je ne sais quelle main, qui en retrace les particularités les plus saillantes.

Digitized by Google

Au temps où Monseigneur saint Louis était à la croisade (1), et que Madame Blanche, sa mère, était régente du royaume de France, le comte Thibault-le-Chansonnier venait de parfaire en son entier son château d'Epernay, du côté de la ville qui regarde les terres de l'abbaye d'Hautvillers (2); et Henri, son second fils, qu'il avait eu de Madame Marguerite, fille d'Archambault-de-Bourbon, habitait le château depuis deux ans. Vaillant et de haute mine, comme son père, prompt et hardi comme lui, il ressemblait à Marguerite pour la douceur qui était en ses yeux et la bonté qui était en son âme. Nul, à la cour de France et à celle de son père, ne s'employait plus joyeusement à courir, à jouer à la paume et aux autres ébats, et ne savait plus dextrement manier les armes ou conduire un destrier; on y remarquait également le soin qu'il mettait à rendre à chacun, et particulièrement aux dames, tous les devoirs et services qui étaient en son pouvoir. Aussi le renom de toutes ces belles qualités l'avait-il rendu cher aux seigneurs, aux dames et à toutes gens, en la comté de Champagne et surtout en la seigneurie d'Epernay.

En ce même temps, à la pointe opposée de la ville et vers le midi, vivait le sire de Saint-Julien, seigneur de la Forte-Maison (3). Situé hors des murs, mais flanqué de hautes tours et bien muni de tout ce qui rendait alors une forteresse imprenable, le château

Digitized by Google

qui portait ce nom faisait la principale défense de la ville de ce côté ; et si, par mauvaise encontre, comme dans les dernières guerres entre les hauts barons, il plaisait au comte d'abandonner la ville, ou à quelque autre de s'en emparer, les habitants couraient s'abriter derrière les murailles de la Forte-Maison et mettaient bien vîte entre eux et l'ennemi le fossé large et profond qui l'entourait.

Le châtelain avait pour compagne, en la Forte-Maison, sa fille unique, la belle et douce Alix. Plus d'un seigneur enviait au sire de Saint-Julien le trésor que cachait son manoir, car on n'eût su trouver alors en Champagne fille plus accomplie, et le peu de chevaliers qui avaient entrevu Alix en disaient des merveilles.

Henri la vit à son tour. Tout d'abord, il lui sembla que les perfections d'Alix dépassaient sa renommée; en fallait-il davantage pour l'attirer à la Forte-Maison? Il ne put voir tant de beauté, tant de grâces et d'ingénuité, sans être pénétré d'une flamme qu'il n'avait pas encore sentie ; bref, il l'aima, et, sans calculer la distance que le rang avait mise entre Alix et lui, il déposa à ses pieds son cœur et sa personne.

De son côté, simple et naïve, élevée dans une retraite profonde, et n'ayant appris des choses du monde que ce que son père et le hasard avaient bien voulu lui faire connaître, Alix n'avait vu dans le fils de Thibault qu'un chevalier plus accort, plus aimable et plus beau que tous ceux dont la Forte-Maison avait reçu la visite. Elle n'eut pas de peine à reconnaître les soins d'Henri et se laissa aller elle-même au bonheur d'aimer et d'être aimée.

Sans inquiétude sur les suites de leur tendresse

Digitized by Google

réciproque, comme sans craintes sur les obstacles qui pouvaient s'y opposer, ils s'abandonnaient doucement sur la route où le cœur les poussait. Leur unique soin était de cacher leur bonheur à tous les yeux; les jours et les mois s'écoulaient tranquilles, occupés par de doux entretiens ou par des pensées plus douces encore, et quelquefois par les innocentes inventions qu'il fallait mettre en œuvre pour se procurer des entrevues toujours trop rares au gré de leurs désirs.

Parmi les domaines dépendant de la Forte-Maison et qui s'étendaient jusque vers le *Moulin-le-Roi*, situé sur la partie supérieure du Cubri, il existe un petit bois, que la hache semble avoir religieusement respecté pendant des siècles. Là, les saules, les frênes et les peupliers croissent à l'envi, et forment un délicieux ombrage, que le soleil pénètre à peine à son midi. Les eaux qui séjournent en ce lieu en rendent l'accès difficile pendant une partie de l'année; mais, quand la douce chaleur de Mai et un ciel plus pur ont affermi le sol, quand ils ont fait évaporer toute cette humidité ou l'ont refoulée dans les ruisseaux qui sillonnent sa surface, ce qui n'était qu'un marais fangeux se change en une charmante retraite, pleine de fraîcheur et d'ombre, faite exprès, semble-t-il, pour les rendez-vous d'amour. Là croissent, spontanément et sans culture, les butomes aux magnifiques ombelles; les orchis aux longs panaches de pourpre; les nympheas, dont les feuilles larges et arrondies flottent au gré du vent sur la surface de l'onde, et de la tige desquels s'élèvent des fleurs, ici blanches comme la neige et là d'un jaune éclatant comme l'or; le myosotis, enfin, dont les bouquets d'azur, tendre et silen-

Digitized by Google

cieux emblême de la fidélité des amants, leur répètent à tous les instants d'une longue absence : « ne m'oubliez pas. » L'air embaumé de la solitude n'est traversé que par les oiseaux qui, dès l'aube du matin, viennent s'ébattre dans la feuillée, loin des habitations et du bruit. Le gazouillement de la fauvette s'y mêle au chant du chardonneret et du gai pinçon, tandis que, suspendu sur la branche isolée d'un humble buisson, le rossignol fait entendre sa plainte mystérieuse, invitant aux aimables rêveries et aux tendres épanchements.

C'est là que se rendaient les deux amants, toutes les fois que le leur permettait une absence du châtelain ou les négligences du vieux serviteur qui veillait sur le pont-levis, et, loin des yeux indiscrets, ils s'y répétaient leurs doux serments.

«Autrefois, disait Henri, je ne songeais qu'aux armes, je ne rêvais que joûtes, que tournois, et, en attendant la guerre, la chasse et ses plaisirs pouvaient seuls me distraire. Rien de tout cela ne m'occupe aujourd'hui. Le silence et la solitude m'offrent des charmes que je ne connaissais pas ; cette nature calme et simple, qu'embellit ta présence, a des harmonies qui répondent à tous les mouvements de mon âme ; il semble qu'on y respire plus à l'aise à tes côtés. C'est seulement depuis que je t'aime, ô mon Alix, que j'ai commencé à vivre. »

Telle était la matière ordinaire de ces entretiens solitaires. L'innocence de leur âme s'y retraçait dans toute sa candeur. Jouissant avec délices et pourtant avec calme du feu jeune encore qui s'était emparé d'eux, leur cœur était resté chaste, leurs désirs étaient purs ; et, si quelquefois ils laissaient leur esprit

Digitized by Google

s'égarer dans l'obscurité d'un avenir incertain, c'était pour nourrir l'espoir qu'un nœud sacré légitimerait bientôt la chaîne qui les unissait.

Cependant, la reine Blanche était morte, et, peu de mois après le Chansonnier lui-même avait quitté ce monde. Les Dampierre et les d'Avènes, que ne retenait plus la main redoutée de la régente ni l'exemple du roi de Navarre, se disputaient la Flandre. Le comte d'Anjou, frère du roi, avait pris parti dans leur querelle, et la guerre menaçait de mettre en feu le royaume. La champagne, à peine remise des désastres qu'elle avait essuyés pendant la minorité du roi, se trouvait exposée de nouveau. Les fils de Thibault étaient convenus de se joindre à Provins, pour concerter entre eux la défense du comté; Henri devait emmener avec lui tout ce qu'il pourrait de troupes, pour fortifier, en passant, Montmirail et La Ferté-Gaucher.

Il fallait donc quitter Alix. Je ne vous dirai pas les soupirs que le jeune homme refoula dans son cœur et les combats qu'y livra la passion contre la voix du devoir. Peu de jours suffirent à ses préparatifs, et sa petite troupe, composée de deux cents des plus braves de la ville, n'attendait plus que le signal du départ. Enfin le jour en est fixé ; Henri et ses compagnons doivent cheminer aux premiers rayons du soleil et se trouver de bonne heure à l'abbaye d'Orbais. La veille, les deux amants s'étaient fait de tendres adieux; mais un secret pressentiment agitait Henri; il lui semblait qu'Alix était désormais perdue pour lui, et il ne pouvait se résoudre à s'éloigner d'elle avant de l'avoir entretenue encore une fois de son amour. Alix avait promis de s'échapper le lendemain, un peu avant l'heure du départ, pour cette dernière entrevue. Les

Digitized by Google

mouvements que devaient se donner ce jour-là les gens du château semblaient lui en assurer les moyens.

Le jour commençait à poindre ; au ciel, qui était pur et sans nuages, les étoiles s'éteignaient une à une ; les hauteurs de Bernon (4) se coloraient à peine de cette lumière vague et grisâtre qui précède les reflets rosés de l'aurore, lorsque Alix et le Comte arrivèrent tous deux en même temps, ainsi qu'ils en étaient convenus, sous l'ombrage solitaire, confident de leurs entretiens. Les tendres protestations, les regrets, les soupirs menèrent nos amants assez loin pour les empêcher de remarquer la teinte matinale qui commençait à égayer les toits aigus de la Forte-Maison et d'entendre le carillon de l'abbaye Saint-Martin qui se mêlait joyeusement aux fanfares de la milice pour annoncer le moment du départ. Henri pressait vivement dans ses mains celles de son Alix, et, les arrosant de ses larmes, il répétait pour la vingtième fois le serment de lui demeurer fidèle et de ne l'oublier jamais, quelle que fût la durée de leur séparation, quand il s'arrêta court, comme pétrifié par l'apparition d'une tête de Méduse. Cette tête, c'était celle d'une femme maigre, à l'œil incisif, aux lèvres serrées, à la face commune et dure. Le hasard seul avait-il amené cette vieille à pareille heure, c'est ce que je ne puis dire. On assure que, dans son temps, elle avait payé le tribut aux plaisirs mondains ; mais il y avait bien des années qu'elle avait oublié sa jeunesse, ou, si quelquefois elle s'en souvenait encore, c'était pour chercher dans le souvenir de ses anciennes malices le moyen de mieux découvrir celles des autres. Il n'y avait personne dans la ville qui ne redoutât sa langue à l'égal de la morsure d'une vipère, si ce n'est que

Digitized by Google

ceux qui avaient eu plus à se plaindre de sa méchanceté la soupçonnaient fort d'être en commerce avec le diable et commençaient à lui faire la réputation de sorcière.

Les deux amants qui l'avaient reconnue, avaient cru lui échapper en s'éloignant. Elle le comprit, et un sourire méchant accompagné d'un regard sournois dérida un instant ses traits : « A votre aise, beau sire comte, dit-elle après avoir fait quelques pas ; mais gare le châtelain de la Forte-Maison ! » Puis, comme arrêtée par une pensée nouvelle, et l'expression de sa physionomie se modifiant subitement sous l'influence d'une autre résolution, elle prend un faux air de bonhomie et salue de la main les fuyards : « M'est avis, la belle, ajouta-t-elle en s'éloignant, que le brave sire de Saint-Julien serait flatté de connaître ce que cachait votre minois modeste ; il y aurait conscience à le priver du spectacle de vos amours. »

Cependant, Henri que ses gens cherchaient de tous côtés, et qui, sans le savoir, atteignait le Haut-Pavé (5), en vue de sa troupe en marche, ne pouvait différer davantage de cheminer à sa tête ; pendant qu'Alix, en larmes, éperdue, se hâta de sortir de ce funeste lieu. Détournée des sentiers qu'elle connaissait, elle errait depuis quelque temps, cherchant une issue, quand elle aperçoit de loin le sire de Saint-Julien. Le départ de la milice l'avait tenu de bonne heure éveillé. Au premier mot de la vieille, transporté de fureur, haletant de surprise et de honte, il avait pris sa hache d'armes ; et, courant à la poursuite des deux coupables, il jurait avec d'horribles imprécations de laver dans leur sang l'opprobre fait à son nom.

Alix s'enfuit à cette vue, tremblante, effarée. Les

Digitized by Google

adieux interrompus de son amant et la douleur de voir son secret divulgué avaient déjà troublé ses esprits : la voix redoutée de son père et la crainte de ne pouvoir lui échapper ont achevé de l'égarer. Elle suivait depuis longtemps les rives inégales et tortueuses du Cubri, et semblait appeler de ses pas précipités l'abîme qui la dérobera aux regards de son père, quand, le sol manquant sous ses pieds, elle est emportée dans l'endroit le plus profond et le plus rapide du ruisseau.

Le danger que court sa fille rappelle au cœur du malheureux châtelain la tendresse que la colère avait un instant étouffée. Ce n'est pas à la poursuite d'Alix, c'est à son secours qu'il vole en ce moment. Mais le courant, grossi par un orage de la veille, avait rapidement entraîné l'infortunée jusque dans les eaux tournoyantes et sous les vannes du moulin. Ce ne fut qu'après de longues recherches qu'il la trouva dans le canal inférieur, meurtrie, brisée, donnant à peine quelques signes de vie. Tous les efforts pour la ranimer furent vains. Elle put seulement entr'ouvrir une mourante paupière et murmurer ces mots d'une voix éteinte : « Pardon, ô mon père, de vous avoir caché l'attachement d'Henri ; votre fille n'avait pas à rougir... Adieu, priez pour moi. » L'instant d'après, la tête languissamment appuyée sur les genoux de son père, elle exhalait quelques soupirs auxquels se mêlait le nom d'Henri, puis elle avait cessé de vivre.

Je renonce à peindre la douleur de ce père, en voyant perdue sans retour celle qu'il a si tendrement aimée : il s'accuse lui-même de sa mort ; mais un autre chagrin l'attend, car il n'aura pas la consolation de faire à sa fille des obsèques dignes de son rang.

Digitized by Google

L'abbé de Saint-Martin, rigide observateur des prescriptions de l'Eglise, a défendu que les restes d'Alix soient inhumés en terre sainte.

Froissé dans son orgueil comme dans ses affections, l'esprit ulcéré et plein des résolutions les plus violentes, le sire de Saint-Julien flottait indécis, lorsque le vieux Engilmare, vénérable et saint religieux, qui occupait l'ermitage de la pierre Saint-Mamert (6), vint à lui. Retiré du monde, après avoir goûté tout ce que ses joies et ses peines ont d'amer, une longue expérience lui avait appris à compatir au malheur ; sa foi vive et son ardente charité l'avaient instruit à bénir et à être indulgent envers les hommes. Dieu, sans doute, avait dirigé ses pas sur cette scène de désolation. Il connaissait le caractère violent du sire de Saint-Julien, mais il lui savait un sens droit et un cœur simple : il prit part à son deuil, il pleura avec lui, et ses exhortations parvinrent à amener le calme et la résignation dans ce père que le ciel frappait si rudement. « Dieu, disait-il, ne juge pas toujours ainsi que les hommes ; il connaît le fond des cœurs, il sait apprécier, dans sa sagesse infinie, ce que peuvent de faibles créatures, et peser leurs actions dans la balance de sa justice. Il a pardonné, croyez-le, la faute involontaire d'Alix ; son repentir, dont vous avez reçu la rassurante expression avec le dernier souffle de sa vie, a été entendu ; elle n'a point perdu la récompense d'une vie pure et innocente. »

A mesure que le bon religieux parlait, le châtelain sentait renaître sa foi avec son courage et ses forces. Il lui semblait qu'en enlevant Alix à la vie, le juste juge avait purifié ce qui restait de coupable en elle ; la grâce l'illuminant de ses pures clartés, il aspirait à

Digitized by Google

faire lui-même un sacrifice dont le prix, accepté du ciel, fût méritoire pour elle et pour lui. Il se mit en devoir de creuser de ses propres mains un tombeau sur les bords du ruisseau, près de l'endroit où Alix avait été retirée des eaux ; puis tous deux, pieusement agenouillés et récitant des psaumes, ils déposèrent son corps dans cette tombe isolée, sans oublier la croix d'expiation qui devait appeler sur elle l'attention et la prière du passant.

On assure que depuis ce jour funèbre, chaque matin, un peu avant la troisième heure, un fantôme apparaît dans ces lieux. Pâle, échevelée, vêtue d'un long suaire blanc, l'ombre d'Alix semble parcourir encore la rive ; ses yeux étincellent d'un feu sombre, elle menace d'étouffer et d'entraîner sans pitié, dans le le cours du ruisseau, toute femme qui serait assez téméraire pour s'en approcher avant l'expiration de cette heure fatale. Toutes redoutent le ressentiment de la *Belle du Cubri*, comme elles l'appellent, et ce n'est qu'après que le timbre de l'horloge a frappé trois heures que la vision se dissipe et qu'il leur est permis de descendre au ruisseau sans danger.

Deux mots encore satisferont le lecteur curieux de savoir ce que devinrent les autres personnages qui figurent en cette légende.

Le sire de Saint-Julien, que rien ne pouvait détourner de la pensée de sa fille et détaché peu à peu de tous les liens qui l'enchaînaient à la vie, vendit tous ses biens et en dota l'Aumônerie que Henri-le-Large avait fondée pour le soulagement des malades indigents de la ville (7), et, quand Engilmare eut rendu son âme à Dieu, il alla, avec l'agrément de l'abbé d'Epernay et celui de l'évêque de Soissons, occuper à sa

Digitized by Google

place la solitude de Saint-Mamert, bénissant et appelant de tous ses vœux l'instant qui devait le réunir à sa fille dans le sein de Dieu.

Henri, que poursuivait sans cesse l'image de celle que le sort l'avait forcé de quitter, faillit mourir de douleur en apprenant sa funeste fin. Dans les transports d'une fièvre brûlante, il se précipitait au milieu des bataillons ennemis ; mais, au lieu de la mort qu'il cherchait, il n'y trouvait qu'une gloire importune ; le souvenir d'Alix, toujours déchirant pour son âme, imprima à toute sa vie un caractère de morne tristesse. Lui, que l'on tenait autrefois le plus gentil prince, et des chevaliers le plus sage et le plus brave, il n'apporta que l'ombre de lui-même en la comté de Champagne et royaume de Navarre, quand il y prit place après son frère, Thibault Ve du nom, et finalement mourut avant l'âge.

Quant à la détestable vieille, on raconte qu'un jour, elle fut trouvée morte dans son lit, sans qu'on ait jamais su de quelle manière elle avait passé de vie à trépas. Ceux qui la virent racontèrent d'horribles choses à son sujet : son corps était devenu tout noir, ses yeux étaient sortis de leur orbite, sa bouche et ses membres étaient affreusement contournés. Nul doute que le diable, instrument des vengeances du ciel, n'eût emmené violemment cette âme maudite aux enfers. Chacun raconta tous les méfaits qu'elle avait commis, et le peuple indigné, après avoir traîné son cadavre sur une claie, livra ses restes aux flammes et jeta sa cendre au vent.

Digitized by Google

NOTES.

I.

Le peu de mots que nous nous sommes permis de joindre à ce récit prouveront aux personnes qui seraient peu familières avec les temps et les lieux dont nous parlons, combien nous prisons ce qu'on est convenu d'appeler de nos jours la *couleur locale*. Quant à la vérité des principales données de l'histoire, mérite que réunissent volontiers à tant d'autres les faiseurs de romans historiques, sans nous comparer à ces princes de la plume, nous aimons à croire qu'on nous trouvera encore irréprochable de ce côté.

Pour peu qu'on ait retenu les leçons du collége ou qu'on ait compulsé depuis l'*Art de vérifier les dates*, on sait que la seconde absence de saint Louis dura de 1248 à 1254, que la reine Blanche, sa mère, régente du royaume depuis son départ, mourut en 1252, et le roi de Navarre, Thibault le Chansonnier, en juillet 1253. L'un des premiers soins du roi de France, après son retour, fut de pacifier la querelle des d'Avènes et des Dampierre. C'est donc vers le temps de son retour, en 1254, que se place le dénouement de notre récit.

Reste à prouver la vraisemblance des faits à l'égard de notre héros : un calcul fort simple nous y conduira.

Thibault-le-Jeune, l'aînée des fils du Chansonnier, lui succéda en 1253, à l'âge de 15 ans, ce qui le fait naître en 1238. Henri, son frère, jusqu'alors connu sous le nom de comte de Rosnay et plus tard sous celui de Henri-le-Gros, lui succéda comme comte de Champagne et roi de Navarre en 1271, et mourut après trois années de règne. On ignore l'époque de sa naissance ; mais en lui supposant un an de moins qu'à son aîné, il est facile de voir qu'il pouvait avoir quinze ans au moment où nous lui faisons quitter Epernay. A ceux qu'étonnerait sa grande jeunesse, nous nous contenterions de rappeler l'éducation forte d'alors et la liberté qui régnait dans les mœurs, et nous leur

Digitized by Google

ferions remarquer que le père d'Henri-le-Gros fut marié à quinze ans et que son frère le fut à seize. — Quant à son caractère, les historiens en ont dit trop peu de choses pour que nous perdions notre temps et celui du lecteur dans des justifications inutiles.

II.

Epernay, après avoir fait partie des terres de l'archevêché de Reims, par suite de la donation qu'Euloge en fit à saint Remi, fut cédé en 1028 au comte de Champagne, Etienne Ier, par l'archevêque Ebalus. Il passa à la couronne de France, avec le reste de la Champagne, par le mariage de Jeanne de Navarre avec Philippe-le-Bel. Son château avait déjà de l'importance au IXe siècle; néanmoins, Hincmar qui croyait y trouver un asile contre les Normands, n'y fut pas en sûreté et se vit obligé de s'enfuir jusqu'à Orbais. C'est du même château, sans aucun doute, que parle Flodoard (livre IV, ch. 8), quand il dit que le roi Eudes, à qui l'archevêque Foulques avait préféré Charles-le-Simple, s'en vengea par la destruction du château voisin d'Epernay: « Oppidum apud Sparnacum. » Le château tenait en effet à la ville sans y être d'abord compris. Foulques, dit le chroniqueur sparnacien, rebâtit ce château en 894, et l'archevêque Hérivée, dit-il encore plus loin (même livre, ch. 13), y fit de nouveaux travaux en 901. Les comtes de Champagne sentirent également de quelle importance était pour eux cette position; le comte Eudes II, successeur d'Etienne Ier, dit Marlot (*Metropolis Rem. Hist.*, t. II, lib. I, cap. 22), le reconstruisit de manière à le rendre tout-à-fait respectable; ses successeurs y ajoutèrent de nouvelles constructions. On en voyait encore les vestiges du vivant de Marlot (ibid.) qui écrivait en 1666. Ce château occupait le terrain compris entre la rue anciennement dite du Château, celle de l'Escaille et la portion du rempart qui s'étend vers la porte Lucast ou de Paris. Dans le registre des déclarations des habitants en 1662, on compte jusqu'à vingt maisons comprises dans l'intérieur du château et chargées d'un droit de censive envers le roi. On voit par là combien était restreinte l'étendue de la ville, surtout avant la construction de l'enceinte fortifiée dont l'auteur anonyme des *Mémoires sur les antiquités d'Epernay*, sans doute Legendre (pages 9 et 10), fixe la date au temps de Louis XI et de Louis XII.

Digitized by Google

Du Rocheret et Stapart sont d'accord sur la place qu'occupait le château d'Epernay. Mais ce dernier prétend que le château bâti par les archevêques était situé vers la Marne, entre le rempart du nord, la porte Châlons et la porte Paris, et qu'en le relevant de ses ruines, les comtes en changèrent aussi l'emplacement (pages 13, 16, 17, 51 et 54). Il ajoute que le Cubri passait alors par les rues Chaugastel, de Brugny, etc., pour se rendre dans les fossés de l'ancien château, et que ce furent les comtes qui lui donnèrent le cours qu'il suit aujourd'hui. Rien n'autorise, il faut le dire, cette opinion de Stapart, reproduite depuis, également sans preuves, par Garnesson (tome 1er, p. 91); si ce n'est que Flodoard (loco cit.) place à proximité de la Marne le château bâti par Foulques et agrandi par Hérivée. Mais il faudrait être bien enclin à prendre les choses au pied de la lettre, pour voir dans cette expression « Munitionem ad Sparnacum super Matronam » un argument en faveur de la thèse de Stapart. Il est beaucoup plus naturel de penser que Flodoard a voulu désigner par là la situation de la ville elle-même et pas autre chose. On ne voit pas d'ailleurs quelles raisons auraient eues les comtes pour opérer le double déplacement du château et du ruisseau chargé d'alimenter ses fossés de défense. La population d'Epernay n'était pas alors assez considérable pour le rendre nécessaire. S'il a eu lieu pour le Cubri, ce n'a pu être qu'à l'occasion des travaux exécutés sous Louis XI et Louis XII pour fortifier la ville. Le fait est qu'à la date de 1492 le moulin La Planche et son pont de bois occupaient, près de la porte Lucast, l'emplacement qu'ils avaient avant la construction du pont de pierre au commencement de ce siècle. Un acte de cette époque, rapporté par Montgérard (page 656), en contient une description très précise et ne peut laisser aucun doute à cet égard.

III.

Un moulin situé sur le Cubri, à environ trois kilomètres de la ville, porte encore le nom de Saint-Julien.

Quant à la Forte-Maison, on appelait ainsi une habitation capable, par sa position ou par les travaux qu'on y avait faits, de servir de refuge en temps de guerre. Ce nom s'est conservé et est demeuré attaché jusqu'ici, dans Epernay, à une maison située dans le faubourg du Haut-Pavé et qui occupe l'angle formé par

Digitized by Google

la rue de ce dernier nom et celle du Moulin-le-Roi. La Forte-Maison proprement dite était située sur le Cubri. Le cours de ce ruisseau, joint aux marais d'alentour, lui formait une défense naturelle et en rendait l'approche difficile. Cette maison, dont les dépendances s'étendaient assez loin, était encore un fief d'une certaine importance dans les xve et xvie siècles. Elle appartint longtemps à la noble famille des Moët, passa depuis dans celle de Pierre et de François Vary, présidents au bailliage vers 1709, fut acquise en 1719 par les religieuses Ursulines d'Epernay, et enfin vendue comme propriété nationale en 1795.

IV.

Tout le monde à Epernay, jusqu'aux petits enfants, connaît cette butte charmante, depuis que M. Jean Moët en a facilité les abords et embelli le sommet. Mais les promeneurs qui fréquentent aujourd'hui ses ombrages ignorent que, sans ce négociant d'une intelligence rare et dont le souvenir comme magistrat subsistera à Epernay, le mont Brénon ou Bernon serait encore stérile et inaccessible. Tel était, en effet, ce mamelon au commencement de ce siècle ; il a fallu, pour lui donner la vie et la brillante parure qu'il semblerait avoir toujours possédée, tant il la porte bien, il a fallu, dis-je, que M. Moët eût la pensée d'en tirer les eaux nécessaires à sa maison du faubourg de la Folie. Ainsi, en s'occupant de ses intérêts propres, il rendait un véritable service au pays et acquérait des droits à sa reconnaissance. Le géologue peut étudier avec beaucoup de fruit le sol de cette colline, surtout du côté qui regarde le mont de Saran.

V.

La route de Pierry, telle qu'elle est aujourd'hui, passant par le faubourg de Grand-Pierre, fut commencée vers 1750. Avant la confection de cette route qui dura dix années, Epernay ne communiquait avec ce pays que par un mauvais sentier, la plupart du temps rompu par les eaux des marais; à l'endroit où est le pont de pierre, depuis connu sous le nom de Pont-Neuf, on passait le ruisseau au moyen d'une simple planche. La seule voie praticable pour les voitures traversait, au sortir de la porte Saint-Thibault, le faubourg de l'Orme ou du Haut-Pavé, et passait aux Quatre-Maisons. Tous les terrains qui s'étendaient

Digitized by Google

de l'autre côté, entre la porte Saint-Thibault et les vignes, appartenait à l'abbaye ; elle en céda une portion à la ville, à la charge de construire un chemin-charroi et de l'entretenir à perpétuité.

VI.

A l'extrémité méridionale du bois de l'abbaye d'Epernay, en face du village de Vinay, est un rocher creusé naturellement et formant à lui seul les murs et le toit d'une petite maison. C'est la Pierre ou Ermitage de Saint-Mamert. On ne sait d'où cette demeure agreste a pris son nom, ni quand elle a commencé à être habitée. L'ermite qui y vivait était choisi par le prieur-curé d'Epernay et devait être agréé par l'évêque de Soissons dont il était le diocésain. Peu de points de vue offrent un spectacle plus capable d'élever l'âme. Du fond de son oratoire, l'ermite voyait s'étaler devant lui et pour ainsi dire à ses pieds Pierry, Moussy, Vinay et le beau bourg de Saint-Martin. Plus loin et comme au second plan, les villages de Cramant, Cuys, Monthelon avec le prieuré du Mont-Félix, Vaudancourt, Brugny avec son antique donjon, et, serpentant au milieu de tout cela, les eaux du Cubri, dont le cours n'est pas encore retardé par de nombreux moulins comme aux approches de la ville.

VII.

Epernay, qui n'a aujourd'hui qu'un seul établissement public de charité, en comptait jusqu'à quatre au moyen-âge. C'étaient d'abord l'hospice de l'Orient, situé sur la route actuelle de Châlons, en face du pont de la Marne, destiné aux malades étrangers ou attaqués de maladies incurables ou contagieuses ; et l'hospice du Couchant ou maladrerie de Saint-Laurent réservé aux malheureux atteints de la lèpre. La fondation de ces deux hospices, dus à Thibault II, comte palatin de Champagne, remonte à l'époque de la deuxième croisade, en 1145. Quant aux malades ordinaires du pays, ils trouvaient un asile dans deux maisons, l'hôpital de Saint-Remi, situé près de l'église de ce nom, dont l'origine n'est pas bien connue et qui fut brûlé lors de l'incendie de la ville en 1544 ; enfin l'Aumônerie ou Hôtel-Dieu dont il est ici question. La fondation première de cet établissement paraît remonter à une haute antiquité, mais le comte Henri I, dit le Large ou le Libéral, le dota généreusement

Digitized by Google

et le constitua de nouveau en 1179, en lui donnant la maison qu'il occupa jusqu'à la fin du dernier siècle, sur la place Notre-Dame, au nord de l'église. Le chanoine de l'abbaye qui le régissait, acquittait chaque année la reconnaissance publique envers le fondateur par un *obit* solennel, auquel assistait le chapitre entier de l'abbaye. Dépouillé de tous ses revenus en 1790, l'hospice d'Epernay reçut du gouvernement réparateur qui suivit cette époque désastreuse, de larges compensations, et put être transféré dans l'ancien couvent des Ursulines qu'il occupe aujourd'hui en très grande partie.

Digitized by Google

Communication de M. Natalis Rondot,

MEMBRE CORRESPONDANT.

Kertch en Crimée, le 6 Septembre 1853.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

L'Académie m'a fait l'honneur d'accueillir avec indulgence quelques notices relatives à mes voyages en Chine, dans l'Inde et la Malaisie, et elle m'a témoigné toujours tant de bienveillance que je considère comme un devoir de l'entretenir du nouveau voyage que j'accomplis depuis bientôt six mois.

Les voyages dans l'intérieur de contrées, comme la Turquie et la Russie, sont difficiles et pénibles ; l'étude des hommes et des choses, les soins des affaires ajoutent à ces fatigues : l'Académie me permettra de me borner à lui tracer l'itinéraire que j'ai suivi. J'espère trouver plus tard le loisir de lui parler de nouveau et plus longuement des principales villes que j'ai visitées.

La Valette, capitale des îles de Malte et de Gozo, a été ma première station, et c'est une de celles qui m'ont offert le plus d'intérêt. Tout rappelle, dans cette petite ville, la puissance, les entreprises hardies et les grands faits d'armes de l'Ordre de Malte. Michel-Ange de Caravage a peint pour l'Ordre, son chef-d'œuvre, « *la Décollation de saint Jean ;* » Matthias Préti, le Calabrais, a couvert les voûtes de la cathédrale de fresques admirables ; plu-

Digitized by Google

sieurs des tombeaux des grands maîtres sont sortis du ciseau des plus habiles sculpteurs maltais et italiens, et les dalles qui recouvrent les sépultures des commandeurs et des chevaliers, sont ornées de mosaïques florentines, dans lesquelles la richesse des matériaux égale la perfection du travail. Les fortifications de La Valette la rendent imprenable ; les salles d'armes sont remplies des dépouilles des musulmans vaincus. La grandeur de l'Ordre éclate partout, dans le palais des grands maîtres comme dans les « auberges » des différentes langues, les arsenaux et les aqueducs.

Malte est une île fort curieuse aussi par le costume et les usages de la population; La Valette, Médina et plusieurs casaux ont une physionomie étrange qui rappelle à la fois l'Italie, l'Espagne et les états barbaresques.

Syra, une des îles de l'Archipel, est un rocher inculte, auquel un bon port, une position favorable comme entrepôt et des chantiers de construction ont donné une certaine importance. La ville d'Hermopolis est située sur les collines qui abritent le port. La ville de Syra occupe la partie supérieure d'un rocher à pic dont la cime est couronnée par une église catholique. Les maisons de Syra sont bâties, en quelque sorte, les unes au-dessus des autres ; elles sont misérables pour la plupart : les rues sont des escaliers tortueux, étroits, dangereux, où l'on ne rencontre que des poules et des pourceaux vaguant en liberté.

Les îles de l'Archipel grec, Andros, Ténos, Délos, Milo, etc., ne présentent rien qui soit digne de remarque. Elles sont en général arides, habitées par des familles pauvres : les hommes sont marins ou pêcheurs, les femmes élèvent des vers-à-soie, filent la soie ou tissent quelques étoffes.

Les études classiques laissent dans l'esprit une grande idée de la Grèce, et cette impression, les voyageurs l'ont

Digitized by Google

exaltée par leurs descriptions. Mais on est désappointé quand on met le pied sur cette terre si célèbre.

Le Pirée est un petit port, il devient une petite ville assez animée. Aucune ruine n'y rappelle l'antiquité, et quand on a derrière soi des magasins de denrées coloniales, devant soi de vieux carrosses allemands, rangés sur le quai, la vue de Salamine et des sites voisins ne peut frapper fortement l'imagination.

La campagne d'Athènes est en grande partie inculte. On ne remarque de cultures que le long de la route du Pirée à Athènes; du côté du Lycabeste et de l'Hymète, le sol est aride; les bois d'oliviers tant vantés sont bien peu de chose; le Céphise et l'Ilissus sont des ruisseaux et l'Ilissus n'était au mois d'avril, auprès du Stade, qu'un filet d'eau, dont ma main a pu suspendre un instant le cours.

Athènes est un gros bourg dont les rues ne sont pas pavées et sont embarrassées par des décombres; on y bâtit depuis peu d'années des maisons à un ou deux étages qui lui donneront, si le nombre en augmente, l'apparence d'une ville.

Les ruines n'émeuvent pas la première fois qu'on les voit, on s'attendait à les trouver plus grandioses : peu à peu on en découvre les beautés, on ne distingue les perfections de ces monuments merveilleux qu'après de fréquentes visites, et l'on part d'Athènes avec le regret de n'avoir plus devant les yeux les ruines du temple de Jupiter-Olympien, le temple de Thésée et l'Acropole qui renferme les temples charmants de la Victoire et de Pandrose, les Propylées et le Parthénon. J'aurais un grand plaisir, Monsieur le président, si je n'étais à l'extrémité orientale de la Crimée, privé de mes journaux de voyage et de livres, à vous entretenir des excursions que j'ai faites à Athènes et dans les environs, et que j'ai faites avec un vif intérêt, car on ne monte pas avec indifférence

Digitized by Google

sur les tribunes où ont monté Démosthènes et Thémistocle, sur le sommet de la colline où siégeait l'Aréopage et sur le tumulus de Marathon. On arrive en Grèce, trouvant tout laid et maussade, on la quitte avec le sentiment contraire, en jetant un dernier regard vers le Parthénon, qui consacre la grandeur de l'Athènes de Périclès et le génie de Phidias.

Les villes de l'Orient sont charmantes, vues de loin, elles perdent beaucoup à être vues de près. Smyrne, cependant, est une des plus agréables et elle est, après Andrinople la moins sale. Les tremblements de terre et les incendies ont détruit ses anciens monuments et renouvelé une grande partie de la ville. Smyrne doit à ces malheurs d'avoir plus d'air et de lumière dans les rues, et de vastes bazars, bâtis en pierre, véritable labyrinthe où sont réunis en abondance les produits des manufactures de l'Europe et de l'industrie agricole de l'Asie. Les Khans ou caravansérais ne sont pas moins curieux : le Khan des Persans mérite une mention particulière ; les caravanes de chameaux y apportent, chaque année, les tapis et les cachemires de la Perse et du Khorazan, des soies, des soieries brochées, le tabac toumbécki qu'on fume dans les narghilés, etc.

Un bateau à vapeur du Lloyd autrichien m'a conduit aux Dardanelles d'Asie, petite ville située en face de celle des Dardanelles d'Europe ; l'une et l'autre n'ont d'importance que par leurs forteresses et les batteries voisines. Les champs arrosés par une rivière sont cultivés en blé, en seigle et en maïs, et des plantations de vignes, de mûriers, de cotonniers, de chênes à vallonée s'étendent jusque sur les versants des montagnes du sud. Le détroit déjà très-resserré devant Dardanelles l'est davantage un peu plus haut, en face des ruines d'Abydos, à l'endroit qu'ont rendu célèbre les amours d'Héro et de Léandre.

J'ai pris passage à Dardanelles sur un autre bateau à vapeur autrichien, pour me rendre à Salonique en Macédoine.

Digitized by Google

Salonique est une ville historique; elle conserve encore des restes de son ancienne splendeur, des arcs de triomphe, la colonnade d'un cirque, un hippodrome. Le laboureur trouve, dans le sillon que trace sa charrue, des monnaies des rois de Macédoine et des empereurs romains, et le maçon ne fait pas de fouille sans mettre au jour des sarcophages ou des bas-reliefs. Salonique est bâti sur le versant d'un des contreforts de l'Hotiach ; il est enfermé dans une enceinte de murailles crénelées, dominé par une citadelle et défendu, du côté de la mer, par la vieille tour de Sang; mais château, bastions et murs n'ont guère d'autres sentinelles que les cigognes, qui veillent immobiles auprès de leurs nids de broussailles. La majeure partie de la population est juive ; les Grecs sont ensuite les plus nombreux et les musulmans sont en minorité. Juifs et Grecs sont toujours en hostilité; quatre mois avant mon arrivée, cette haine réciproque s'était manifestée par des massacres commis avec une cruauté inouie. Les victimes avaient été des Grecs, et l'on craignait, pendant mon séjour, que leurs co-religionnaires ne profitassent des fêtes de Pâques pour se venger ; on redoutait aussi une attaque des Turcs contre tous les chrétiens, et en même temps des bandits parcouraient les campagnes et venaient camper sous les murs de la ville; leurs assassinats et leurs vols restaient impunis.

Malgré tant de sujets d'inquiétudes et des fièvres inévitables, on finit par s'habituer à l'atmosphère brûlante et malsaine de Salonique, à ses rues fangeuses, à ses maisons de bois délabrées et chancelantes, à ses bazars misérables ; on a pour compensation la vue admirable du mont Olympe, dont la masse grandiose et les hautes cimes neigeuses s'élèvent sur le rivage opposé du golfe. L'industrie patiente de la population juive et arménienne mérite d'être signalée : les filatures de soie et les fabriques de tapis se multiplient presque en raison des difficultés qu'on oppose à leur développement.

Digitized by Google

Le mont Ossa en Thessalie, le mont Athos en Macédoine, Ténédos, la plaine où fut Troie, Gallipoli, sont des étapes dont je regrette de n'avoir pas le temps de vous entretenir; il me tarde d'arriver à Constantinople.

La vue de Constantinople est la plus belle du monde. Pour en embrasser d'un coup-d'œil toutes les magnificences, il faut être couché dans un caïque, à l'entrée du Bosphore, au-dessus de Scoutari. On a alors devant soi un panorama merveilleux, depuis le cimetière célèbre de Scoutari jusqu'au palais de Dolma-Baghtché et au tombeau oublié de Barberousse. Stamboul commence à cette pointe du sérail, aussi fameuse par ses monuments que par ses aspects pittoresques, et se termine aux ruines du palais de Bélisaire. Ses cinq collines sont couronnées de mosquées, et l'on ne sait laquelle admirer le plus de Sainte-Sophie, si somptueuse, de l'Ahmédich, si grandiose, de la Mohammédich et de la Suleymanich, chefs-d'œuvre de l'architecture ottomane, ou de la petite élégante mosquée d'Eyoub, qui est cachée dans des bosquets, entourée de cimetières et qui possède le tombeau du porte-étendard du prophète. Un grand nombre de dignitaires veulent dormir de leur dernier sommeil non loin du vaillant et fidèle Eyoub-Ensari ; on ne voit dans les cimetières voisins de la mosquée que des tombes en marbre blanc, ornées de belles sculptures dorées et entourées de buissons de rosiers.

Tophana se reconnaît à la jolie mosquée du rivage et aux longs bâtiments blancs de la fonderie de canons. Les vieux khans génois de Galata, sont enfermés dans de noires murailles, et la tour ronde du feu domine les promontoires de la côte orientale de Corne-d'Or. Péra couvre de ses maisons de pierre le sommet des collines entre les deux champs des morts, et l'arsenal le sépare de Cassim-Pacha, qui s'étend derrière l'Amirauté.

Constantinople si magnifique, vu de loin, est misérable vu de près. Les décombres des quartiers incendiés et les

Digitized by Google

ruines ont rendu le sol inégal; les rues sont tortueuses, mal pavées, souillées de fange et d'immondices, envahies par des bandes de chiens lépreux et sauvages. Les boutiques sont sales, les bazars ont été trop vantés; les maisons sont bâties en bois, tristes au dehors, silencieuses au dedans; des quartiers entiers sont inhabités, et l'on rencontre partout d'anciens cimetières ombragés de cyprès et où les cippes des tombeaux sont renversés ou brisés.

La nature lutte sans relâche contre les effets de la barbarie. Les brises alternatives du nord-est et du sud-ouest assainissent l'air; les courants rapides du Bosphore draguent la Corne-d'Or, ce port sans rival et si négligé, et si les aqueducs de Valens et de Justinien résistent encore aux intempéries des saisons, c'est grâce au manteau épais de verdure qui les recouvre.

Autour de cette ville privilégiée, la terre donne sans fumure, presque sans travail, de riches moissons; là où elle est abandonnée, elle offre en toute saison des pâturages aux troupeaux. Les montagnes des rives du Bosphore sont couvertes d'arbres jusqu'au sommet, et l'on y trouve dans les vallées et sur les pentes les sites les plus charmants.

J'abuserais des moments de l'Académie si je lui décrivais les monuments anciens de Stamboul. Je me bornerai à lui citer l'obélisque égyptien érigé par Théodose, la colonne de bronze de Delphes, formée de serpents entrelacés, dont les têtes supportaient le trépied sacré, la colonne de porphyre, la célèbre église d'Aya-Sofia, convertie en mosquée par le conquérant de Constantinople, l'église de Sainte-Irène, devenue un magasin d'armes, où l'on conserve les drapeaux enlevés aux Persans, les armures, les cimeterres et les pesantes épées des guerriers ottomans aux 15e et 16e siècles, les fameux tambours janissaires, les clefs d'or ou d'argent des villes capitales de l'empire. Le vieux sérail est non moins intéressant à visiter; la salle

Digitized by Google

du trône est, sans contredit, la curiosité la plus remarquable de la Turquie d'Europe. Les bazars attirent encore l'attention des étrangers, et cependant, ils ne sont plus ce qu'ils étaient autrefois. Les industries de luxe, jadis si florissantes dans l'empire ottoman ont disparu. On ne fait ni l'on ne trouve plus de draps d'or, de curieuses étoffes de soie, de riches caftans, de belles armes, de précieuses pièces d'orfévrerie. Le peu d'industrie qui a résisté aux effets des capitulations et des tarifs est limitée à la fabrication d'articles de sellerie et de chaussures en maroquins, de tapis et de fez, de bouquins, d'ambre jaune et d'autres objets de consommation locale.

Il faut terminer cette lettre, déjà longue, et passer sous silence le bazar des esclaves, les turbés ou chapelles sépulcrales des sultans, les découvertes de sarcophages en marbre et en porphyre, comme aussi les coutumes et le caractère de la population musulmane, dont un séjour de plusieurs mois à Constantinople et dans les provinces m'a permis d'observer les traits principaux.

Digitized by Google

Audite hæc
Omnes gentes :
Auribus percipite,
Omnes qui habitatis orbem :

Quique terrigenæ,
Et filii hominum :
Simul in unum
Dives et pauper.

Os meum
Loquetur sapientiam :
Et meditatio
Cordis mei prudentiam.

Inclinabo
In parabolam aurem meam :
Aperiam in psalterio
Propositionem meam.

Cur timebo
In die mala ?
Iniquitas calcanei mei
Circumdabit me.

Digitized by Google

Lecture de M. Clicquot.

—

PSAUME XLVIII DE DAVID.

—

VANITÉ DES BIENS DE CE MONDE.

—

Que l'univers tremblant s'éveille
Au bruit soudain de mes accents ?
Hommes, peuples, ouvrez l'oreille,
Soyez attentifs à mes chants.

Je parle un langage sévère,
Enfants des hommes, écoutez ;
Vous tous, habitants de la terre,
Riches et pauvres, méditez.

De la vraie et seule science
J'annonce la nécessité :
De la mondaine sapience
Je raconte la vanité.

Déjà les cordes de ma lyre
Sonnent et vibrent sous mes doigts :
Un sens intérieur m'inspire,
De mon âme j'entends la voix.

Au jour triste de la souffrance,
Inaccessible à la terreur,
Mon cœur ne craint que la puissance
Et la justice du Seigneur.

Digitized by Google

Qui confidunt in virtute sua,
Et in multitudine divitiarum
Suarum gloriantur.

Frater non redimit, redimet
Homo? Non dabit placationem suam.

Et pretium redemptionis
Animæ suæ: et laborabit
In æternum, et vivet adhuc in finem.

Non videbit
Interitum, cum viderit sapientes
Morientes: simul insipiens
Et stultus peribunt.

Et relinquent alienis
Divitias suas: et sepulchra
Eorum domus illorum
In æternum.

Tabernacula eorum in
Progenie et progenie vocaverunt
Nomina sua in
Terris suis.

Et homo cum in honore
Esset, non intellexit:
Comparatus est jumentis
Insipientibus et similis factus est illis

Hæc via illorum
Scandalum ipsis:
Et postea in ore suo
Complacebunt.

Sicut oves in
Inferno positi sunt:
Mors depascet
Eos.

Digitized by Google

Enivré des biens de la terre,
Le riche tremble avec raison :
Car à Dieu, son frère, d'un frère
N'acquittera pas la rançon!....

A voir la persistance extrême
Que l'homme met à s'enrichir ;
On croirait que l'instant suprême
Pour lui ne doit jamais venir.

Pourtant, la mort frappe sans cesse
Sage, insensé, vieillard, enfant :
Richesse, honneurs, gloire, noblesse,
Contre ses coups rien ne défend.

De la mort vous serez la proie,
Hommes, il faudra tout quitter;
Et cachant à peine sa joie
Viendra votre avide héritier.

De ces palais, de cette terre
Qui portent votre illustre nom :
Vous sortirez nuds,... une bierre
Sera votre étroite prison.

Semblable à la brute stupide,
Insoucieux de l'avenir,
L'homme au hasard, marchant sans guide,
Du temps présent songe à jouir.

Décorant du nom de sagesse
Sa dangereuse illusion,
Il repousse dans son ivresse
L'austère voix de la raison.

La mort active, inexorable
Pourtant vient ; pareille au berger
Qui prend chaque soir, dans l'étable
La brebis qu'il veut égorger.

Digitized by Google

Et Dominabuntur
Eorum justi
In matutino ;

Et auxilium
Eorum veterascet
In inferno a
Gloria eorum.

Verumtamen Deus
Redimet animam meam de
Manu inferi, cum
Acceperit me.

Ne timueris cum
Dives factus fuerit homo :
Et cum multiplicata
Fuerit gloria domus ejus.

Quoniam cum
Interierit, non sumet omnia :
Neque descendet cum eo
Gloria ejus.

Quia anima ejus
In vita ipsius benedicetur ;
Confitebitur tibi
Cum benefeceris ei.

Introibit usque in progenies
Patrum suorum :
Et usque in æternum
Non videbit lumen.

Homo, cum in honore esset
Non intellexit :
Comparatus est jumentis
Insipientibus et similis factus est illis.

Digitized by Google

Et pourtant, dans leur incurie,
Ces hommes goûtent le sommeil ;
Ils frémiront de leur folie
Quand viendra l'heure du réveil.

Alors, à la première place
Ils verront d'un œil effrayé
Le pauvre que, dans leur audace,
Ils ont si longtemps oublié.

Et le Seigneur, dans sa clémence,
Appellera notre âme à lui,
Et sa miséricorde immense
Sera notre espoir, notre appui.

Du riche à la démarche altière,
Ne redoutez pas le courroux,
Sa splendeur n'est que passagère,
Dieu l'a fait mortel comme vous.

Justes, déjà la mort s'avance,
Quand viendra l'heure du trépas
Sa vaine gloire, sa puissance,
Au tombeau ne le suivront pas.

Quand ces hommes, dans leur folie,
Se glorifiaient dans leur cœur
Des biens dont Dieu comblait leur vie ;
Notre âme louait le Seigneur.

Près de leurs pères, aux abîmes
De désespoir, d'obscurité,
La mort les prenant pour victimes
Leur ouvrira l'éternité.

Semblable aux animaux stupides
Par leur aveugle instinct conduits,
Prenant ses passions pour guides,
Ainsi, l'homme n'a rien compris ?. ..

Digitized by Google

Odi profanum vulgus et arceo;
Favete linguis : carmina non prius
Audita Musarum sacerdos
Virginibus puerisque canto.

Regum timendorum in proprios greges,
Reges in ipsos imperium est Jovis,
Clari giganteo triumpho,
Cuncta supercilio moventis,

Est, ut viro vir latius ordinet
Arbusta sulcis; hic generosior
Descendat in Campum petitor;
Moribus hic meliorque fama

Contendat; illi turba clientium
Sit major : æqua lege Necessitas
Sortitur insignes et imos :
Omne capax movet urna nomen.

Destrictus ensis cui super impia
Cervice pendet, non Siculæ dapes
Dulcem elaborabunt saporem :
Non avium citharæque cantus.

Somnum reducent. Somnus agrestium
Lenis virorum non humiles domos
Fastidit, umbrosamve ripam
Non Zephyris agitata Tempe.

Digitized by Google

LIVRE III.

HORACE, *Ode 1.*

INUTILITÉ DES RICHESSES.

—

Je le hais, écartez le profane vulgaire,
Jeunes vierges, venez et vous, nobles enfants ;
Calliope, à ma voix imprime un ton sévère,
Prêtez l'oreille à mes accents !

Comme de vils troupeaux courbés dans la poussière,
Les princes font trembler les peuples sous leurs lois :
Mais le Dieu tout-puissant, le maître du tonnerre
Fait à son tour trembler les rois.

Que fier de tes aïeux et d'un vaste héritage
Tu viennes au Forum sous l'appui d'un grand nom,
Que le peuple romain t'accorde son suffrage
Pour prix d'une belle action.

Que de clients un cortège innombrable,
Mortel ! incessamment se presse autour de toi ;
Ton nom s'agitera dans l'urne redoutable,
Tu vis sous la commune loi.

Un splendide festin, une tendre harmonie
Charmaient l'ambitieux !.. Soudain son front pâlit,
Il voit briller un glaive ; il tremble pour sa vie ;
Le sommeil a quitté son lit !

Le sommeil qui chérit les vallons solitaires,
Les ruisseaux murmurants, les ombrages épais ;
Qui semant ses pavots sur les humbles chaumières,
Aux cœurs droits apporte la paix.

Digitized by Google

Desiderantem quod satis est, neque
Tumultuosum sollicitat mare,
Nec sævus Arcturi cadentis
Impetus, aut orientis Hœdi :

Non verberatæ grandine vineæ,
Fundusque mendax, arbore nunc aquas
Culpante, nunc torrentia agros
Sidera, nunc hiemes iniquas.

Contracta pisces æquora sentiunt
Jactis in altum molibus ; huc frequens
Cæmenta demittit redemptor
Cum famulis, dominusque terræ

Fastidiosus : sed Timor et Minæ
Scandunt eodem, quo dominus : neque
Decedit ærata triremi, et
Post equitem sedet atra cura.

Quod si dolentem nec phrygius lapis,
Nec purpurarum sidere clarior,
Delenit usus, nec Falerna
Vitis, Achæmeniumque costum :

Cur invidendis postibus et novo
Sublime ritu moliar atrium ?
Cur valle permutem Sabina
Divitias operosiores ?

Digitized by Google

L'homme qui vit content du simple nécessaire
N'a rien à redouter des traits de l'aquilon :
Il voit sans s'émouvoir bouillonner l'onde amère,
Il sourit aux feux d'Orion.

Si la pluie a flétri la moisson jaunissante,
Si la grêle a brisé la vigne ou l'olivier,
Il se soumet aux Dieux, son âme patiente
Ne songe pas à murmurer.

Le riche enorgueilli des dons de la fortune,
Se pose insolemment en roi de l'Univers ;
Envahisseur hardi des plaines de Neptune :
Son môle trône au sein des mers.

Il fatigue les flots du poids de son trirème,
Le fer de ses chevaux au loin gronde et reluit :
Mais au banc du navire, au dos du coursier même,
Le chagrin s'assied avec lui.

Si le marbre africain; si la pourpre d'Asie,
Si les vins délicats, si l'or, si les rubis,
Ne peuvent écarter du chemin de la vie
La cohorte des noirs soucis.

Pourquoi ces biens trompeurs me feraient-ils envie !
Pourquoi désirerais-je un portique, un palais,
Quand sous mon toit rustique, au val de Sabinie
Je trouve le calme et la paix !

Reims, Imp. de P. Regnier.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE REIMS.

ANNÉE 1853-1854.

—

Tome XX. — *N°* 2.

Lecture de M. Dérodé,

PRÉSIDENT ANNUEL.

—

DISCOURS D'OUVERTURE.

—

MESSIEURS,

Les discours d'ouverture des présidents de l'Académie ont eu, pendant quelques années, une très grande importance ; il s'agissait de conquérir le droit de bourgeoisie pour l'Institution nouvelle, et les paroles étaient des actes. Aujourd'hui que l'Académie est parvenue à son 13e anniversaire, le rôle du président est beaucoup plus modeste, et il est de son devoir de ne pas mettre la patience de ses auditeurs à une trop longue épreuve. Aussi me bornerai-je à vous rappeler, en peu de mots, les engagements qui nous sont imposés par nos statuts.

Digitized by Google

Entretenir autour de nous l'amour des lettres, le goût des arts ; vulgariser les découvertes qui honorent le génie de l'homme et qui alimentent son industrie ; ouvrir la porte du monde lettré à de jeunes talents qui sommeillent dans l'ignorance de leur propre valeur et qu'un premier applaudissement va réveiller ; recueillir, conserver et publier les monuments d'histoire générale et locale dont nos provinces sont dépositaires; aider à l'application des inventions nouvelles qui ont trait à l'hygiène et au bien-être des populations ; encourager puissamment tous les efforts tentés dans l'intérêt de nos semblables, les moins favorisés du sort ; honorer la vertu la plus simple au-dessus du plus insigne talent....

Tel est le but que nous nous sommes constamment proposé : sans renoncer à prendre part dans la mesure de nos forces à la construction de cet édifice, toujours inachevé, qu'on appelle la science, nous n'avons jamais oublié que les Académies de province ont plutôt pour mission de refléter la lumière que de la produire ; et en bornant là notre ambition, nous ne faisons que nous conformer à la pensée de notre illustre fondateur.

Mais le champ qui nous reste à parcourir est assez vaste, surtout en ce qui concerne les sciences proprement dites. Dans les arts et dans les lettres les anciens se sont élevés à une hauteur que les modernes ont rarement pu atteindre et qu'ils n'ont jamais dépassée ; dans les sciences il en est tout autrement, et la multiplicité des découvertes et des inventions est telle, en ce temps-ci, qu'aucun homme ne serait assez fort pour les recueillir utilement dans son intelligence, sans le secours des associations où le travail de cha-

Digitized by Google

cun profite à tous. Les sciences et leurs applications ont donc droit à une large place dans nos études. Les belles-lettres, l'histoire, ne sont pas pour cela méconnues : la récente publication des deux premiers volumes de Flodoard, traduits par M. Lejeune, avec le concours de l'Académie, témoigne hautement de la prédilection dont elles sont l'objet ; bientôt l'œuvre sera complétée par deux autres traductions, l'une du savant et regrettable abbé Bandeville, l'autre de notre confrère, M. Poinsignon. L'ensemble de la publication constituera un monument historique du plus haut intérêt ; par ce motif, bien que le compte-rendu de nos travaux ne soit pas dans les attributions du président, j'ai cru pouvoir céder au désir de vous signaler le premier cet événement littéraire. Comme expression de reconnaissance, et comme preuve de l'importance que le gouvernement attache à nos travaux, j'ajouterai que Son Exc. M. le ministre de l'instruction publique a voulu prendre à sa charge une part des frais de réimpression des œuvres de l'illustre élève de Remi d'Auxerre.

Ainsi, Messieurs, l'Académie est restée fidèle à ses engagements : une voix aimée dans cette enceinte vous en fournira tout-à-l'heure la preuve la plus complète, et je sens que vous avez hâte de l'entendre ; cependant, avant de lui céder la place, je vous demande la permission de vous redire combien les institutions semblables à la nôtre sont propres à développer les sentiments de bienveillance réciproque, au grand avantage de la Société. Bien des gens sont faits pour se comprendre, qui sont presque ennemis faute de se connaître ! Il fut un temps, par exemple, où les hommes qui se livrent particulièrement aux travaux de l'esprit, et ceux qui professent un genre de vie

Digitized by Google

plus positif étaient comme sur le qui-vive les uns vis-à-vis des autres. Ces défiances irréfléchies mais invétérées n'avaient aucun fondement : il n'est pas un industriel digne de ce nom qui ne soit savant à bien des titres : la mécanique, la chimie, la physique sont essentiellement de son domaine ; pas un vrai négociant qui ne possède les plus hautes qualités de l'esprit, le coup-d'œil pour apprécier la portée des événements et pour les prévoir, la fermeté du caractère pour conjurer les revers ou pour les supporter ; et ce n'est pas chose rare d'un autre côté de trouver des théoriciens qui sont en même temps très versés dans les questions d'intérêt matériel ; l'esprit des lettres n'est pas si incompatible avec l'esprit des affaires ; Beaumarchais l'a dit avec sa verve accoutumée, et qui plus est, l'a prouvé par son propre exemple.

Aussi que voyons-nous aujourd'hui ? Que ces aptitudes en apparence opposées mais seulement diverses sont journellement mises en contact au sein de l'Académie. Les préventions s'effacent ; les opinions elles-mêmes, si elles ne se modifient pas (chose souvent heureuse), perdent leurs aspérités ; les caractères se rapprochent ; les idées s'élèvent sous l'action généreuse de l'étude ; en un mot, l'esprit de confraternité, qui est le civisme de la République des Lettres, règne au milieu de nous sans partage ; c'est là un résultat, Messieurs, dont nous avons le droit de nous féliciter hautement, car il n'est pas sans influence sur le dehors : nos résolutions lui empruntent aussi un remarquable caractère de spontanéité ; témoin la souscription pour l'érection d'une statue au grand Colbert, souscription en tête de laquelle vous vous êtes si unanimement et si généreusement placés et que M. le

Digitized by Google

maire de Reims aurait, nous n'en doutons pas, déjà menée à bonne fin, sans la misère qui a droit depuis trop longtemps à l'emploi presque exclusif des ressources municipales.

Mais cet esprit de confraternité nous rend d'autant plus sensibles, Messieurs, les pertes que nous faisons chaque année. Depuis notre dernière séance publique, MM. Rohault de Fleury, Massé, Mourin, Lechat, ont été forcés de nous quitter; tous sont l'objet des regrets unanimes de la Compagnie : qu'ils en reçoivent ici l'expression. Pour l'assistance qui me fait l'honneur de m'écouter, je regrette surtout l'éloignement prématuré de mon honorable prédécesseur, puisque dans l'ordre naturel c'était à lui que revenait la difficile mission de prendre la parole dans cette imposante solennité. Il n'aurait été ni plus fier ni plus heureux, mais il était assurément plus digne de faire les honneurs de cette séance à nos savants collègues des assises scientifiques de la Champagne, et au poète éminent dont la présence au milieu de nous est d'un si grand prix pour l'assemblée toute entière.

La parole est à M. le secrétaire-général pour donner lecture du compte-rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1853-1854.

Digitized by Google

Lecture de M. V. Tourneur,

SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE L'ANNÉE 1853-1854.

MESSIEURS,

Il y a un an, une double solennité nous réunissait déjà dans cette enceinte. Notre séance annuelle s'ouvrait par l'inauguration de la nouvelle école secondaire de médecine dont le chef n'abandonnait sa place à la tête de ses collègues que pour venir s'asseoir au fauteuil de votre présidence. Aujourd'hui, nous célébrons la clôture de la session des assises scientifiques de la Champagne, et les savants distingués qui ont consacré leur zèle, durant ces intéressantes séances, au progrès des arts, des sciences, des lettres, dans cette province, veulent bien venir à leur tour prendre place au milieu de nous, nous accordant ainsi une marque précieuse de sympathie dont nous sommes fiers, et proclamant eux-mêmes, par leur présence, les sentiments qui les animent à notre égard. C'est qu'en effet, Messieurs, fidèle à la pensée de son éminent fondateur, persévéramment attachée à sa devise *Servare et augere*, *conservation et progrès*, l'Académie n'a pas cessé d'être un centre où vient naturellement aboutir, pour y être en-

Digitized by Google

couragé et accueilli, tout ce qui intéresse les sciences, les arts, l'industrie, la littérature, le beau, le vrai, le bien, le bon, sous quelque forme qu'il se présente. En vous retraçant ici, quoique d'une façon très sommaire, ce que nous avons accompli durant l'année qui vient de s'écouler, je vous en aurai fourni la meilleure preuve, celle que donnait un philosophe en marchant devant le sophiste qui contestait en sa présence l'existence du mouvement.

La littérature nous a présenté son contingent de remarquables travaux. Nous mentionnerons en premier lieu la *Belle du Cubri*, gracieuse légende, empruntée par M. Loriquet aux traditions populaires du pays d'Epernay, toute enrichie sous sa plume des poétiques idées du moyen-âge, et de la description fidèle des lieux où se trouve placée son action. C'était au temps de la reine Blanche de Castille et du bon roi saint Louis : Henri, jeune prince de 18 ans, fils de Thibault-le-Chansonnier, aime la douce Alix, fille d'un seigneur voisin d'Epernay. Une sorcière infâme a su calomnier cette chaste affection, et dénoncer Alix à la vengeance de son père. Surprise un jour avant l'aube hors du manoir féodal, elle veut fuir, mais elle tombe dans les eaux du Cubri et y meurt. Son corps retrouvé à grande peine est inhumé par un pieux ermite sur les bords même qui la virent disparaître, et depuis, chaque matin, la *belle du Cubri*, pâle, échevelée, vêtue d'un long suaire, apparaît sur ces rives funèbres : ce n'est qu'après que le timbre de l'horloge a frappé trois heures que la vision se dissipe et qu'on peut, sans danger, approcher du ruisseau. Tel est le fond de la légende. Ajoutons que des notes l'accompagnent en grand nombre et en font presque une histoire.

Digitized by Google

Dans le même genre que la *Belle du Cubri*, nous avons reçu de M. Em. Chevalet, membre correspondant, *le Livre de Job*. Peut-être devrais-je essayer ici d'en esquisser à grands traits l'analyse, si le livre tout entier n'avait été offert à la plupart de ceux qui m'écoutent, en fragments quotidiens, toujours, assure-t-on, impatiemment attendus, et très avidement dévorés. Un de nos confrères aura tout-à-l'heure à vous dire le mérite particulier de M. Emile Chevalet, comme écrivain ; je passe donc à d'autres ouvrages.

Quelle est la portée de l'esprit humain ? Telle est la question fort sérieuse, que M. de Maiche a traitée avec la précision érudite du philosophe, et la grâce du littérateur. Suivant lui, deux ordres de vérités s'offrent à l'esprit comme objet de son application : les sciences exactes, fixes, certaines, immuables, dans lesquelles il règne en conquérant et en dominateur, forçant la matière vaincue à tourner contre elle-même ses propres armes, anéantissant le temps et l'espace, et se sentant enfin maître du globe qu'il habite.

Puis, à côté, les sciences spéculatives ou inexactes, dans lesquelles l'esprit humain chancelle comme un homme ivre, cherchant à tâtons son chemin sans le trouver, courant sur la trace de lueurs fantastiques pour arriver aux extravagances les plus étranges, et au plus incurable scepticisme. L'histoire, citée en témoignage, vient appuyer ces appréciations et les rendre évidentes ! Un mal si grave serait-il sans remède ?.. Non, car la même histoire qui nous raconte les folies de la raison abandonnée à sa propre faiblesse, nous apprend également que Dieu a daigné parler aux hommes pour leur révéler un grand nombré de vérités de l'ordre spéculatif et moral. Par conséquent, la science

Digitized by Google

morale est possible, l'unité morale est réalisable, l'unité peut se faire dans les croyances et dans les cœurs, en appuyant la raison sur la foi et en les soutenant l'une par l'autre. Voilà comment l'esprit humain augmentera sa portée et retrouvera, dans les sciences spéculatives, toute la certitude des sciences exactes.

Ces conclusions de M. de Maiche sont aussi celles de M. Robillard. Sous ce titre si simple de *Causeries au coin du Feu*, notre éloquent confrère cherche à se rendre compte de l'état général de notre société et il trouve que « dans les livres, les arts, la politique, le langage, devant la cour d'assises, partout, enfin, le dogme réel de l'ère où nous vivons, c'est que chacun veut être son propre juge. Le pinceau de l'artiste n'a plus d'école, dit-il; la plume du poète n'a plus de loi; le discours de l'orateur n'a plus de modèle, on entend, dans nos assemblées publiques, tous les dialectes, qui passent pour de l'éloquence, depuis le limousin jusqu'au basque, et dans les livres tous les solécismes. C'est le nivellement de tous les caprices et le tumulte produit par une multitude de fractions équivalentes, qui refusent de se soumettre à un dénominateur commun. Que peut-on opposer à ce déchirement de volontés? La puissance du devoir? Seul, il dominerait tout et guérirait tout. Il est dans le christianisme qui place le dévouement sur la croix et sur le trône de tous les mondes. »

Je m'arrête à regret : je vous ai donné incomplétement la pensée de l'auteur, et j'ai dû laisser de côté de bien belles pages.... Mais il aurait fallu tout citer et le temps me condamne au laconisme le plus sévère. Passons donc plus rapidement sur le reste. Mentionnons, d'abord, les consciencieuses critiques que M.

Digitized by Google

Soullié nous a faites du *Parrain magnifique*, œuvre posthume de Gresset, et surtout des *Poésies lyriques de M. de Lamartine*. Avec le coup-d'œil exercé du maître et l'inflexible impartialité du juge, M. Soullié sait découvrir, dans leurs nuances les plus délicates, toutes les inimitables beautés de son auteur, et il se plaît à les mettre en relief, pour leur décerner, d'une manière éclatante, tous les éloges qui leur sont dûs ; il ne peut, toutefois, s'empêcher de déplorer avec amertume certaines négligences de style et de composition, un ton généralement vague, un sensualisme vaporeux, qui se montre à peine, il est vrai, dès le début, mais qui s'élève peu à peu, se condense comme un nuage, et finit par transformer, au grand détriment de la poésie elle-même, le chantre mélodieux et croyant des *Premières Méditations poétiques*, en un écho toujours sonore qui semble ne plus savoir redire que les plaintes de l'incertitude et du doute, ou le désespoir de toutes passions inassouvies.

Nous devons également à M. Soullié un compte-rendu des *Mémoires des Académies de Nancy, d'Evreux et de Toulouse*, dans lesquels il distingue et cite avec complaisance une étude sur l'*Education des Lapins*, remplie d'intéressantes remarques sur les goûts, les mœurs et les usages de ces estimables quadrupèdes.

Quelques réflexions de M. Soullié, sur Victor Jacquemont, fournissent à M. Robillard l'occasion de nous citer, de mémoire, un passage de la correspondance inédite de ce célèbre voyageur, très propre à jeter un jour tout nouveau sur ses sentiments religieux. « Je suis sceptique, dit-on, par tempérament, écrit Victor Jacquemont, oui, sur le théâtre et en bonne

Digitized by Google

santé! mais malade j'en reviens à la religion de ma pauvre grand'mère que j'aimais tant! »

M. Elambert vous a communiqué ses impressions sur le 19e volume de la première série des *Annales de la Société Académique de Nantes*, en s'arrêtant, surtout, à la vie et aux ouvrages du poète Firdoussi.

M. *Natalis Rondot* qui nous envoyait de la Chine de si piquants récits, nous a fait parvenir, cette année, une description non moins curieuse, de Malte, d'Athènes, de Constantinople, de Gallipoli, de Varna, de la Crimée, de ces lieux enfin si célèbres par les évènements d'autrefois, mais dont les noms seuls font aujourd'hui palpiter nos cœurs, à la pensée de nos soldats allant défendre, sur cette terre historique, les intérêts sacrés de la civilisation et de l'avenir. Les descriptions de M. Rondot nous ont fait voir, de nos propres yeux, le théâtre où ce grand drame va se jouer. Daigne la Providence nous en montrer bientôt l'heureux dénouement!

Pour ne rien omettre de ce qui appartient à la littérature, il me reste à indiquer de notre infatigable correspondant, M. Lorin, une première dissertation sur l'*Origine des OEufs de Pâques*, qu'il fait remonter jusqu'à la plus haute antiquité; une deuxième dissertation sur l'emploi du vieux mot *annuit*, comme synonyme d'aujourd'hui, mot employé dans la plupart des vieux patois de France et en particulier dans la Champagne et les Ardennes, et *quelques Conjectures sur le nom d'Arnolphe, appliqué par dérision aux maris trompés*. (Je copie simplement le titre du travail de M. Lorin.)

De M. l'abbé Barthelemy de Beauregard, notre correspondant, nous avons reçu un discours que personne

Digitized by Google

ne pouvait mieux faire que l'auteur de l'*Histoire complète de Jeanne-d'Arc*.

Ce discours a pour objet de prouver la mission divine de la Pucelle d'Orléans par son triomphe et son martyre. Nous aurons, du reste, à revenir sur ce point, car M. L. Lucas a promis de nous rendre compte du discours de M. l'abbé Barthelemy.

De M. le docteur Philippe, son *Discours d'Ouverture du Cours de Clinique chirurgicale à l'Ecole de Médecine de Reims*.

De MM. les abbés Landriot et Rochet, d'Autun, la traduction des *Discours d'Eumène*, publiée par la Société Eduenne.

Enfin les *OEuvres choisies de M. l'abbé Bandeville*, *et celles de Maucroix*, dont l'Académie a été assez occupée précédemment, pour que nous soyions dispensé d'y revenir aujourd'hui.

La littérature nous amène à l'histoire.

M. Poinsignon a continué à nous faire part de ses *Recherches sur le Moyen-âge*. Après avoir étudié sous toutes ses faces l'état religieux du monde romain à l'époque où les invasions allaient commencer, il arrive à conclure que pour la société religieuse comme pour la société civile, une réforme était indispensable et que, dans les vues de la Providence, les barbares étaient manifestement destinés à l'opérer.

Dans ce morceau capital, nous avons retrouvé, chez notre collègue, ce que nous admirions l'année dernière, une sûreté de critique, une élévation de pensée, une gravité de style tout-à-fait digne du sujet important qu'il a entrepris de traiter.

Mais si l'Académie aime l'histoire générale, elle ne

Digitized by Google

saurait oublier qu'elle a été fondée, en partie, dans l'intérêt des recherches d'histoire locale et pour les favoriser. Aussi a-t-elle accueilli avec empressement l'*Histoire de Charleville, par M. J. Hubert*, l'un de nos plus anciens correspondants, et lauréat d'un de nos précédents concours historiques. Une commission spéciale, chargée d'examiner le livre de M. Hubert a, par l'organe de M. Goda, son rapporteur, loué sans restriction l'introduction et la première partie de l'ouvrage embrassant l'histoire de Charleville, depuis sa fondation en 1606, jusqu'en 1789 ; elle considère même cette partie comme défiant toute espèce de critique. Mais elle voudrait plus de détails concernant ce qui s'est accompli de 1789 jusqu'à nos jours. D'après ces motifs, et faisant droit aux conclusions de sa commission, l'Académie a décerné une médaille d'argent à M. Hubert, pour l'intéressante histoire de Charleville qu'il vient de publier.

Dans le même genre, et d'un mérite égal, peut-être, est l'histoire de Saint Alpin, évêque de Châlons, qui nous a été offerte par M. l'abbé Boitel, curé de Montmirail, si connu par ses travaux historiques sur différentes localités du département de la Marne. Au milieu de la vie du saint évêque, l'auteur a su placer, naturellement, une dissertation remplie de science sur l'un des plus grands faits de l'histoire dont notre pays a été le témoin, je veux dire la défaite sanglante d'Attila, le fléau de Dieu dans les plaines de Châlons. Mais je m'arrête; je ne dois point empiéter sur les belles choses que nous dira M. l'abbé Gainet, quand il nous rendra compte du précieux livre de M. Boitel.

L'histoire locale nous a fourni encore : le *Château de Ham et ses prisonniers*, par M. Gomard, de Saint-

Digitized by Google

Quentin, membre correspondant ; *la Vie de saint Pardoux*, patron de Guéret, par M. Coudert de Lavillate ;

La *Revue de Reims et l'Almanach historique et topographique de Reims*, édités par M. Brissart-Binet, libraire de l'Académie et renvoyés à l'examen de M. L. Lucas.

A l'occasion d'une simple notice sur M. de Chênedollé, M. Robillard nous décrit avec amour les riants paysages de la Normandie, et il joint à l'étude des œuvres d'un littérateur illustre, la judicieuse appréciation de toute cette époque littéraire, qui unit le XVIIIe siècle au XIXe, sans les mélanger ni les confondre.

M. Chéri-Pauffin, votre correspondant, a extrait, pour vous l'offrir, d'une biographie ardennaise très-complète, la *Vie de Dubois Crancé*, né à Charleville, en 1747, président de la Convention en 1792, vainqueur impitoyable de Lyon, le 9 octobre 1793 et mort à Rethel, dans un profond oubli, le 24 juin 1814.

Vous avez également reçu une *Notice sur Mathieu de Dombasle*, par M. de La Chauvinière ;

La *Vie de Thomas Langevin de Pontaumont, de Carantan*, par M. Regnault.

Guillaume-le-Taciturne, prince d'Orange, par M. Eug. Mahon.

Enfin, pour s'acquitter d'une promesse solennellement faite, il y a un an, à pareille époque, votre secrétaire général vous a lu quelques pages où il s'est efforcé de renfermer les faits les plus saillants de la carrière, hélas, trop courte! de notre regretté confrère,

Digitized by Google

M. l'abbé Bandeville, et une indication de ses principaux ouvrages.

L'histoire raconte les faits, l'archéologie les recueille : voici ce qu'elle nous a offert de plus remarquable depuis notre dernière séance publique.

En quelque endroit qu'on le remue, notre sol laisse apparaître aussitôt d'irrécusables témoins de son antique grandeur et comme les vieilles preuves de sa noblesse.

A Pontgivart, M. Croutelle a découvert une quantité considérable d'objets antiques, épées, poignards, fers de lances et tout ce qui constitue la dépouille des guerriers romains. Ces objets nous ont été généreusement offerts, M. Lucas nous en dira le prix.

En creusant les fondations des bâtiments nouveaux de la communauté de l'Enfant-Jésus de Reims, la pioche a mis au jour une mosaïque gallo-romaine, que j'ai cru devoir signaler à votre attention. C'est un morceau assez considérable, de couleurs plus riches, et de dessins plus compliqués que ceux qui se rencontrent d'ordinaire dans les ouvrages du même genre. Mais, surtout, ce monument trouvé sur la voie Césarée, où aucun reste important de construction antique n'avait encore apparu, ajoutera un jalon nouveau au plan du Reims gallo-romain que M. Brunette a déjà tracé en grande partie, en combinant, avec autant de sagacité que de patience, ce que ses travaux, comme architecte de la Ville, lui font rencontrer tous les jours d'antiques débris.

Deux lettres de M. Jeantin, président du tribunal civil de Montmédy, nous ont révélé des trouvailles analogues dans la substruction de l'église de Saint-Pierre-Mont et sur le plateau de Giraumont, aux bords de la Meuse.

Digitized by Google

Notre zélé collègue, M. Pernot, nous a fait parvenir, durant la session des *Assises scientifiques*, et comme marque sensible de sa sympathie pour leurs travaux comme pour les nôtres, un très-beau dessin, que je n'hésite pas à ranger au nombre des œuvres archéologiques, car il reproduit, dans toute leur richesse, les merveilles d'architecture de la charmante église de Notre-Dame-de-l'Epine. Cette œuvre, toute artistique, a sa place marquée dans la salle de nos séances, où elle doit servir de pendant à la vue de la maison de Jeanne-d'Arc, à Domremi, que M. Pernot nous a précédemment dédiée.

La société archéologique de Zurich, plus heureuse que nous, a trouvé en Suisse, dans les fouilles d'anciens tombeaux, des bagues, des armures, les débris d'un charriot de guerre, mais surtout des vases en bronze sculpté, qui semblent appartenir à l'art étrusque et que M. Sutaine nous a décrits en véritable artiste.

Mais l'œuvre la plus importante qui nous ait été offerte, en fait d'archéologie, c'est certainement la sérieuse étude de M. l'abbé Poussin, sur la forme des autels, des tabernacles, des vases sacrés, des vêtements sacerdotaux et des autres objets de tout genre, nécessaires au culte, pendant le XIIIe siècle. Textes anciens, inventaires perdus dans les archives, monuments même, rien n'a échappé, ce semble, aux investigations de l'auteur, et partout il a trouvé les éléments nécessaires à la solution d'une question qui tend, chaque jour, à devenir plus pratique. Après avoir admiré nos édifices du XIIIe siècle et reconnu en eux le véritable type de l'art chrétien, c'est à la même époque que tous les hommes éclairés vont demander des lumières pour

Digitized by Google

rendre à tout ce qui tient au culte catholique sa pompe et sa majestueuse gravité d'autrefois. Déjà Paris, Reims, Rouen, Solesme, ont vu de grandes et d'admirables améliorations en ce genre ; les recherches de M. Poussin, plus connues, feront faire certainement un très grand pas à cette heureuse réforme.

Comme étude de l'antiquité, il ne nous reste plus à enregistrer que quelques hommages.

De M. Loriquet le beau *Traité de l'Eclairage chez les Romains*, composé pour nous et publié avec de nouvelles notes.

De M. d'Arbois de Jubainville, archiviste paléographe, conservateur des archives du département de l'Aube, le *Pouillé du diocèse de Troyes*, rédigé en 1407, et publié, pour la première fois, avec de nombreuses notes. Nous avons conféré à M. de Jubainville le titre de membre correspondant.

En numismatique, sœur germaine de l'archéologie, nous citerons une *Notice sur un Ecu d'or au Soleil*, frappé à Arras en 1644, au nom de Louis XIV, par M. le docteur Colson.

Le *Manuel de l'Amateur de Jetons*, par M. de Fontenay, correspondant.

Les observations de M. Anatole de Barthelemy, sur l'ouvrage intitulé : *Lettres à M. Dugast-Matiffeux, sur quelques monnaies françaises inédites*, par M. Fillon, et de plus des *Recherches sur les Monnaies et les Jetons des maîtres échevins*, par M. Charles Robert, qui compte, comme M. Au. de Barthelemy, au nombre de nos plus infatigables correspondants.

Comme archéologie encore, mais dans une autre branche, la préface et l'introduction du *Livre choral*,

Digitized by Google

de M. Fanart, où l'auteur expose, avec l'érudition qu'on lui connaît, les raisons qui l'ont porté à tenter la restauration complète de la musique religieuse, en la ramenant au goût de l'antique école catholique, dont tout le monde salue Palestrina, comme le maître et le modèle. Un rapport de M. Delan nous fera mieux connaître la pensée de M. Fanart et le mérite de son œuvre.

J'entre maintenant dans le domaine des sciences, et je m'en réjouis et pour vous et pour moi, car ayant à parler de ce que j'ignore, je serai forcément très laconique.

En jurisprudence, nous avons reçu : le *Droit civil français, par Zaccharié*, traduit de l'allemand par MM. G. Massé, membre honoraire de l'Académie, et Ch. Vergé.

Un *Essai sur les Récompenses, sous le régime de la Communauté légale*, par M. Mahomet Mennesson, avocat à Laon, notre correspondant, dont nous comprendrons encore mieux le titre, quand, suivant sa promesse, M. Mennesson, notre collègue, nous aura rendu compte de l'ouvrage.

Enfin de M. Rohault de Fleury, comme adieux qu'il nous faisait en nous quittant, quelques réflexions fort sages sur la multiplicité des attentats contre les personnes et sur les moyens les plus efficaces à demander à la loi pour les réprimer.

L'*Economie politique* nous a donné de M. Goda un premier article sur le *Crédit foncier*, dans lequel l'auteur nous retrace l'histoire de cette institution, que l'antiquité ne connut qu'en germe et que l'époque moderne seule a développée.

Digitized by Google

De M. de Maizières, dont les préoccupations sont toujours l'utilité et le bonheur des autres, trois mémoires, fruit de ses laborieux loisirs : 1° *Mesures annuelles à commencer aussitôt la Moisson, dans une de nos années de calme, afin de nous préserver à jamais du chômage des bras et de la disette*; 2° *Mesures propres à atténuer et à déraciner, sans secousses, les causes du chômage et de la cherté que nous subissons pour la dernière fois*; 3° Enfin une nouvelle brochure ayant pour titre, *Séance d'une Assemblée illustre, compétente, et au dessus de tout reproche d'intérêt privé, sur les points culminants de la vie des hommes*.

En médecine, nous avons reçu de M. Collart, de Beine, notre correspondant, la communication d'un nouveau cas de *Pellagre*, récemment observé par lui dans sa pratique. Il y a deux ans que le premier fait de ce genre a été signalé à l'Académie par M. Landouzy, et les prévisions qu'il nous communiquait alors se sont trouvées pleinement confirmées par l'événement. La *Pellagre*, maladie fort rare, était confondue avec d'autres et passait inapperçue. Aujourd'hui, on sait la reconnaître, car on nous signale le troisième cas observé depuis deux ans. On attribuait la *Pellagre* à l'usage du maïs, à la misère, au mauvais régime. On la regardait comme endémique, et déjà les cas soumis à l'Académie de Reims sont venus complétement démentir ces préjugés. Encore quelques faits, et la *Pellagre*, déjà proclamée moins dangereuse, aura sa cause et ses remèdes parfaitement connus.

M. Landouzy nous communique, en outre, 1° un mémoire de M. Baissière, médecin à St-Remi-sur-Bussy, concernant *un cas de Tétanos spontané, guéri avec l'acétate de morphine*;

Digitized by Google

2° De M. Leroux, docteur en médecine à Corbeny et membre correspondant, une note detaillée, concernant l'*Influence prétendue de l'imagination des femmes sur les signes corporels et les monstruosités.*

3° De M. Tricout-Drexel, un appareil de bandage herniaire, d'un genre nouveau, renvoyé à l'appréciation compétente de M. Gailliet.

De M. Vauquelin, médecin oculiste à Paris, une brochure, accompagnée de planches, concernant l'*Application de la suture enchevillée à l'opération de l'Ectropion spasmodique.*

En chimie appliquée à la médecine, *des dangers que présente l'emploi des papiers colorés avec des substances toxiques*, par M. Chevalier, professeur à l'école de pharmacie de Paris et membre correspondant.

En médecine vétérinaire, un opuscule intitulé, de *la Rage*, par M. Baudesson, membre titulaire.

En histoire naturelle, plusieurs ouvrages d'*Ornithologie*, par le savant docteur Ghistel, de Munich.

Deux études de M. Leroy-Mabile, l'une sur la *Maladie des Pommes de terre*, et l'autre sur *celle de la Vigne*, qui, selon lui, doit être à elle-même son propre médecin.

La géologie n'a point été muette parmi nous. M. Hébert, sous-directeur à l'école normale de Paris, et notre correspondant, nous a donné 1° une note sur les terrains jurassiques de la Moselle; 2° une autre note sur la limite qui sépare le terrain crétacé du terrain tertiaire; une comparaison des couches tertiaires inférieures de l'Angleterre avec celles du bassin parisien.

En astronomie, une communication savante de

Digitized by Google

M. Chevilliet, nous prouvant, d'après M. Leverrier, et à l'aide de rigoureux calculs que la masse totale des petites planètes, situées entre Mars et Jupiter, est égale, environ, au septième de la masse de la terre et qu'il en reste à peu près une vingtaine à découvrir.

En physique, divers travaux de M. Léon Foucault, auteur des belles expériences sur les divers signes sensibles du mouvement diurne de la terre, répétées il y a deux ans dans la cathédrale de Reims, entre autres : une dissertation sur la conductibilité des liquides et une thèse pour le doctorat ès-sciences. M. Léon Foucault a reçu, dans le cours de cette année, le titre de membre correspondant de notre Académie.

Mais puis-je parler plus longtemps de sciences physiques et naturelles sans que le nom de M. Maumené, leur savant et infatigable organe au milieu de nous, se rencontre souvent sur mes lèvres ? Tout-à-l'heure vous l'entendrez lui-même nous entretenir de plusieurs appareils remarquables, soit comme invention, soit comme exécution, et auxquels l'Académie a décerné des récompenses. Tels sont : l'horloge électrique de M. Leroy ; le télégraphe électrique de M. Martin-Hutin, les appareils de ventilation et de chauffage de MM. Villeminot et compagnie, dont M. Maumené nous a rendu un compte plus détaillé dans nos séances particulières.

Tels sont encore le pétrissage mécanique de MM. Gérard-Chéruy, Brimont et Floquet-Lallement ; le système de joints métalliques de MM. Laforest et Boudeville, et l'appareil de réservoir de chaleur applicable à toute espèce de cheminées, par M. Chedal, et que M. P. Massé nous a décrits et fait comprendre avec une lucidité complète.

Digitized by Google

Mais pour parler de ses communications personnelles, nous dirons de M. Maumené qu'un soir il nous a fait apprécier tous les avantages du charmant appareil, assez rare alors et aujourd'hui beaucoup plus répandu, sous le nom de stéréoscope, qui nous montre les objets vivants avec leur relief complet, leurs plans nombreux et profonds, et qui peut rendre ainsi aux sciences et aux beaux-arts les plus importants services. Un autre soir, le même confrère nous a révélé un moyen de fabriquer économiquement le pain, moyen qu'il a lui-même mis en pratique à Paris et dont les résultats ont été très satisfaisants. Tout le secret consiste à mélanger de la fécule à la farine, ce qui se pratique depuis bien longtemps, puis à y ajouter en même temps une substance équivalente au gluten. Cette substance est la *dextrine* ou fécule torréfiée. Pendant quinze jours, plus de mille kilogrammes de ce pain ont été fabriqués tous les jours, et les consommateurs n'ont cessé de lui donner sans hésiter la préférence. A M. Maumené encore, nous devons la suite des recherches qu'il a faites depuis longtemps sur les moyens de déterminer la quantité du sucre. Il est parvenu à reconnaître que l'action des chlorures dont on lui doit la découverte et dont il a tiré un si bon parti pour la médecine, peut être régularisée. Le sucre $C^{12} H'' O''$ peut être converti très exactement en $C^{12} H^{4} O^{4}$ dont il est facile d'évaluer le poids, au moyen duquel on calcule celui du sucre.

Nous devons encore au même confrère l'indication de changements essentiels à introduire dans le système de M. Bonelli pour l'application de l'électro-magnétisme au métier à la Jacquart. Telle est, par exemple, la manière de placer et d'assujétir les goupilles dans les

Digitized by Google

planches ou dans les cylindres, manière tout-à-fait neuve et que M. Maumené a la confiance de voir tôt ou tard universellement adoptée.

Un long mémoire nous a été adressé au nom de l'inventeur italien, pour contester vivement à notre savant confrère le mérite de ses perfectionnements, mais une commission spéciale, nommée par l'Académie, a déclaré, par l'organe de M. P. Massé, son rapporteur : « que le débat étant entré dans le domaine public par » les communications faites aux journaux, l'Académie, » tout en rendant pleine justice aux efforts de notre » collègue pour perfectionner une découverte vrai- » ment remarquable, devait rester entièrement en » dehors d'un débat soulevé par les craintes non fon- » dées de M. Bonelli. »

Ces conclusions ont été unanimement adoptées.

J'avais réservé *la poésie* pour la fin de mon rapport, et je me proposais de vous dire avec quelque détail les productions remarquables qu'elle nous a fournies cette année : mais puis-je irriter davantage votre juste impatience? Vous aimerez mieux sans doute les paroles mêmes de la poésie, exprimées par la bouche harmonieuse d'un de ses plus nobles représentants, que tout ce que je pourrais vous dire de nos propres poètes. Je me contente donc de vous indiquer les titres de leurs ouvrages.

M. Cauchy a reproduit pour nous, en vers français, *deux hymnes de la liturgie amiennoise*. M. Soullié a lutté avec un grand bonheur contre des difficultés insurmontables en apparence dans la traduction littérale de quelques chefs-d'œuvre empruntés à David, à Horace, à Lucain, à Catulle, à Hésiode et à Martial.

M. Lorin nous a envoyé des *Elans vers Dieu*.

Digitized by Google

Et M. Clicquot, fidèle à son genre accoutumé, nous a récité deux fables, la *Trombe*, et les *Moutons et le Loup*, et de plus, la traduction d'un *Psaume* de David et d'une *Ode d'Horace*, l'un et l'autre sur le même sujet : *La Fragilité des biens de ce monde et les Misères de la vie.*

Constante dans ses usages, l'Académie avait ouvert pour cette année un concours de poésie, et elle avait proposé pour sujet : *Le Baptême de Clovis.* Plusieurs pièces lui ont été adressées ; entre toutes, elle en a distingué une qu'elle a gratifiée d'une médaille de première classe.

Ne pouvant citer la pièce entière, il est juste de lui emprunter au moins un fragment. L'auteur a décrit Tolbiac, il nous a montré Clovis aux genoux du grand archevêque de Reims ; nous le voyons avec ses compagnons d'armes prêt à descendre dans la piscine du baptême, alors le poète s'écrie :

Au milieu des guerriers en armes,
Les yeux voilés de saintes larmes,
Priait devant l'autel une femme à genoux.
Belle sous ses cheveux d'ébène,
Humble dans son manteau de reine,
Elle adressait au ciel ses regards les plus doux.

Telles sur les vitraux gothiques
De nos chrétiennes basiliques,
Les mains jointes en croix et les regards baissés,
On voit de ces vierges pieuses,
Dont les figures radieuses
Semblent prier encor dans les siècles passés.

O Clotilde, soyez bénie !
La grâce, à vos charmes unie,

Digitized by Google

A touché de Clovis le courage indompté.
Oui, la grâce, par votre bouche,
A de ce conquérant farouche
Vaincu par sa douceur l'invincible fierté.

C'est assez pour vous faire apprécier la manière distinguée du poète et le mérite réel de son œuvre. Quelques longueurs ont seules empêché de lui donner un prix plus élevé. Nous dirons avec plaisir que l'auteur du poème couronné est M. Buzy, maître répétiteur au lycée de Reims, qui a déjà mérité la même récompense dans le précédent concours.

Je m'arrête, Messieurs, je ne vous parlerai ni des pertes douloureuses que nous avons faites, ni de celles qui nous menacent dans la suppression de l'Académie universitaire de la Marne, absorbée dans l'Académie de Paris, pertes dont nous ressentons d'avance toute l'amertume, ni des travaux importants que nous avons accomplis en dehors de ceux que je viens de vous énumérer, ni de nos espérances. M. le président annuel l'a fait tout-à-l'heure avec une autorité et d'une manière qui ne me laisse plus rien à dire ; je n'ajouterai qu'un seul mot : puisse la bienveillance qui nous entoure et dont nous recevons en ce moment un précieux témoignage, continuer à nous entourer toujours! puissions-nous de plus en plus nous en rendre dignes par de véritables services !

Digitized by Google

Lecture de M. Leseur.

—

AU COIN DU FEU.

—

Quand on est assis à son aise,
Le soir, au coin d'un feu brillant,
Bercé sur une large chaise,
Doux est songer tout en veillant !
Loin des ennuis et des affaires
L'âme alors brisant son lien,
Rêvant à tout, parfois à rien,
Vers les plages imaginaires
Aime à voguer au gré du flot
De sa changeante fantaisie :
C'est l'insouciant matelot
Qui sentant une mer amie
A la vague laisse le soin
De le porter vers le rivage
Qui souvent semble fuir au loin ;
Que lui font la brise ou l'orage ?
Il rit ou dort en les bravant
Et, sans consulter les étoiles,
Tourne sa poupe, ouvre ses voiles
A tous les caprices du vent.

Digitized by Google

Des soirs d'hiver ô rêveries,
Chères hôtesses du foyer,
Pour vous fêter et vous choyer
Quel gai concert de voix amies !
C'est le grillon dont la chanson
Se fait plus douce pour vous plaire ;
Moins éclatant en est le son ;
Il n'a plus sa note aigre et claire
Dont les accents, je le crois bien,
Doivent protéger notre gîte
Et mettre le malheur en fuite
Pour peu qu'il soit musicien.
C'est la bouilloire hospitalière
Qui fredonne un joyeux refrain
Comme l'abeille buissonnière
Moissonnant le long du chemin :
On dirait que sa voix émue
Appelle l'ami désiré
Et lui dit : viens, j'ai préparé
De quoi fêter ta bienvenue.

Rêves, enchanteurs de ma nuit,
Ne croyez point à ma pendule
Qui dans son zèle ridicule
Nous répète que le temps fuit ;
Laissez cette importune agace
Murmurer sur un ton moqueur
Que rapide chaque heure passe
Emportant rêves et rêveur.
Qu'importe que l'heure éphémère
S'envole ou marche pas à pas,
Si vous me la rendez légère
Et si mon front ne la sent pas ?

Dans ce concert un chant domine,
C'est la voix du tison bruyant :
S'il est fumeux, elle est chagrine,
Joyeuse, s'il est pétillant:

Digitized by Google

De la flamme capricieuse
Suivant les mouvements secrets,
Elle chante vive et rieuse
Ou soupire de longs regrets.
L'âme s'endort ainsi bercée
Au bruit murmurant de ces airs
Et laisse flotter sa pensée
Au gré de ces accents divers.

Lorsqu'à l'humble chaume fidèle
L'oiseau messager du printemps
A redit l'heureuse nouvelle
De la retraite des autans,
Au son de cette voix connue
L'heureux laboureur a souri ;
L'aimable espérance est venue
Visiter son cœur attendri
Et le peupler de ses merveilles :
C'est l'été qu'il voit accourir
Comblant de ses dons ses corbeilles ;
Ce sont ses champs qu'il voit fleurir,
C'est la blonde moisson prochaine,
Le riche espoir de ses greniers,
Gerbes traînantes que ramène
Gai moissonneur par les sentiers.

Ainsi quand nos chanteurs de l'âtre
Le soir commencent leur concert,
On dirait qu'un vaste théâtre
A nos yeux soudain s'est ouvert :
Monde nouveau, fécondes plages
Offrant à tous en bienvenus
Leurs bords ouverts où les naufrages
Heureusement sont inconnus.
Est-il de plus riantes rives ?
Est-il des cieux plus azurés ?
En est-il aux couleurs plus vives
Que dans nos rêves éthérés ?

Digitized by Google

Là sont les vivantes images
Des biens que nous avons perdus,
Nous y trouvons les chers visages
De nos amis qui ne sont plus :
Là les amours sont plus fidèles
Et les amis sont plus constants :
Les fleurs y naissent éternelles,
Eternels y sont les printemps.
La vigne là n'est pas malade,
Les fruits y sont délicieux ;
Là le soleil n'est pas maussade,
Tous les jours y sont radieux :
L'on peut y rencontrer la gloire
Sans un troupeau de détracteurs ;
Si l'on y gagne une victoire
Elle ne coûte pas de pleurs.
Charmant pays, terre des songes,
Que de cœurs las ou tourmentés
Ont préféré vos doux mensonges
A toutes les réalités !
Gardez-nous toujours un asile
Où loin des soucis rebutants
L'esprit puisse de temps en temps
Savourer un bonheur facile :
Moi-même j'y veux aujourd'hui....

Mais maudit un tison qui roule ! !
Voilà tout mon feu qui s'écroule
Et tous mes rêves avec lui !

Digitized by Google

Lecture de M. Maumené.

—

RAPPORT SUR LES PRIX DÉCERNÉS AUX APPLICATIONS SCIENTIFIQUES.

—

MESSIEURS,

Les prix que vous avez décernés, les années précédentes, aux auteurs d'inventions ou d'applications scientifiques, portent leurs fruits. Les hommes intelligents qui recherchent vos suffrages, deviennent de plus en plus nombreux et vous distribuerez, cette année, nous sommes très heureux de le dire, une plus large provision de récompenses.

Voici les noms de ceux qui les ont obtenues et l'indication la plus brève du mérite de leurs travaux.

Nous vous parlerons, d'abord, des trois boulangers qui ont introduit à Reims, pour répondre à votre vœu, les systèmes de pétrissage mécanique, destinés à remplacer le travail à bras. C'est là un point délicat de l'hygiène publique. Le procédé ordinaire de la fabrication du pain est une véritable anomalie. Le pétrissage est fait à bras depuis des siècles avec une grande fatigue pour le geindre, avec toutes les impuretés dont

Digitized by Google

cette fatigue même est la source pour le public. Regardez ce malheureux ouvrier à son pétrin et vous reconnaîtrez que les appareils de MM. Roland et autres sont de la plus grande utilité.

Vous le savez, Messieurs, et vous l'avez proclamé, trois honorables concitoyens ont eu foi dans vos paroles. Ils fabriquent maintenant tout leur pain à l'aide de pétrins mécaniques. Reims profitera bientôt tout entier d'un avantage répandu dans beaucoup d'autres villes, surtout à Paris, où ces inventions ont pris naissance et reçoivent tant d'encouragements.

Nos trois boulangers, MM. Gérard-Chéruy, Brimont-Bouchez, Floquet-Lallemand, recevront les trois médailles d'argent que vous avez proposées.

Il y a, Messieurs, un autre aliment dont la qualité ne doit pas moins nous préoccuper, c'est l'air. Le travail de l'ouvrier depend bien plus qu'on ne pense de ce gaz atmosphérique, en apparence si peu substantiel. Le même homme trouve, dans l'emploi de ses forces, un exercice salutaire ou une fatigue dangereuse, suivant la pureté plus ou moins grande de l'air qu'il respire. Si l'on emploie beaucoup de monde dans un atelier peu vaste, l'atmosphère devient bientôt redoutable, et il faut un remède, la ventilation.

Voilà pourquoi vous avez offert des médailles aux fabricants qui introduiront à Reims les systèmes recommandés par l'Académie des sciences et par tous ceux qui les ont mis en pratique. Cette année, comme la précédente, votre appel aura de l'écho.

Les chefs d'un des plus beaux établissements de Reims, MM. Coche et Villeminot n'ont pas manqué d'adopter ces puissants moyens de salubrité dans leur

Digitized by Google

filature : vous avez demandé la réunion d'un système de chauffage à ce système de ventilation. Ces messieurs vous ont encore suivis sur le terrain. Ils ont modifié très ingénieusement le système Grouvelle et la chaleur est, en outre, conservée par l'emploi de fenêtres à double vitrage, dont nous ne saurions trop recommander les avantages économiques.

Il est impossible de mieux faire pour mériter la médaille d'argent que vous décernez à MM. Coche et Villeminot.

L'exécution des appareils de chauffage et de tous ceux dans lesquels on emploie des tubes, présente une grande difficulté, celle d'obtenir des joints hermétiques. On y parvient, mais avec beaucoup de travail. MM. Laforest et Boudeville ont fait avec bonheur disparaître cet obstacle. Leurs jointures métalliques peuvent servir pour l'eau froide ou l'eau chaude, pour la vapeur ou pour le gaz. Il n'y a plus de mastic. La réparation est très facile et, en somme, l'emploi sera très économique.

MM. Laforest et Boudeville ont bien mérité la médaille de bronze.

Les procédés de chauffage ont aussi occupé M. Chédal. Ce n'est pas une petite affaire que d'éviter les cheminées qui fument. Beaucoup de personnes ont essayé de résoudre ce problème, mais sans succès ; notre concitoyen a été plus heureux. Il loge derrière la plaque de fonte un appareil qui sert à la fois de ventilateur et de calorifère. Les résultats sont bons, comme le prouve une expérience de plusieurs années ; ils compensent largement le prix de l'appareil.

Vous avez accordé à M. Chédal une médaille de bronze.

Digitized by Google

Voici maintenant les inventions relatives à l'électricité :

C'est d'abord M. Martin-Hutin avec un télégraphe, dans lequel les deux cadrans sont réunis en un seul. L'idée d'unir le transmetteur et le récepteur n'est pas nouvelle, mais on peut l'exciter de bien des manières. Celle qu'emploie M. Martin est simple et d'un usage facile. Nous ne croyons pas devoir essayer d'en retracer ici les détails, mais nous constaterons ce qu'il importe surtout de savoir, c'est qu'elle permettra une économie sensible dans la construction d'appareils, aujourd'hui déjà très nombreux et dont le nombre augmentera sans cesse.

Cette considération et l'importance du sujet vous ont fait donner à M. Martin une médaille d'argent.

J'arrive, Messieurs, au système d'horlogerie électrique, heureusement imaginé par M. Leroy. Le fluide électrique nous permet de résoudre un problème dont la mécanique est impuissante à donner la solution, je veux parler de la concordance des horloges, si nécessaire au commerce, où les plus grandes transactions peuvent dépendre d'une minute.

M. Leroy contribuera puissamment au progrès de cette horlogerie : son système est complet, très élégant et riche en garanties de sécurité ; il brille, surtout, par le côté économique. Une horloge fondamentale de M. Leroy vaudra les meilleurs régulateurs et n'atteindra pas à moitié de leur prix. Les horloges secondaires, ou, comme je propose de les appeler, les sosi horloges, y compris la sonnerie, dont le remontage sera fait par le fluide électrique lui-même, ne coûteront pas plus que les horloges ordinaires, et toutes marcheront dans l'accord le plus parfait. Une

Digitized by Google

seule indication, par laquelle je termine, fera comprendre les merveilleuses ressources de l'horlogerie électrique.

Le fil parti d'une horloge fondamentale pourrait s'étendre à 500,000 sosi horloges et occuper, pour chacune d'elles, une longueur de 1 kilomètre. Le courant électrique introduit dans ce fil ne laisserait pas plus d'une seconde de différence entre les deux horloges extrêmes.

Le système de M. Leroy réalisera cette merveille et d'une manière supérieure. Vous ne faites que devancer l'approbation universelle en décernant à l'auteur une médaille d'or.

Digitized by Google

Lecture de M. Poinsignon.

—

ÉTUDE SUR L'ÉGLISE FRANKE AU TEMPS DES MÉROVINGIENS (*Fragment*).

—

MESSIEURS,

Le temps n'est plus où le moyen-âge était l'objet d'un aveugle mépris, et où la société, croyant ne rien devoir aux siècles passés, pensait s'être faite elle-même telle qu'elle s'admirait. On a compris que, comme un grand fleuve n'entre point dans la mer tel qu'il est sorti du rocher, mais se grossit insensiblement des nombreux tributs qu'il reçoit dans sa marche, ainsi la société ne pouvait pas, après 14 siècles d'existence, se présenter à nous dans un état si imposant, sans que nos pères eussent travaillé et contribué à sa grandeur. Toutefois, on sait encore moins la part qui leur revient dans l'œuvre de la civilisation, qu'on se souvient de ces *moines ignorants*, de ces *pontifes intolérants* que poursuivit si longtemps de ses calomnies et de ses sarcasmes une philosophie qui, trouvant plus commode d'avoir de l'esprit que de la science, était bien plus occupée de plaire que d'in-

Digitized by Google

struire, de flatter les passions que de les corriger. Je m'attache à un seul point. Qui est-ce qui ne connaît pas les siècles de fer sur lesquels a pesé la race mérovingienne? Qui est-ce qui n'a pas appris à maudire ces temps de ténèbres et de désolation? Est-ce donc à dire qu'on a eu raison d'accuser le clergé frank d'ignorance et d'immoralité, de faiblesse et d'impuissance?

Sans doute, on ne saurait se le dissimuler, l'Eglise a vu, du Ve au VIIIe siècle éclater, dans son sein, de regrettables désordres ; mais ces désordres s'expliquent aisément par la barbarie des mœurs de l'époque et l'organisation de la conquête germaine.

Observons d'abord que la marche des missions romaines était diamétralement opposée à celle des missions apostoliques, et qu'au lieu de s'adresser directement au peuple, elles se proposèrent, pour but de leurs premiers efforts, la conversion des chefs barbares. C'est que la misère des peuples de l'empire les avait rendus bien plus propres à goûter les consolantes vérités de la religion, tandis que l'ascendant des chefs de guerre sur leurs compagnons suffisait, dès que ceux-là s'étaient convertis, pour assurer la conversion des autres ; et puis les classes supérieures de la société romaine tenant au paganisme par l'attache des plus honteuses comme des plus glorieuses passions, étaient fort difficiles à émouvoir, au lieu que les barbares, sans immoralité, sans préjugés d'éducation et loin du sol natal auquel étaient scellées leurs divinités, n'éprouvaient aucune répugnance à ouvrir les yeux à la lumière. La conversion des barbares se fit d'ailleurs avec précipitation ; on sentait le besoin d'adoucir promptement les maux de l'invasion, et dans

Digitized by Google

cette légitime pensée on appliquait en sens inverse les leçons de l'expérience, qui apprenaient à réformer les familles par les individus, les peuples par les familles et les gouvernements par les peuples. Voilà pourquoi ces derniers ont conservé si longtemps avec leurs anciennes superstitions les vices de la barbarie, pourquoi les mœurs du moyen-âge présentent un tel mélange de qualités contraires. Ce que ces mœurs ont de bon est l'œuvre du christianisme, et ce que les circonstances y font voir de mauvais n'est qu'un reste du vieil homme que les barbares n'avaient pas entièrement dépouillé.

Cette simple remarque nous permettra d'exposer succintement les maux dont l'Eglise franke eut à souffrir. La conversion de Clovis et l'attachement de ses successeurs au catholicisme, l'avaient mise à l'abri de toute persécution. Le bon sens gaulois et le courage des Hilaire de Poitiers et des Grégoire de Tours lui avaient épargné le douloureux spectacle de l'hérésie. Mais ses lumières et ses vertus même devaient être pour elle une source féconde de périls. Les avantages et les priviléges qu'elles lui assuraient ne tardèrent pas à exciter l'ambition des grands ; ils recherchèrent avec avidité les honneurs épiscopaux, et cet envahissement des hautes fonctions ecclésiastiques par la noblesse barbare, ne contribua pas peu à ébranler la discipline religieuse. Les rois, de leur côté, en voyant l'immense autorité dont jouissaient les princes de l'Eglise, avaient bientôt compris de quelle importance il était pour eux de ne laisser introniser que des personnages qui leur fussent dévoués, et insensiblement ils s'arrogèrent le droit de suggérer, de confirmer et de dicter les choix. En vain l'Eglise protesta-t-elle ;

Digitized by Google

foulant aux pieds les vœux du clergé et du peuple, ils en vinrent à conférer capricieusement la dignité épiscopale à d'indignes favoris, et les évêchés cessèrent d'appartenir à la vertu éclairée pour devenir le partage de l'ignorance et de la corruption.

En outre l'Eglise, sous les barbares, était arrivée à se gouverner dans ses relations avec le pouvoir politique d'après les maximes qui présidaient aux relations féodales entre le seigneur et le vassal. Mais les obligations féodales étaient avant tout des *obligations domestiques*, et le principe dont elles découlaient ne s'arrêtant point au roi et à ses leudes, enlaçait en quelque sorte tout le système. Il en résulta, d'une part, qu'entraînés par leur première éducation à commander les hommes qu'ils étaient tenus de fournir aux armées, des prélats purent oublier, dans le tumulte des armes, l'invitation du Divin Maître à être doux et humbles de cœur ; de l'autre que, dans l'Eglise comme dans la société civile, la déférence du subordonné ne fut plus seulement une affaire de hiérarchie, mais de sujétion, et que les clercs tombèrent insensiblement dans la domesticité et presque dans la servitude, soit de leurs supérieurs naturels qui, plus habitués à la violence des camps qu'à la pratique des vertus évangéliques, les employaient à des œuvres dégradantes et quelquefois même osaient les maltraiter, soit des seigneurs laïcs, dont la piété orgueilleuse ou avide était parvenue à se les attacher par des fondations pieuses et menaçait, en faisant du culte une propriété individuelle, de briser tout l'ordre ecclésiastique, de scinder l'assemblée des fidèles.

Si de tels abus affligeaient le clergé séculier, les mêmes causes majeures, comme on le pense bien,

Digitized by Google

avaient aussi porté le trouble dans les monastères. Mais il faut reconnaître que la nature même de cette institution, en séparant du siècle les religieux, les préserva généralement assez longtemps de la contagion du mal.

Au reste celui-ci n'était pas tellement universel qu'il ne trouvât facilement des remèdes dans l'Eglise même. C'était peu pour elle de le réprimer par ses conciles ; elle réussit encore à l'attaquer dans ses sources ; car, tandis que les *vertus des saints* qu'elle enfantait tous les jours, offraient au monde un spectacle bien propre à adoucir les cœurs les plus farouches, ses *nombreux monastères avec leurs écoles* répandaient la lumière dans les esprits.

On s'est beaucoup élevé, même de nos jours, contre les prescriptions qui servent de fondement à la vie monastique. Mais, à dire vrai, elles étaient bien justifiées par le caractère de l'époque où elles ont pris naissance ; et dans un temps où les passions étaient si ardentes, les volontés si désordonnées, quel lien était plus propre à fixer les cœurs et les esprits que celui de la perpétuité des vœux ! Quel devoir était plus impérieusement commandé que celui d'une soumission absolue, d'une entière abnégation de soi-même ! Que d'autres rapportent donc à l'institut monastique l'origine du principe de l'obéissance passive et déplorent comme *fatal à la civilisation moderne ce présent que les moines ont fait à l'Europe* (1). Pour nous, nous ne pouvons pas ne point reconnaître, après tout ce que nous avons appris de ces temps-là, que c'est précisément par l'obéissance passive que l'ordre a commencé

(1) *Histoire de la Civilisation en France.*

Digitized by Google

d'entrer dans la société, que c'est par l'obéissance passive que l'institut monastique s'est affermi, perpétué, et qu'à elle seule, l'industrie moderne doit une terre pour ainsi dire nouvelle, l'esprit humain la jouissance des chefs-d'œuvre littéraires de l'antiquité, l'Europe cette brillante civilisation qui la place à la tête du monde.

Les monastères n'étaient pas seulement en effet des maisons de prières ; l'influence qu'ils exerçaient n'était pas purement morale. Un monastère s'ouvrait aux hommes de toute condition, aux esclaves comme aux grands ; et ainsi, tandis que la loi maintenait une profonde inégalité parmi les citoyens, le monastère comme l'Eglise rapprochait tous les rangs, effaçait toutes les distinctions : premier bienfait. — En entrant dans la vie monastique, celui qui ne possédait rien devenait véritablement propriétaire ; car les riches domaines de l'abbaye étaient le bien de la communauté. Il y a plus : cette terre qu'il possède aujourd'hui, était souvent naguère la propriété de son ancien maître ; un sentiment pieux porta celui-ci à en faire présent au monastère, et l'esclave à son tour en jouit sous l'habit religieux. La vie cénobitique effaçait donc encore l'inégalité territoriale : autre bienfait. — La plupart des monastères étaient nés d'ailleurs au milieu des ruines, au sein de profondes solitudes ; il semblait qu'on ne pût trop fuir l'agitation tumultueuse du siècle, ni trop s'enfoncer dans la paix et le silence. Quand saint Colomban passa de Bretagne en Gaule avec douze compagnons, vainement le roi Childebert II, qui régnait en Austrasie, lui offrit-il de choisir dans ses états une demeure commode et agréable.

Digitized by Google

Il lui fallait pour séjour une autre Thébaïde ; il vint dans les sombres gorges formées par les roches boisées des Vosges ; l'abord seul de ces lieux inspirait la terreur, et l'on doutait qu'aucun homme pût y vivre. Ce fut là, aux confins du royaume de Bourgogne et sur l'emplacement d'une vieille forteresse romaine, que saint Colomban, substituant à la discipline de la guerre celle de la paix, bâtit son premier monastère qu'il appela du nom d'*Anagrates*. Tout près était une caverne occupée par un ours ; il chassa l'ours de son gîte, et prit la caverne pour le lieu de sa retraite à l'approche des solennités religieuses. On vit de même, sous Dagobert II, saint Vandrille jeter les fondements du célèbre monastère de *Fontenelle* dans un lieu désolé, où gisaient pêle-mêle, au milieu des ronces et des épines, les débris d'antiques monuments autrefois élevés par des mains savantes, puis renversés par de sauvages ennemis, et devenus dès lors un affreux repaire de bêtes fauves. En Austrasie, moins d'un siècle après, rien n'est merveilleux comme le voyage de Sturme, ce disciple chéri de saint Boniface, à la découverte d'une solitude propre à l'établissement d'un monastère. Il avait déjà beaucoup cherché en compagnie de plusieurs frères et toujours inutilement; mais saint Boniface lui ordonne de chercher encore ; il prend un âne, et monté sur cet âne il part seul, chantant des psaumes et priant continuellement. Ainsi conversant avec le ciel et armé de sa foi, il ne craint ni les cruels hôtes des forêts, ni les longs silences du désert. Il s'arrête où la nuit le surprend, et, de peur que les bêtes sauvages ne mangent son âne, il coupe du bois et l'enferme d'une mauvaise

Digitized by Google

haie ; pour lui, après avoir fait sur son front le signe de la croix, il dort tranquillement. Enfin il trouve sur les bords de la *Fulde* un lieu favorable à son dessein. Saint Boniface y accourt avec une foule d'ouvriers ; on ouvre des routes à travers ces forêts, dont le soleil éclaire pour la première fois les mystérieuses profondeurs ; on défriche ce sol que n'avaient encore foulé les pas d'aucun mortel ; on construit une abbaye qui prend le nom de la rivière. Bientôt le nombre des religieux augmente, les donations se multiplient et permettent de répandre au loin les œuvres de charité ; la réputation du monastère s'en accroit et attire dans le voisinage de cet asile une multitude d'habitants. Ce n'est d'abord qu'un bourg, mais le bourg grandit, et depuis longues années Fulde est une ville qui compte près de dix mille âmes. Cette histoire est celle de bien des cités, et il serait facile de prouver l'humble et pieuse origine que semblent accuser les noms seuls de certaines villes dont nous admirons aujourd'hui la situation et l'importance. Qu'il me suffise de citer St-Dié, St-Ouen, St-Denys, St-Vandrille, St-Omer, St-Brieuc, Calais, Remiremont, fondés au VIe et au VIIe siècle. Ainsi le mouvement succédait au silence, ainsi la vie à la mort, et on peut dire, avec raison, que les moines furent les pères de l'agriculture, les créateurs de la richesse territoriale.

Ils ne contribuèrent pas moins à la culture des intelligences, à l'éducation des peuples. On n'avait pas tardé à reconnaître que les monastères pouvaient rendre de grands services au clergé séculier, comme établissements d'instruction, et celui de Lérins, un des premiers, avait donné l'exemple d'associer à la vie

Digitized by Google

ascétique l'étude et les discussions religieuses. C'est de Lérins que sortirent, au Ve et au VIe siècle, ces vénérables prélats qui traitaient en de savants écrits les questions importantes de la religion, combattaient l'hérésie avec autant d'habileté que de vigueur, et se délassaient ensuite tour à tour à charmer par des bienfaits les misères du peuple, à tourner en quelques vers fleuris d'ingénieuses idées, de gracieuses images ; tels sont, entre autres, saint Hilaire d'Arles, saint Loup de Troyes, saint Jacques de Tarantaise, saint Eucher de Lyon, saint Césaire d'Arles, Maxime de Riez. Au reste, nulle part les monastères n'étaient mieux préparés à devenir l'asile des lettres que dans cette belle terre des Gaules, si amoureuse d'étude et de beau langage, et depuis longtemps si féconde en orateurs brillants. Aussi loua-t-on de bonne heure les écoles de Luxeuil, de Saint-Vandrille, de Saint-Médart, de Soissons, de Sithiu, d'Issoire et de Jumièges, comme autant de pépinières de savants et de saints.

On ne s'y instruisait pas seulement dans les lettres sacrées et profanes, on y étudiait aussi les sciences et les éléments de la musique ; on s'y formait à l'art difficile de guérir ; on y copiait les manuscrits précieux. — D'une autre part, les travaux manuels, dans leur application aux besoins de la communauté monastique, demandaient la connaissance de certains arts, comme la peinture, l'architecture, la serrurerie, l'orfévrerie, et ces arts, que les abbés et les évêques encourageaient et ennoblissaient encore en les cultivant parfois eux-mêmes, devenaient de plus en plus l'apanage des corporations religieuses. L'exemple de saint Eloi dut trouver des imitateurs, et les ouvriers ne manquèrent pas dans le monastère qu'érigea le pieux

Digitized by Google

évêque à Solignac, près de Limoges. Un de ses plus dévoués amis, saint Didier de Cahors, construisit un oratoire d'une si belle architecture qu'au témoignage des contemporains on ne pouvait, en y entrant, se défendre de tomber en prière et de se croire en possession du paradis. A Saint-Gall, il y avait un moine, nommé Totilon, qui, musicien, peintre et ciseleur, tantôt ravissait les cœurs par les accents qu'il tirait de la harpe irlandaise, tantôt se plaisait à façonner quelque image édifiante que se disputaient ensuite les églises de la France orientale. Il achevait un jour une vierge destinée à la cathédrale de Metz : deux pélerins vinrent lui demander l'aumône. Comme ils se retiraient satisfaits : « N'est-ce pas sa sœur, dirent-ils au clerc qui les avait introduits, cette noble et belle dame qui se tient à ses côtés, lui présentant le compas et lui montrant ce qu'il doit faire ? » Or cette dame, dit l'hagiographe, c'était la mère de Dieu, qui venait aider son ouvrier. Gracieuse légende qui peint admirablement l'idée élevée qu'on se faisait alors de l'art.

Faut-il ajouter que les écoles monastiques étaient ouvertes à tous, et qu'elles en firent bientôt éclore d'autres au siège des évêchés et jusque dans les campagnes les plus reculées. Ainsi, loin de songer à entraver la propagation des lumières, l'église la favorisait, et elle n'eut point à s'en repentir; car il est remarquable que ce sont les monastères, les écoles, qui lui ont donné le plus grand nombre de saints et les plus illustres.

Mais qu'ils aient ou non suivi la règle des monastères, qu'ils aient été ou non formés, initiés dans les cloîtres à la pratique du bien, il est certain que les vertus des saints ont puissamment combattu pour

Digitized by Google

l'église, et contribué à émousser les armes et à diminuer le nombre de ses ennemis. De quelle sublime éloquence, de quelle magique autorité ne devait pas être empreinte cette perpétuelle prédication de l'exemple qu'offrait leur vie austère et dévouée! Combien leur attachement inviolable à la foi, leur entière soumission aux décrets de l'Eglise, leur sang versé pour la gloire de la religion ne devaient-ils pas émouvoir les esprits grossiers, mais simples des peuples barbares! Et ce courage avec lequel ils reprenaient les grands et défendaient contre leur orgueil despotique la misère des petits, cette charité immense dont ils prodiguaient à l'infortune les inépuisables trésors, ces bienfaits sans nombre qu'ils répandaient autour d'eux, vivants par leurs lumières, morts par les prodiges qu'opéraient encore leurs restes vénérés ou que de pieuses légendes attribuaient à la crédulité naïve de ces temps, tout cela n'était-il point propre à éveiller ou à entretenir dans les cœurs, avec la sensibilité morale, l'amour du bien et du beau, et en même temps à reposer, à soulager l'âme humaine du spectacle des crimes et des vices qui l'assaillaient de toutes parts! On sait d'ailleurs que l'histoire d'un grand nombre de saints se liait intimement à celle du mouvement politique de la société, et on ferait aisément voir l'heureuse influence qu'ils ont exercée sur les idées, sur les mœurs, sur le progrès de la civilisation. Je me contenterai de rappeler ici, parmi tant d'autres, les noms des Remi, des Avit, des Benoit, des Augustin, des Colomban, des Boniface, des Eloi, des Arnoul, et d'associer à ces noms si justement célèbres ceux de quelques autres saints pris pour ainsi dire au hasard dans la foule des gloires de l'église. Saint *Nicet* par exemple, que l'estime du roi Theuderic

Digitized by Google

éleva d'une abbaye au siége épiscopal de Trèves, montra une rare fermeté à censurer les désordres des grands. Plusieurs seigneurs, à l'imitation du roi Théodebert, étaient tombés en d'étranges dérèglements, et dédaignaient les exhortations et les réprimandes du saint prélat. Celui-ci les frappe d'excommunication; ils méprisent la sentence, prétendent, malgré l'évêque, assister à l'office divin, et osent, un jour de dimanche, se présenter à l'église avec le roi. Mais, après l'oblation, Nicet se tournant vers le peuple dit à haute voix : « Nous ne célébrerons pas ici la messe aujourd'hui que les excommuniés ne soient sortis de l'église. » Vainement Théodebert proteste; il n'ébranle point la fermeté du nouvel Ambroise et finit par contribuer lui-même à l'expulsion des *incestueux*, des *homicides* et des *adultères*. Bientôt il rompit l'union scandaleuse qu'il avait contractée avec sa captive, la belle Deuthérie, épouse d'un guerrier goth. Dans le Ponthieu, saint *Riquier*, non moins redoutable aux superbes, se montrait le consolateur du pauvre, le père de l'orphelin, le soutien de l'opprimé, il prodiguait ses soins aux lépreux et se plaisait à baigner leurs membres malades. Il n'était pas un captif qu'il ne fût heureux d'arracher à la servitude et le nombre en était grand alors. A Bourges, saint Sulpice, touché des gémissements de son peuple qu'un gouverneur avide venait de frapper d'un lourd impôt, après avoir inutilement prié le ciel de toucher l'oppresseur, obtenait du roi par ses larmes et ses menaces que les nouveaux registres fussent déchirés et la paix rendue à son église. A Nantes, on vit saint *Félix*

Digitized by Google

arrêter par son éloquence les ravages des Bretons et adoucir l'esprit de leurs comtes, opérant ainsi par la seule autorité de sa parole et de son caractère ce que n'avaient pu faire des armées entières avec toute leur bravoure. La paix une fois assurée, il entreprit et acheva pour le bien public de grands ouvrages qui ont rendu son nom célèbre. Il détourna la rivière avec des travaux et des dépenses immenses, ainsi que nous l'apprend son ami Fortunat, et, s'il faut en croire une tradition Nantaise, c'est à lui qu'est dû ce canal de la Loire qui forme le beau port de *La Fosse*.

Je m'arrête. La vertu des saints n'était donc pas une vertu stérile, et leur religion se montrait éminemment secourable et populaire. Pourquoi cela ? Vous le savez déjà, parce qu'elle était éclairée, éclairée surtout de la lumière d'en haut. Aussi bien, nous l'avons encore vu, l'Eglise n'a-t-elle jamais entendu mettre la lumière sous le boisseau, mais elle a constamment encouragé l'étude, en recommandant toutefois et en donnant l'exemple de la vivifier au souffle de la religion. Ecoutez les lamentations d'un père de l'Eglise gauloise sur l'état des esprits après la destruction de l'empire romain par les barbares : « Nous avons perdu, dit-il, l'amour des lettres, nous méprisons le culte de l'intelligence ; c'est pourquoi nous sommes devenus les esclaves de la mollesse, des richesses, de l'oisiveté, de l'ignorance, et la vertu s'en est allée avec la science. »

La cause du mal reconnue, l'Eglise n'hésita donc pas à la combattre, et, on peut le dire sans exagération, elle le fit avec autant de succès que d'ardeur. Grâce à elle, l'esprit secouant sa torpeur reprit une

Digitized by Google

nouvelle vie, déploya une nouvelle activité. Seulement cette activité s'exerçait dans le sens religieux et au profit des idées religieuses. Mais ce fut précisément ce qui sauva et les lettres et la société. Car « le développement intellectuel, le travail des esprits pour atteindre à la vérité s'arrêteraient au milieu des orages, s'ils ne se plaçaient sous l'égide de quelqu'un des intérêts actuels, immédiats, puissants de l'humanité » (1); et en cessant de paraître un luxe pour devenir un besoin, en renonçant à la spéculation philosophique pour se faire des instruments de salut et de consolation, les lettres acquirent chez nous une influence prodigieuse. C'est ainsi, Messieurs, qu'à la vivacité naturelle de notre esprit sont venus s'ajouter la droiture et l'élévation de la raison, la magnanimité du cœur, un sentiment profond de la justice, et que notre pensée, longtemps disciplinée à l'école scolastique, a fini par s'exprimer dans une langue que sa netteté incomparable et sa mâle beauté eurent bientôt répandue par toute la terre. Le monde entier a subi l'ascendant de ce caractère éminemment moral et chevaleresque que nous a imprimé notre première éducation ; il le reconnaît encore aujourd'hui que notre drapeau flotte avec orgueil sur les murs de Rome, d'Athènes et de Constantinople, c'est-à-dire au triple foyer de l'antique civilisation. Gardons-nous donc de rougir d'être appelés les *Fils aînés de l'Eglise*, et sachons défendre contre les attaques de l'ignorance ou de la mauvaise foi celle qui nous a élevés et qui nous a faits si grands.

(1) *Histoire de la Civilisation en France.*

Digitized by Google

Lecture de M. Paris.

RAPPORT SUR LE CONCOURS D'HISTOIRE LITTÉRAIRE.

MESSIEURS,

Le 4 septembre 1845, dans un ancien château du Berri, s'éteignait paisiblement pour ce monde, avec les sentiments religieux qui l'avaient animé pendant toute sa vie, un des hommes que la Champagne peut placer à juste titre au rang de ses plus pures illustrations.

Né le 21 juin 1763, à Sompuis, près Vitry-le-François, élevé dans les principes austères du jansénisme, par une mère qui les avait recueillis elle-même dans sa famille, confié ensuite à l'éducation des pères de la Doctrine, dans une maison que dirigeait l'un de ses oncles, Royer-Collard s'était trouvé, jeune encore et plein d'enthousiasme, mêlé aux premières émotions de la révolution. Il était à ce moment avocat au parlement de Paris. Un instant il remplit les fonctions de secrétaire-adjoint du Conseil de la Commune, mais il se séparait bientôt avec horreur de ses collègues après la sanglante

Digitized by Google

journée du 10 août. Réfugié à Sompuis, il trouvait dans les travaux de l'agriculture un refuge contre les recherches de la terreur. Il rentrait à Paris en 1797, député au Conseil des cinq cents par le département de la Marne, échappait aux proscriptions du 18 fructidor, et ramené tout naturellement aux principes monarchiques, par le spectacle des événements qui venaient de s'accomplir, il était dès ce moment désigné au Roi comme l'un des conseillers les plus propres à préparer, dans les voies nouvelles, le retour régulier et national de la monarchie. Correspondant éclairé et intègre de l'exilé d'Hartwell jusqu'au jour du couronnement du premier Consul, il se retirait alors dans la solitude, pour se livrer aux études purement spéculatives. M. de Fontanes le désignait en 1811 à l'empereur pour succéder à M. de Pastoret dans la chaire d'histoire de la philosophie à la faculté des lettres de Paris. Il acceptait ces fonctions, tout en refusant aux sollicitations et à l'amitié du grand maître de l'Université de placer, dans son discours d'ouverture, un seul mot à l'éloge du pouvoir du jour. Plus tard, il était nommé doyen de la faculté et il proscrivait de l'enseignement les doctrines sensualistes qu'il avait commencé par attaquer, combattre et ruiner dans ses publications et dans ses leçons Rentré dans la vie politique à la première restauration, comme directeur général de la librairie, rendu à ses seules fonctions de professeur au retour de l'île d'Elbe, il était après les Cent Jours appelé à la présidence de la commission royale de l'instruction publique. Il recevait en même temps du département de la Marne le mandat de député, et conquérait de prime abord dans les Chambres de la restauration cette autorité respectée, qu'il devait conserver jusqu'à la fin de sa car-

Digitized by Google

rière, et que lui assuraient à la fois son caractère indépendant, ses vertus, ses talents, sa conformité de vues et d'idées avec le roi Louis XVIII, dont il paraît avoir été le collaborateur lors de la rédaction de la Charte. Dans les commencements il n'hésita pas à laisser plier la rigidité de ses principes devant les exigences et les difficultés du moment, mais il s'arrêta dans ses concessions le jour où il crut la France en possession paisible et assurée de la monarchie. Complice du Roi lui-même dans ses premières oppositions et ses premières résistances, emporté peu à peu au delà de ses prévisions, trahi dans ses désirs par les conséquences rigoureuses de ses principes, dogmatisant en règles étroites les doctrines du régime constitutionnel et ne voulant s'en écarter en rien dans la pratique, refusant tout au sentiment, à l'enthousiasme, aux inspirations de circonstance, esclave de la logique, inflexible comme elle, un instant peut-être trop sensible à la popularité facile d'une opposition constante au ministère de Villèle, nommé par sept colléges électoraux à la fois, porté à la présidence de la Chambre, craignant plus de nuire au Roi que de lui déplaire, signataire à regret et organe ému de la fameuse adresse des 221, entraîné ainsi par une étrange et déplorable fatalité à renverser la monarchie qu'il avait restaurée, atterré tout-à coup à la vue de son œuvre détruite de ses propres mains, et ne faisant plus entendre dans les assemblées du nouveau règne qu'à de longs intervalles quelques paroles graves, tristes et découragées en faveur de la liberté qu'il avait toujours unie dans son esprit à la légitimité, et qu'il n'avait pas sauvée plus qu'elle, demeuré au milieu de toutes ces luttes, ces agitations et ces changements, digne, pur, austère, indifférent aux hon-

Digitized by Google

neurs, libre d'ambition, étranger aux intrigues et n'ayant pas perdu un seul jour de la considération si rare qui s'attache à l'homme d'état qui ne cesse pas pour cela d'être honnête homme et citoyen vertueux : telle a été, Messieurs, en quelques mots, la vie de l'homme illustre que vous aviez proposé comme concours.

La carrière s'ouvrait vaste, trop vaste peut-être devant les concurrents. Comme philosophe, comme politique, comme orateur, Royer-Collard présentait un magnifique sujet d'études.

Comme philosophe, s'il ne fut pas le fondateur de l'école moderne, il en fut du moins le précurseur. Avant lui, la philosophie reposait sur la doctrine du sensualisme, puisée dans le *Traité des Sensations* de Condillac et poussée par les encyclopédistes jusqu'à sa dernière conséquence, l'athéisme. Royer-Collard eut la gloire de l'attaquer le premier, et au moment où M. de Châteaubriand frappait plus particulièrement l'imagination et le cœur, par son admirable livre du *Génie du Christianisme*, il s'adressait à la raison et à l'esprit, en publiant les travaux de l'école écossaise de Reid, et seul, il commençait, dans le domaine de la philosophie, la réaction spiritualiste, qui a triomphé de nos jours.

Son enseignement n'a duré que deux années. « J'ai été enlevé trop tôt à la philosophie, disait-il, non pour elle, qui n'a pas besoin de moi, mais pour moi-même.» Aussi laissa-t-il son œuvre incomplète. Elle fut continuée par d'autres, ou plutôt d'autres s'élancèrent dans la voie qu'il avait ouverte, et encore bien qu'on puisse douter qu'il soit jamais allé aussi loin qu'eux, il n'en a pas moins été considéré comme leur chef et appelé *le grand père de l'éclectisme*.

Digitized by Google

En politique, le rôle de Royer-Collard présente les mêmes analogies. Il y apporta l'esprit du philosophe et du théoricien. L'un des fondateurs du régime parlementaire, il en créa en quelque sorte la langue, en formula les dogmes et les axiômes. L'alliance étroite des principes monarchiques et des libertés nationales formait sa doctrine fondamentale. Là aussi les élèves ont de beaucoup dépassé le maître, et souvent Royer-Collard a eu à se défendre d'être le chef des doctrinaires.

Comme orateur, Royer-Collard occupa le premier rang dans les assemblées où parlaient MM. de Serre, Ravez, Camille Jordan, de Martignac et le général Foy. Il lui manquait les élans, l'audace et les entraînements spontanés de l'improvisation, mais il les remplaçait par une dialectique puissante, une ironie fine, pénétrante, une originalité de pensées et une pureté de forme qui le signalèrent aux suffrages de l'Académie française Dans les discussions de principes, jamais orateur n'a atteint une pareille hauteur de raison, de précision et de justesse.

Messieurs, les traits saillants et caractéristiques de Royer-Collard se sont de suite présentés à votre mémoire, quand notre confrère, M. Gobet, vous proposa de mettre sa biographie au concours. Est il besoin d'ajouter qu'un pareil sujet rentrait, plus particulièrement qu'aucun autre, dans les vues de l'Académie, dans ses usages, dans le programme de ses travaux et répondait essentiellement à l'esprit et au but de sa fondation, puisque c'était honorer l'une des gloires de ce pays et travailler à lui élever un monument de plus.

Ce n'est pas toutefois, Messieurs, que ce sujet ne présentât ses difficultés et ses écueils.

Digitized by Google

Les cendres du grand citoyen n'étaient pas encore refroidies que l'on préparait son apothéose. Vitry-le-François lui élevait une statue sur l'une de ses places, le Conseil royal de l'instruction publique, l'Académie française, la Société d'agriculture de ce département dans des discours solennels, divers publicistes dans des articles biographiques et critiques, s'empressaient tous à l'envi de rappeler les vertus de l'homme privé, d'honorer le caractère de l'homme public, et de célébrer les talents du littérateur et du philosophe. Le jugement de ses contemporains était donc prononcé. A si courte distance, le jour de la postérité n'avait pu naître encore; l'autorité du temps, le calme de la réflexion, de l'impartialité manquaient à celle-ci pour qu'elle pût se prononcer à son tour. Tout ce qui, dans les temps où nous vivons, pouvait être dit, l'avait été, et les candidats étaient presque forcément condamnés à manquer d'aperçus nouveaux et d'originalité.

Ce n'est pas cependant, Messieurs, que bien des événements ne se soient accomplis depuis la mort de celui qu'on a appelé le patriarche du régime constitutionnel et parlementaire. Ce régime séparé de la monarchie légitime pour lequel il avait été créé dans sa pensée, a subi depuis bien des vicissitudes; ces événements sont encore trop récents pour être jugés avec l'impartialité et la maturité convenables.

C'est sans doute, Messieurs, à ces motifs qu'il faut attribuer le demi-succès de notre concours.

Deux mémoires seulement vous sont parvenus.

Le premier porte pour épigraphe ces mots attribués par une erreur assez commune à Cicéron : *Vir bonus, bene dicendi peritus*. C'est une compilation conscien-

Digitized by Google

cieuse et complète de tout ce qui a été écrit et publié sur Royer-Collard. Elle a dû coûter à son auteur beaucoup de soin et de recherches. Aux jugements et aux récits des divers historiens contemporains, il a joint une partie des discours et des écrits de Royer-Collard lui-même, et des renseignements extrêmement détaillés sur sa famille et ses habitudes intimes. Il est arrivé à donner ainsi une idée assez exacte de son sujet; mais vous avez vu avec regret, Messieurs, que, malgré l'énonciation placée en tête du mémoire de tous les ouvrages auxquels l'auteur avait fait des emprunts, il n'ait pas, dans le cours de son travail, suffisamment rappelé les sources, qu'il n'ait surtout pas soudé, si je puis m'exprimer ainsi, avec assez d'art ses citations, de manière soit à les opposer les unes aux autres pour faire voir la diversité des jugements, soit à les faire concorder ensemble, si cela rentrait plutôt dans ses vues. Il en résulte que souvent la même page présente pêle-mêle et sans explication, des appréciations différentes de mêmes actes et de mêmes événements, suivant la différence des opinions et des sympathies des écrivains qui sont cités. Parmi les renseignements qui paraissent lui avoir été fournis sur la famille, il y a aussi quelques détails puérils, et d'autres tellement intimes que l'histoire n'avait rien à y gagner en dignité ni en intérêt.

Le second mémoire, malheureusement trop court, porte cette épigraphe qui cette fois est bien de Cicéron :

> Qui admonent amice, docendi sunt :
> Qui inimice insectantur, repellendi.
> (Cicéron. *De nat. Deorum.*)

Digitized by Google

Dans la première partie qui ne contient pas tout-à-fait six pages, l'auteur passe en revue, les énonçant seulement, les divers actes de la vie de Royer-Collard. La seconde partie, plus courte encore, est consacrée à l'appréciation du philosophe et du politique. Le tout est écrit avec une grande sobriété, beaucoup de correction dans les formes et de netteté dans la pensée. On voit que l'auteur s'est vraiment inspiré de son sujet. Son travail rappelle quelque chose du ton dogmatique, de la logique et quelquefois même de l'originalité du modèle. Ses appréciations peuvent paraître souvent absolues, mais au moins elles sont bien de lui. L'Académie n'avait entendu tracer aucunes limites aux concurrents et les laisser sur ce point complètement libres, aussi ne s'agit-il pas pour votre rapporteur de juger les doctrines; il lui suffira de dire qu'elles n'ont soulevées aucune réclamation au sein de l'Académie. On a remarqué seulement que l'auteur les avait peut-être un peu trop formulées en axiômes, on n'eût pas été parfois fâché de lire la démonstration à côté de l'affirmation.

Parmi les faits rapportés dans la partie biographique, il en est un que je demande la permission de relever.

« C'est sous le nom de Remy, est-il dit, que Royer-Collard figura dans le conseil de Louis XVIII, dont étaient membres MM. Becquey, le marquis de Clermont et l'abbé de Montesquiou. Les ressources de Royer-Collard devaient être alors fort bornées, car on a appris que pour ces fonctions, il était payé 1,200 fr. par an chez MM. Deville, banquiers, rue Basse-du-Rempart. »

Digitized by Google

Ce fait, que l'auteur d'ailleurs est loin de présenter sous un jour défavorable et qui n'aurait en lui-même rien que de fort naturel, a donné lieu, dans certains journaux du temps, à des interprétations blessantes. Royer-Collard y a répondu par une lettre insérée le 19 janvier 1831 dans le *Moniteur*, et que voici :

« En réponse à d'odieux mensonges publiés depuis quelque temps, je vous prie de vouloir bien insérer dans votre journal la déclaration suivante : Je ne me suis point prévalu durant les quinze dernières années des relations que j'avais eues en d'autres temps avec le roi Louis XVIII, je suis loin de m'en défendre aujourd'hui. Voici la vérité peu connue sur ces relations. Elles ont commencé six mois après le 18 fructidor ; plusieurs fois interrompues, elles ont définitivement cessé vers le milieu de l'année 1803. Elles ont consisté en ce que j'ai fait, par le choix de Louis XVIII, partie d'un conseil politique composé de quatre personnes dont trois vivent encore. Tout ce que j'ai à dire de ce conseil dissous avant l'Empire, c'est qu'il a communiqué directement avec le chef du gouvernement, alors général Bonaparte, qu'il lui a remis des lettres de Louis XVIII et qu'il a reçu de lui des réponses autographes.

» Je puis ajouter, pour ce qui me regarde, que je ne suis point M. Remy, et que je ne connais point le banquier dont on parle. Est-il besoin que j'affirme qu'en aucun temps je n'ai eu soit avec lui, soit avec qui que ce soit, le genre de relation qui m'est attribué. »

Ce fait rectifié, je me hâte de rappeler que vous avez, Messieurs, rendu hommage à la plume exer-

Digitized by Google

cée de l'auteur du second mémoire et aux qualités incontestables de son œuvre. Je complette l'expression fidèle de vos sentiments en ajoutant que vous avez regretté, à raison des proportions trop restreintes adoptées par l'auteur, de ne pouvoir lui décerner qu'une médaille de première classe.

Digitized by Google

MÉMOIRE COURONNÉ.

—

ROYER-COLLARD.

—

ÉTUDE

Par M. Emile CHEVALLET, Membre correspondant.

—

Qui admonent amice, docendi sunt :
Qui inimice insectantur, repellendi.
(Cicéron. *De Nat. Deorum.*)

Il n'est pas toujours facile d'apprécier à leur véritable valeur les hommes qui ont joui, de leur vivant, d'une célébrité méritée, surtout quand la postérité n'a pas eu le temps de se faire pour eux, et qu'on s'adresse à des lecteurs qui sont encore sous l'influence de l'opinion contemporaine.

Cette pensée est la première qui me soit venue en réunissant les matériaux devant servir à l'étude indiquée par le programme de l'Académie de Reims, et tel est mon désir de rendre hommage à ce qui me paraît être la vérité, que je n'hésite pas à me mesurer avec les difficultés de la tâche, soutenu que je suis, moins par l'espoir de conquérir les suffrages de l'Académie, que par l'ambition de faire ressortir de ce travail un enseignement utile.

Digitized by Google

Royer-Collard, né en 1763, à Sompuis, près Vitry-le-François, se fit remarquer, dès son extrême jeunesse, par une rare aptitude pour les lettres et les sciences, en même temps que par une imagination qui formait un contraste piquant avec sa tenue grave et méditative.

Il avait à peine terminé ses études sous les pères de la Doctrine, dans un collége dirigé par un de ses oncles, qu'il fut jugé capable d'enseigner lui-même, et devint le professeur de ceux qui, la veille encore, étaient ses condisciples.

Pour quelle raison le jeune professeur renonça-t-il à une carrière dans laquelle il débutait d'une manière si honorable? Nul ne pourrait le dire.

Peut-être sentait-il instinctivement qu'il avait à remplir une mission plus haute, ou du moins plus bruyante, et qu'il était appelé à marquer parmi les hommes considérables de son temps.

Il vint à Paris, y étudia le droit et se fit recevoir avocat.

C'est ainsi qu'il se prépara à jouer un rôle dans la révolution de 1789 qui était proche, et dont il adopta avec enthousiasme les principes et les idées.

La notoriété qu'il s'était acquise dans les réunions populaires, le fit nommer membre du Conseil de la Commune dont il fut le secrétaire, mais il s'en éloigna volontairement après la sanglante journée du 10 août 1792, et vécut à l'écart durant la tourmente révolutionnaire.

La parole était alors aux montagnards de la Convention et aux terribles logiciens du club des Jacobins. Royer-Collard, esprit méthodique et pondérateur,

Digitized by Google

ennemi des extrêmes, croyant à la souveraineté de la raison, mais rebelle à l'autorité de la force, n'était pas de taille à lutter avec les athlètes de cette époque effroyable et gigantesque. Il regarda passer le char de la révolution broyant tout ce qui s'opposait à sa course impétueuse, et fit son profit pour l'avenir de cette grande leçon de l'histoire.

Son heure, à lui, n'était pas encore venue.

En 1797, le département de la Marne qui commençait à s'énorgueillir de le compter au nombre de ses enfants, le nomma député au Conseil des cinq-cents, et depuis lors ne cessa de lui confier le mandat représentatif.

Royer-Collard ne retrouvant pas en face de lui, dans le Conseil des cinq-cents, ces hommes à tête de fer, à cœur de bronze, qui avaient dominé la Convention, et imposé à la nation, sous prétexte de salut public, le joug le plus tyrannique qui se fut jamais appesanti sur un peuple, Royer-Collard, dans ses généreuses inspirations de justice et de liberté modérée, ne manqua pas une occasion de s'opposer à toute mesure violente, afin d'épargner à son pays le spectacle dégradant d'un régime d'arbitraire et de corruption.

Il fut alors accusé de royalisme et le coup d'Etat du 18 fructidor l'expulsa de la représentation nationale.

Royer-Collard était-il ou n'était-il pas royaliste quand il fut frappé d'ostracisme?

M. de Rémusat, son successeur à l'Académie française, dans le panégyrique qu'il lui a consacré, prétend que Royer-Collard n'était pas royaliste, mais qu'on le porta à le devenir en le persécutant pour cette opinion.

Ce raisonnement spécieux, inventé pour la plus

Digitized by Google

grande gloire de Royer-Collard, a le tort de manquer complètement son but. J'ai trop d'estime en la conscience de ce grand homme pour admettre que sa conviction lui ait été imposée par les tracasseries d'un pouvoir violent et sans dignité.

Toujours est-il qu'à dater de cette époque Royer-Collard ne cacha pas ses liaisons avec les royalistes, et fit partie d'un conseil secret établi à Paris pour hâter le retour des Bourbons.

C'est sous le nom de Rémy qu'il figura dans le conseil de Louis XVIII, dont étaient membres MM. Becquey, le marquis de Clermont et l'abbé de Montesquiou. Les ressources de Royer-Collard devaient être alors fort bornées, car on a appris que pour ces fonctions, il était payé 1,200 francs par an chez MM. Deville, banquiers, rue Basse-du-Rempart.

Par le fait de la proclamation de l'Empire, ce conseil de la royauté en expectative fut, sinon dissous, du moins réduit à l'impuissance d'agir, et Royer-Collard, désintéressé momentanément de la politique, se livra à l'étude de la philosophie.

Le hasard lui fit connaître alors l'ouvrage d'un philosophe étranger ; en lisant Reid, il trouva toutes formulées les théories qui existaient dans son esprit à l'état latent, et fut ainsi disposé, par le désir bien naturel de propager sa découverte, à accepter les emplois qui lui furent offerts dans l'enseignement.

Il prêta donc serment à Napoléon, quand il fut nommé, en 1811, inspecteur général de l'Université, doyen de la faculté des lettres et professeur d'histoire de la philosophie à ladite faculté.

Je me refuse à croire que Royer-Collard fut en état

Digitized by Google

de conspiration permanente vis-à-vis d'un gouvernement qui le comblait de pareilles faveurs.

Pour se rendre utile à son pays, dans des fonctions qui n'avaient rien de politique, il avait prêté un serment de pure forme, et il est permis de croire que, sans rien faire pour accélérer la fin de l'évolution impériale, dont le régime lui était antipathique, il souhaitait, dans son cœur, qu'il survint un ordre de choses plus favorable au développement de la liberté.

A la restauration des Bourbons sur le trône de France, Royer-Collard fut directeur général de la librairie, conseiller d'état et chevalier de la Légion-d'honneur.

Au retour de Napoléon, il conserva le titre de professeur et de doyen de la faculté des lettres.

Après la seconde restauration, il fut appelé de nouveau au conseil d'état et nommé président de la commission royale de l'instruction publique.

Aux élections de 1815, le département de la Marne l'avait de nouveau choisi pour député.

Des améliorations fort importantes furent dues à l'administration de Royer-Collard ; il créa dans les colléges des chaires de philosophie et d'histoire et rétablit l'école normale.

Plus que personne, Royer-Collard eut l'intelligence des difficultés que devait rencontrer dans sa marche le gouvernement de la Restauration, et nul n'apporta plus de loyauté et de désintéressement dans les conseils qu'il lui donna pour aplanir les obstacles, éteindre les inimitiés, ménager les transactions.

Le député de la Marne ne croyait pas au droit divin de la royauté, mais il lui semblait que l'hérédité

Digitized by Google

monarchique offrait des garanties d'ordre auxquelles il était patriotique de se rattacher, après les crises désastreuses que la France avait traversées. A cette nécessité, Royer-Collard crut devoir faire le sacrifice de quelques-unes de ses plus intimes convictions, remettant à des temps meilleurs la réalisation des principes de liberté qui servaient de base à ses spéculations politiques et philosophiques.

En 1819, quand le parti ultra-royaliste, maître du terrain, n'eut plus laissé de place aux conseils de sagesse et de temporisation, Royer-Collard s'éloigna des fonctions publiques pour se consacrer exclusivement à la lutte engagée entre le droit divin et les principes de la révolution.

Ce fut le plus beau temps de sa vie parlementaire. On le vit le premier sur la brèche, partout où il fallut faire obstacle à l'invasion des idées rétrogrades. Il combattit alors avec d'autant plus d'énergie, sous le drapeau de la liberté, qu'il avait à racheter ses discours et ses votes précédents, au sujet de questions où il avait consenti, dans l'intérêt de l'ordre et de l'apaisement des colères de parti, à des concessions qui lui avaient aliéné la sympathie des libéraux.

Le gouvernement réclamait, en 1814, les entraves de la censure préalable, pour tout écrit de moins de trente feuilles, et tout l'attirail des brevets d'imprimeur, des pénalités fiscales, etc., etc. Ce projet était l'œuvre commune de MM. Royer-Collard et Guizot. Royer-Collard, directeur de la librairie, professait alors le principe absolu du privilége royal.

Pendant les Cent-Jours, c'est par les conseils de Royer-Collard que M. Guizot s'était rendu à Gand.

Digitized by Google

En 1815, il avait voté pour la détention indéfinie des prévenus politiques et pour le rétablissement des cours prévôtales; en 1816, pour la suppression de la liberté individuelle, professant, dès-lors, les principes qui ont amené le coup d'état du 25 juillet 1830, et affirmant que la charte pouvait être suspendue; en 1817, pour la censure contre la presse périodique et pour le maintien de l'organisation universitaire; en 1818, pour le cautionnement des journaux.

Ce fut seulement en 1819 que Royer-Collard s'aperçut qu'il faisait fausse route en prêtant au pouvoir l'appui de sa parole et de ses votes, puisque chacune des concessions faites à l'idée absolutiste, amenait des exigences de plus en plus tenaces.

Dès qu'il fut bien persuadé que le gouvernement ne s'arrêterait qu'après avoir effacé jusqu'au dernier vestige des conquêtes de 1789, on ne cessa pas un instant de le rencontrer parmi les adversaires les plus implacables de l'empiètement de l'autorité. La présentation des projets de loi du droit d'aînesse et du sacrilège, lui fournit l'occasion de triomphes oratoires qui le placèrent au premier rang de l'opposition libérale. Il ne montait pas souvent à la tribune, mais quand il le faisait, on pouvait être certain qu'il n'en descendait qu'après avoir pulvérisé, sous une irrésistible argumentation, tous les sophismes dirigés contre la liberté.

En 1827, sa popularité était immense, son nom dans toutes les bouches, à ce point, qu'au renouvellement de la Chambre, sept colléges électoraux se disputèrent l'honneur de se faire représenter par lui. En même temps, et pour que rien ne manquât à sa gloire, l'Académie française lui ouvrait ses portes.

Digitized by Google

Son discours de réception, un des plus remarquables et des plus substantiels qui eussent jamais été prononcés dans l'enceinte de l'Institut, fut considéré par l'Europe entière comme un événement.

En 1828, nommé président de la chambre des députés, il apporta, dans ce poste difficile, une fermeté impartiale d'autant plus louable et plus rare qu'il s'agissait de diriger des débats toujours irritants, précurseurs de la grande catastrophe prête à éclater.

Comme orateur de l'opposition, Royer-Collard a puissamment contribué à discréditer la Restauration et à amener la révolution de 1830, mais il vit cette révolution avec un sentiment mêlé de douleur et d'effroi.

Sans doute ce grand esprit pressentait que de tous ces changements il ne pouvait résulter aucune amélioration sociale, et voyait l'insuffisance des moyens mis en œuvre pour préserver le pays de nouvelles commotions.

Malheureusement, il se trouvait dans un âge trop avancé pour recommencer ses études ; il était, d'ailleurs, notoirement engagé dans un système qu'il ne pouvait honorablement déserter.

Aussi, depuis 1830, le public fut frappé du changement extraordinaire qui s'était opéré en lui, et que ses plus intimes amis ne se purent expliquer.

Il continua de faire partie de la chambre, mais ne se mêla plus aux discussions.

Dans deux ou trois circonstances, pourtant, il prit la parole pour venir au secours de la liberté

Digitized by Google

menacée, mais on put voir alors quelles modifications avait subies cet esprit avide de vérité, et que cette gravité triste empreinte sur sa physionomie, résultait d'une incessante méditation sur les destinées de la patrie.

Comment s'accompliraient ces destinées? Ne faudrait-il pas recourir à des systèmes nouveaux dont on voyait se produire de toutes parts des essais informes et rudimentaires, et qui, par cela même, devaient paraître monstrueux à des hommes rompus à la pratique des affaires et portés à repousser sans examen tout ce qui s'écartait de leurs spéculations habituelles.

Il disait le 4 octobre 1831, à ses collègues :

« Je vous le demande, Messieurs, que représen-
» tez-vous ici? L'universalité des personnes et des
» volontés? mais ceux qui vous ont envoyés ne
» forment peut-être pas avec vous la cinquantième
» partie de la population capable de vouloir. La plus
» extrême bienveillance comme la plus haute estime,
» ne saurait découvrir en vous qu'une imperceptible
» oligarchie en contravention flagrante avec la sou-
» veraineté du peuple. »

Qu'il y a loin de cette déclaration appelant le suffrage universel, à celle qu'il confessait sous la Restauration, alors qu'il établissait le premier à la tribune ce qu'il appelait une nécessité fondamentale, à savoir, l'empire des classes moyennes!

Un autre rapprochement fera mieux ressortir encore l'énorme chemin que Royer-Collard avait fait en avant, et comment, à dix années de distance, il jugeait différemment la même question.

Digitized by Google

C'était en 1827, il s'agissait de la liberté de la presse et Royer-Collard, organe du libéralisme, s'exprimait ainsi :

« Dans la pensée intime de la loi, il y a eu de l'im-
» prévoyance au grand jour de la création, à laisser
» l'homme s'échapper libre et intelligent au milieu
» de l'univers ; de là sont sortis le mal et l'erreur.
» Une plus haute sagesse vient réparer la faute de la
» Providence, restreindre sa libéralité imprudente, et
» rendre à l'humanité, sagement mutilée, le service
» de l'élever enfin à l'heureuse innocence des brutes...
» L'opposition de la presse, appuyée sur la maxime
» que vous avez entendue (sur la nécessité de frapper
» à la fois les bons et les mauvais écrits, pour mieux
» assurer la position de ceux-ci), n'est rien moins que
» le manifeste d'une vaste tyrannie qui contient en
» principe toutes les oppressions et qui les légitime
» toutes. Avec la liberté étouffée doit s'éteindre l'in-
» telligence, sa noble compagne. La vérité est un
» bien, mais l'erreur est un mal. Il ne faut pas ména-
» ger le bien quand on attaque le mal ; périssent donc
» ensemble et l'erreur et la vérité! Comme la prison
» est le remède naturel de la liberté, l'ignorance sera
» le remède naturel de l'intelligence. L'ignorance est
» la vraie science de l'homme et de la société... Pour
» détruire les journaux, il faut rendre illicite ce qui
» est licite, et licite ce que les lois divines et humai-
« nes ont déclaré illicite ; il faut annuler les contrats,
» légitimer la spoliation, inviter au vol ; la loi le fait.
» Une loi qui se joue de la foi donnée et reçue est le
» renversement de la société. L'obéissance ne lui est
» pas due..... Votre loi, sachez-le-bien, sera vaine ;
» car la France vaut mieux que son gouvernement.

Digitized by Google

» Ah ! qu'il est dangereux de mettre en opposition la
» conscience publique et la loi ! Quel avenir cette im-
» prudence prépare !.... Conseillers de la couronne,
» auteurs de la loi, connus ou inconnus, qu'avez-vous
» fait qui vous élève à ce point au-dessus de vos con-
» citoyens, que vous soyez en état de leur imposer la
» tyrannie ? Obscurs et médiocres comme nous, il
» nous semble que vous ne nous surpassez qu'en témé-
» rité !

» L'entreprise est laborieuse, et il ne sera pas fa-
» cile de la consommer. Il y a longtemps que la dis-
» cussion est ouverte dans le monde entre le bien et
» le mal. Elle remplit d'innombrables volumes. Des
» bibliothèques les livres ont passé dans les esprits ;
» c'est de là qu'il vous faut les chasser. Mais le mou-
» vement des esprits ne vient pas seulement des li-
» vres. Né de la liberté des conditions, il vit du tra-
» vail, de la richesse et du loisir ; les rassemblements
» des villes et la facilité des communications l'entre-
» tiennent. Pour asservir les hommes, il est nécessaire
» de les disperser et de les appauvrir : la misère est
» la sauvegarde de l'ignorance. Croyez-moi, réduisez
» sez la population, renvoyez les hommes de l'indus-
» trie à la glèbe, brûlez les manufactures, comblez
» les canaux, labourez les grands chemins Si vous ne
» faites pas cela, vous n'aurez rien fait. Si la charrue
» ne passe pas sur la civilisation tout entière, ce qui en
» restera suffira pour tromper vos efforts. »

Dans ce magnifique discours rempli d'une mordante ironie, et qu'il faudrait donner en entier, Royer-Collard s'élève aux plus hautes considérations philosophiques, avec cette sûreté de parole qui trahit l'homme argumentant d'après la théorie préconçue

Digitized by Google

de l'infaillibilité de la raison; mais le côté pratique de la question lui échappait.

Le 26 août 1835, combattant la loi de septembre sur la presse :

« Je n'ai nulle sympathie pour le désordre, disait-
» il : Si vous savez des répressions efficaces que la
» Charte avoue, je les appuierai. Mais, Messieurs,
» il y a sur la presse des vérités acquises qui sont
» sorties victorieuses de nos longues discussions,
» qui ont pénétré peu à peu dans les esprits, et
» qui forment aujourd'hui la raison publique ; celles-
» ci, par exemple : le bien et le mal de la presse sont
» inséparables ; il n'y a pas de liberté sans quelque
» licence, le délit échappe à la définition, l'interpréta-
» tion reste arbitraire. Le délit lui-même est inconstant;
» ce qui est délit dans un temps ne l'est pas dans un autre.

» Ces inépuisables vérités ont été élevées à la
» démonstration, et c'est par elle que nous sommes
» arrivés à la grande conquête, à la conquête na-
» tionale de l'attribution de la presse au jury. En
» effet, si les jugements de la presse sont arbitrai-
» res, ils ne doivent pas être confiés à un tribunal
» permanent : ce serait une tyrannie constituée. Au-
» tant vous attribuerez d'efficacité à la presse, plus
» vous exagèrerez sa puissance, et mieux vous éta-
» blirez que la société a dû se réserver dans le
» jury une participation directe aux délits de la
» presse. C'est à cette condition seulement qu'elle
» jouit de la liberté politique, et qu'elle s'appartient
» à elle-même.

» Je me défie profondément d'un pouvoir, quel
» qu'il soit, qui se défie de la justice même ordi-
» naire, à plus forte raison de la justice du pays.

Digitized by Google

» C'est cette défiance invétérée des mauvais gou-
» vernements qui leur a fait inventer pour leur ser-
» vice toutes les tyrannies judiciaires, tribunaux ré-
» volutionnaires, cours spéciales, cours prévôtales.
» Je ne compare ni les temps ni les hommes ; il y
» aurait grande injustice ; je ne compare que les si-
» tuations. Il est avéré que le gouvernement veut
» une autre justice de la presse que la justice du
» pays dont il se défie, qu'il veut une justice spé-
» ciale. N'osant la proposer, car il n'oserait, que
» fait-il ? Il a recours à une nouvelle transformation.
» C'est la chambre des pairs qui sera sa cour spé-
» ciale, sa cour prévôtale. Oui, Messieurs, la cham-
» bre des pairs, déjà cour spéciale de l'émeute, on
» la fait encore cour spéciale de la presse. Messieurs,
» la chambre des pairs n'a pas mérité ce traite-
» ment. »

Cette fois, Royer-Collard pénètre jusque dans les entrailles de la question. Dans le premier discours, il subordonne le gouvernement à la raison philosophique, dans le second, il subordonne l'autorité à la justice du pays, à la souveraineté du peuple.

Royer-Collard mourut en 1845, n'ayant renoncé à représenter à la chambre ses compatriotes de la Marne, qu'après avoir senti les forces physiques faire défaut à sa volonté. Quant à son intelligence, il la conserva jusqu'à sa dernière heure. Sa mort fut celle de l'homme juste et austère.

Royer-Collard a eu des admirateurs enthousiastes et des détracteurs acharnés, conséquence forcée du rôle marquant qu'il a rempli dans la politique de son siècle.

Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'il mérita la cé-

Digitized by Google

lébrité comme professeur sans presque avoir professé, comme orateur, sans avoir abordé souvent la tribune, comme philosophe, sans avoir fait faire un pas à la philosophie, comme écrivain, sans avoir rien écrit.

Il n'a laissé après lui, en quelque sorte, que des spécimens de ce qu'il aurait pu être dans chacune de ces facultés, mais ces spécimens indiquent, à ne s'y pas méprendre, la supériorité de l'intelligence, un noble caractère, un esprit nourri des plus saines connaissances, une âme sans cesse repliée sur elle-même pour la recherche du beau et du bien.

Comment avec toutes ces éminentes qualités, le nom de Royer-Collard, si retentissant lors de sa popularité, s'efface-t-il peu à peu des souvenirs, jusqu'à faire prévoir qu'il ne laissera dans l'histoire qu'une faible trace ?

C'est que Royer-Collard fut l'homme de son époque dont il représente l'idée, mais qu'il ne fut pas l'homme de l'avenir.

En effet, comme personnage politique et comme philosophe, les deux seuls aspects sous lesquels on doive l'envisager dans un résumé de son existence, ses titres se réduisent à ceci :

1° Il fut un des principaux fondateurs du régime constitutionnel en France et le chef de la secte des doctrinaires ;

2° Il a combattu Descartes, Locke, Malebranche, Leibnitz, Condillac et tous les philosophes de la sensation, pour attacher son nom à la réaction spiritualiste, devenue l'éclectisme à l'école de MM. Cousin, Jouffroy et Damiron, élèves de Royer-Collard et continuateurs de son système.

Digitized by Google

J'aurai peu de choses à dire sur la philosophie de Reid vulgarisée en France par Royer-Collard.

Dans cette branche de connaissances humaines, il n'est pas possible de se faire un nom durable qu'à la condition d'y avoir fait des découvertes nouvelles, ou de laisser après soi des ouvrages recommandables par la puissance de la dialectique, la finesse des aperçus, ou le mérite du style.

Or, Royer-Collard n'a pas composé un seul ouvrage et ne dut sa réputation qu'à ses conférences, dont ses disciples ont parlé dans leurs livres.

Quant aux vérités découvertes dans le domaine de la philosophie, il ne faut pas craindre de le dire, elles en sont tout juste au point où les a laissées Aristote. Tant qu'on ne sera pas parvenu à faire de la métaphysique une science exacte ayant son *critérium* de certitude, on en sera réduit à écrire sur l'âme, la matière, Dieu, le moi, le non-moi, l'origine des idées, la sensation et les concepts, des pages plus ou moins éloquentes, des jugements plus ou moins contradictoires, mais la division entre les spiritualistes et les matérialistes ne cessera pas d'exister.

Quoiqu'en ait pu dire Reid et après lui Royer-Collard et son école, ce n'est pas par une faculté de la raison qu'on penche vers le spiritualisme plutôt que vers le sensualisme : c'est tout simplement affaire de sentiment et de foi, et malgré tous les traités écrits sur la morale, je persiste à regarder l'Evangile comme le Code le plus parfait qui soit sur cette matière.

Ne dédaignons pas, toutefois, ces généreuses tentatives de l'esprit humain en quête des vérités qui lui ont échappé jusqu'à ce jour : de même que la chimie a

Digitized by Google

dû sa certitude aux pratiques désordonnées des alchimistes, de même la science du vrai et du juste absolus couronnera les efforts de la philosophie.

L'humanité n'arrive pas de prime-saut à la connaissance des théories qui peuvent lui assurer la plus grande somme de bien-être : depuis l'origine des sociétés, l'histoire offre le spectacle de révolutions incessantes, de crises terribles, de désolations et de catastrophes qui pourraient autoriser à croire que la discorde est la première condition de notre éducation.

Il a fallu des siècles et des flots de sang avant de pouvoir remonter à la cause de ces désordres périodiques, il a fallu fonder un nouvel ordre de connaissances (*l'Economie politique*) pour trouver enfin le mot de l'effroyable énigme.

Dès la plus haute antiquité, quelques législateurs de génie ont eu l'intuition des causes de l'instabilité des institutions : ils ont vu que ce n'était pas là une question de politique, ni de forme de gouvernement, mais de distribution de richesse publique, et dans leur ignorance des lois économiques, ils ont décrété l'abolition des dettes, comme Lycurgue et Solon.

Lycurgue imposant à Sparte une communauté qui répugne à la conscience, Solon érigeant la spoliation en principe d'administration, et ne parvenant, ni l'un ni l'autre, à rendre pour longtemps meilleure la situation à laquelle ils avaient voulu remédier, ne parurent pas de bons guides aux hommes chargés par la suite de diriger les nations, et l'on se reprit de plus belle à demander à la politique la solution de l'avenir.

Il n'entre pas dans mon plan de retracer les expériences qui furent tentées à diverses époques et chez

Digitized by Google

tous les peuples : j'arrive à la Révolution française, dont Royer-Collard fut le témoin, et qui, en inaugurant le régime démocratique, prouva, par ses erreurs et par ses excès, et surtout par l'épouvantable misère qu'elle amèna à sa suite, que là encore ne se trouvait pas la panacée toujours promise aux classes populaires, toujours vainement attendue.

C'est alors que Royer-Collard songea à doter son pays des institutions constitutionnelles, déjà existantes chez un peuple voisin, mais en en élaguant l'élément aristocratique, pour y substituer l'élément bourgeois.

L'absolutisme monarchique et la démocratie pure, malgré les avantages qui pouvaient recommander l'un et l'autre système, paraissaient désormais impossibles ; il parut à Royer-Collard que la vérité politique se trouvait dans un amalgame habile de ces deux éléments, dans leur pondération exacte, dans un juste milieu.

Dès ce moment le *Doctrinarisme* existait en puissance : il se développa dans l'ombre pendant la période impériale, essaya ses forces sous la Restauration, et arriva à son apogée durant les dix-huit années du règne de Louis-Philippe.

Pourquoi donna-t-on le nom de *doctrinaires* aux partisans de l'idée de Royer-Collard ? Est-ce parce que l'on considérait cette idée comme la doctrine par excellence du gouvernement? Est-ce par allusion à l'éducation première de l'importance du système, qui s'était faite chez les pères de la Doctrine ?

Quoi qu'il en soit, la manière de voir des doctrinaires, sans être vraie en elle-même, répondait parfaitement aux besoins d'une époque de transition.

Digitized by Google

Elle procura le calme aux esprits par une sorte de transaction temporaire, fit progresser la liberté, et permit de donner aux travaux de la paix une prodigieuse extension qui, en peu d'années, amena la bourgeoisie à un degré de prospérité inouie.

L'expérience est venue, il est vrai, qui nous en a fait voir les graves inconvénients; mais, jusque-là, il était permis de croire qu'il n'était pas possible de découvrir une combinaison politique qui donnât plus de garanties de stabilité.

Une chose avait échappé aux doctrinaires, c'est que dans cette alliance des idées révolutionnaires et des principes monarchiques, il arriverait inévitablement que la révolution déborderait la monarchie, ou que la monarchie absorberait la révolution.

D'un autre côté, on oubliait que les classes ouvrières, à l'exemple de la bourgeoisie, ne tarderaient pas à réclamer des droits politiques, puisque l'on faisait circuler dans la nation cette fausse et malheureuse idée, que le bonheur des peuples est le résultat de l'action politique.

Tant vaut la politique, tant vaut le citoyen, est un aphorisme menteur qu'il faut se hâter de remplacer par celui-ci : tant vaut le travail, tant vaut le citoyen.

Le tocsin de 1848 est venu tout à point pour mettre en évidence et l'inanité de l'idée doctrinaire et l'impuissance des droits politiques entre les mains de l'universalité des citoyens. Le tort, le tort grave de la doctrine est d'avoir inoculé au peuple travailleur, par l'exemple de la bourgeoisie, la fièvre politique, et d'avoir ainsi préparé le renversement d'une dynastie.

Le parlementarisme qui a fait la fortune des doctri-

Digitized by Google

naires, est mort par excès pléthorique, s'il m'est permis d'emprunter à la langue médicale cette expression qui rend ma pensée. A l'aide de cet instrument, la bourgeoisie surexcitée dans ses appétits matériels, a un peu trop perdu de vue qu'elle n'était, par rapport aux masses, qu'une minorité infime, et en négligeant de donner l'exemple du désintéressement et de la moralité dans les moyens d'assouvir ses convoitises, elle s'est exposée aux terribles représailles qui ne lui ont pas manqué à l'heure marquée par l'inexorable histoire.

S'il est vrai que Royer-Collard fut l'âme de la doctrine, j'ose affirmer que sa mémoire ne mérite pas la responsabilité des conséquences désastreuses du système. Ces conséquences, il les avait entrevues avec douleur, et c'est parce qu'il se sentait impuissant à les prévenir, qu'il rentra silencieux sous sa tente pendant les dernières années de sa vie. Les rares discours qu'il prononça depuis sa retraite volontaire, démontrent qu'il ne faisait plus cause commune avec ceux qui devaient marcher aveuglement dans la voie qu'il leur avait ouverte, laquelle, après avoir traversé de riants paysages, aboutissait à l'abîme.

Royer-Collard était à peine descendu dans la tombe, que la ville de Vitry-le-Français lui dressait une statue sur l'une de ses places publiques.

Un rapprochement se présente tout naturellement à l'esprit : Colbert qui n'était ni philosophe, ni politique, mais qui savait que le travail, le commerce, les arts et l'industrie font toute la richessse et le bonheur des peuples, Colbert est mort depuis près de deux siècles ; et quoique les révolutions aient bouleversé la France, que les mœurs, les idées, et par suite le système

Digitized by Google

gouvernemental n'aient rien de commun avec le régime du temps de Louis XIV, le nom du grand ministre conserve son imposant prestige contre lequel rien ne saurait prévaloir, et Reims, sa ville natale, est sur le point de lui élever une statue.

C'est que Colbert fut l'homme de l'avenir.

Je me demande si, à deux siècles de distance de Royer-Collard, la ville de Vitry-le-Français aurait songé à lui consacrer une statue, si elle n'eut pas eu cette précaution le lendemain de sa mort ? Que restera-t-il de Royer-Collard dans deux siècles ? Un nom honorable dans l'histoire de son époque agitée.

Un nouvel ordre de choses a surgi des entrailles de la nation : j'ignore quelle destinée l'avenir lui réserve, mais j'affirme que nulle voix ne s'élèvera pour le blâmer d'avoir supprimé le parlementarisme stérile, l'éclectisme politique, le rationalisme anti-chrétien, s'il met en honneur le travail, s'il aide à l'émancipation du prolétariat en lui inspirant une initiative féconde, en le moralisant, et s'il donne, selon sa promesse, la liberté pour couronnement à l'édifice en voie de construction.

Digitized by Google

BAPTÊME DE CLOVIS.

Par J.-B. BUZY.

—

In hoc signo vinces.

I.

Du vieux monde romain le colosse brisé
A perdu pour jamais son prestige et sa gloire
L'âme n'anime plus ce grand corps épuisé ;
L'Eternel a détruit vingt siècles de victoire.
Et des peuples nouveaux les fougueux tourbillons,
Poussés par le Très-Haut de leurs rives lointaines,
Ont chassé devant eux les vieilles légions,
Et brisé les aigles romaines.

Sur leur trône ébranlé, les antiques Césars,
Au seul bruit de leurs pas, ont frémi d'épouvante ;
Les Dieux vaincus, les mœurs, et les lois et les arts
Périssent confondus dans l'horrible tourmente.
Partout victorieux par le fer et le feu,
Le courroux du Barbare ensanglante la terre ;
Ils annoncent qu'ils sont les ministres de Dieu
Et les fléaux de sa colère

Tout-à-coup à leurs yeux la Croix paraît dans l'air
La Croix a désarmé le Vandale lui-même ;
Le Barbare étonné, laissant tomber le fer,
Lave ses bras sanglants dans les eaux du baptême.

Digitized by Google

La paix avec la Croix a brillé dans les cieux,
Et la France au berceau sous ses lois s'est rangée ;
La terre a contemplé son éclat radieux,
Et soudain la terre est changée.

II.

Entre ces murs sacrés bâtis par nos ancêtres,
Au pied des saints autels humblement incliné,
Entouré de soldats, et du peuple et des prêtres,
On voyait sur le marbre un guerrier prosterné.
Ses cheveux blonds, flottant sur sa longue tunique,
Laissaient voir à demi ses traits majestueux ;
Ses yeux étincelaient d'une flamme héroïque,
Et la foi tempérait son front impérieux.
Le Barbare à genoux attendait en silence.
Ces flambeaux allumés, ces chants harmonieux,
Les flots amoncelés de cette foule immense,
De l'airain mugissant les sons religieux,
Les riches encensoirs, les flottantes bannières,
De leurs vêtements d'or les lévites ornés,
Tout, l'odeur des parfums, les voix et les prières
Pénétraient de Clovis tous les sens étonnés.
Rangés autour de lui, ses compagnons de gloire
Partageaient son extase en ce jour solennel ;
Sur ses pas ils volaient naguère à la victoire ;
Avec lui maintenant ils entouraient l'autel.

III.

Quoi ! ce héros si redoutable,
Que l'on voyait dans les combats,
De sa francisque formidable,
Signaler chacun de ses pas ;
Eh ! quoi ! c'est pour lui que s'apprête
Le saint et pieux étendard !
Quoi ! c'est lui qui courbe la tête
Sous la main d'un faible vieillard !

Digitized by Google

Lui qui, sous la cotte de mailles,
Superbe et toujours le premier,
Affrontait le choc des batailles,
Armé de son casque d'acier;
C'est lui, dont le front pacifique,
Eclairé d'un rayon divin,
Reçoit le joug évangélique,
Sous ces blancs vêtements de lin!

Est-ce là ce lion terrible,
Qui, par un miracle nouveau,
Devient un agneau si paisible,
Au bercail de l'humble troupeau?
Dieu sans doute a fait ce prodige;
Les princes chrétiens lui sont chers;
Clovis sera la noble tige
Des rois chrétiens de l'univers.

IV.

Cependant le héros contemplait avec crainte
Ce vieillard qui des cieux empruntait son éclat,
Et ses yeux inspirés, et la noblesse empreinte
Sur le front grave du prélat.

O Remi, qui dira la vigueur de votre âme?
Quel bras vous affermit sur vos pieds chancelants?
Quel feu mystérieux, quelle foi vous enflamme
Sous la glace de vos vieux ans?

Ah! c'est vous qui, du pain de la manne immortelle,
Avez nourri le cœur de ce fier conquérant;
Vous avez arrêté dans sa course infidèle
Les ravages de ce torrent.

La victoire suivait leur marche vagabonde;
Ils se sont inclinés devant vos cheveux blancs.
Par le glaive les Francs ont triomphé du monde;
La Croix a triomphé des Francs.

Digitized by Google

V.

Au milieu des guerriers en armes,
Les yeux voilés de saintes larmes,
Priait devant l'autel une femme à genoux.
Belle sous ses cheveux d'ébène,
Humble dans son manteau de reine,
Elle adressait au ciel ses regards les plus doux.

Telles sur les vitraux gothiques
De nos chrétiennes basiliques,
Les mains jointes en croix et les regards baissés,
On voit de ces vierges pieuses,
Dont les figures radieuses
Semblent prier encor dans les siècles passés.

O Clotilde, soyez bénie!
La grâce, à vos charmes unie,
A touché de Clovis le courage indompté.
Oui, la grâce, par votre bouche,
A de ce conquérant farouche
Vaincu par sa douceur l'invincible fierté.

La postérité vous contemple ;
Les murs vénérés de ce temple
Garderont votre image en leurs sacrés parvis.
Jouissez de votre victoire ;
Les pieux récits de l'histoire
Uniront votre nom à celui de Clovis.

VI.

Le sacrifice est prêt. Les ondes salutaires
Vont laver des guerriers les fronts régénérés,
Et l'Eglise de Dieu dans ses bras tutélaires
Va recevoir enfin ses enfants égarés.

Les prières à Dieu s'adressent plus brûlantes ;
Des encensoirs bénits les flots plus parfumés

Digitized by Google

S'exhalent doucement en vapeurs odorantes ;
Tout resplendit des feux des cierges enflammés.

Alors des chérubins les célestes cantiques
Remplirent le saint lieu d'ineffables concerts ;
On dit qu'on les a vus, de leurs mains angéliques,
Bénir en souriant tous les fronts découverts.

Père, disait Clovis, toi le dépositaire
Des secrets du Très-Haut, et l'un de ses amis,
Père, n'est-ce point là le brillant sanctuaire
De ce ciel merveilleux que tu m'avais promis ?

Non, mon fils, tu ne vois qu'un sombre vestibule
Du palais inconnu que tu cherches des yeux ;
Cette vive clarté n'est que le crépuscule
De ce jour éternel qui règne dans les Cieux.

VII.

Il dit. Tout-à-coup, ô prodige !
Une colombe vient, voltige,
Puis, incertaine, se dirige
Sous les arceaux illuminés.
Volant de chapelle en chapelle,
La plume blanche de son aile
Laisse une odeur surnaturelle
Dans les airs qu'elle a sillonnés.

D'où viens-tu, douce messagère ?
Où vas-tu, charmante étrangère ?
Viens-tu dévoiler à la terre
Les secrets du séjour divin ?
Vois-tu, dans la voûte étoilée,
Cette colombe immaculée,
Qui, dans l'antique Galilée,
Descendit aux bords du Jourdain ?

Digitized by Google

J'admire ton brillant plumage...
Mais quel est donc ce doux présage ?
Quel est le précieux message
Que tu tiens au col attaché ?
Viens-tu révéler à la France
L'annonce de sa délivrance,
Le jour d'une grande espérance,
Ou quelque mystère caché ?

VIII.

Et les sages vieillards, tout remplis d'allégresse,
Se livraient aux transports d'une pieuse ivresse ;
Et Clovis, de bonheur et d'extase enivré,
Sentait la foi grandir en son cœur pénétré.
Des champs de Tolbiac la mémoire récente,
De l'ennemi vaincu la déroute éclatante,
Et le Dieu de Clotilde, arbitre des combats,
Prêtant à ses guerriers la vigueur de son bras,
Achevaient de plier cette âme encor rebelle
Au joug mystérieux d'une vertu nouvelle,
Et de feux inconnus éclairant sa raison,
Découvraient à ses yeux un nouvel horizon.
Le prélat, du Très-Haut implorait la lumière ;
La colombe aussitôt d'une aile familière
Descendit à sa voix, et remit en sa main,
Docile, sans effroi, son message divin.
Puis, autour de l'autel, l'aimable messagère
Voltigea par trois fois d'une course légère,
Et reprenant enfin son essor gracieux,
Aux regards étonnés disparut dans les cieux.

IX.

O mon fils bien-aimé ! Chrétiens, pieux fidèles !
S'écrie avec transport le vertueux vieillard ;
J'entends des purs esprits les voix surnaturelles ;
De ses desseins secrets l'Eternel m'a fait part,

Digitized by Google

Ce message vient de Dieu même ;
C'est l'huile des élus qu'il confie à mes mains ;
C'est l'Ampoule, c'est le Saint-Chrême,
Le baume consacré dont il marque ses saints.

Roi des Francs, foule aux pieds tes muettes idoles ;
Brûle à jamais ces Dieux devant qui tu tremblais,
Fantômes impuissants, divinités frivoles ;
Adore cette Croix qu'autrefois tu brûlais.
Fier Sicambre, courbe la tête ;
Rends au Dieu des chrétiens les vœux qui lui sont dus ;
Aujourd'hui l'Esprit-Saint s'apprête
A graver sur ton front le sceau de ses élus.

Sois chrétien. A ta suite, une foule innombrable
De princes, de héros, de monarques pieux,
Chanteront de ton nom la grandeur mémorable,
Et, fiers d'être chrétiens, béniront leurs aïeux.
Je vois dans le lointain des âges,
Sur le trône des Francs un grand saint couronné ;
Je vois, au milieu des orages,
Des palmes du martyre un trône environné.

Honneur aux Fils des Francs ! Sur des plages lointaines,
Triomphant par l'épée et la religion,
Ils vengent tous les torts, brisent toutes les chaînes,
Et partout de la Croix plantent le pavillon.
Je les vois forcer la balance
A s'incliner toujours du côté de la Croix,
Du faible embrasser la défense,
Et punir par le fer l'ambition des rois.

Reims, j'entrevois de loin tes hautes destinées,
Toi qui fus pour les Francs le berceau de la foi !

Digitized by Google

Sur les pas de Clovis, les têtes couronnées
Viendront prendre en ton sein le nom sacré de roi.
O Reims, oui, tu peux être fière !
Tes temples, ta splendeur, tes droits sont immortels ;
Un jour, tu verras en prière
Les peuples et les rois au pied de tes autels.

X.

A ces mots, le vieillard, de ses mains bénissantes,
Les yeux levés au ciel d'où vient la vérité,
Appela sur Clovis les clartés bienfaisantes
De Celui qui commande à toute royauté.

Le guerrier se plongea dans l'onde du baptême
Pour laver dans ses flots son cœur humilié ;
Et, tandis qu'il priait, le baume du Saint-Chrême
Acheva d'amollir son front purifié.

Tout était consommé : d'une grande espérance
L'éclat resplendissait sur le monde païen ;
Le soleil de la foi se levait sur la France ;
Ses destins commençaient : Clovis était Chrétien.

Digitized by Google

PROGRAMME

des Concours ouverts pour l'année 1855.

HISTOIRE.

Quelle fut l'influence des archevêques de Reims dans la révolution qui a substitué la race des Capétiens à celle des Carlovingiens sur le trône de France.

—

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Étude sur l'abbé Pluche, sa vie et ses ouvrages.

—

LITTÉRATURE. — POÉSIE.

La Femme Chrétienne au moyen-âge.

(Son influence sur la civilisation naissante : Elle convertit, elle écrit, elle enseigne. — Son intelligence et sa vigueur dans la conduite des affaires).

Digitized by Google

ÉCONOMIE AGRICOLE.

PREMIÈRE QUESTION. — Indiquer un remède efficace à la maladie de la vigne connue dans la science sous le nom d'*Oïdium Tuckeri*.

—

DEUXIÈME QUESTION. — Quels sont les procédés les plus certains et les plus économiques d'opérer le desséchement et l'assainissement des marais qui bordent les rives de la Vesle?

Peut-on, en conciliant les intérêts de l'agriculture avec ceux de l'industrie, associer ces procédés aux travaux hydrauliques nécessaires pour dériver les eaux de cette rivière, par des canaux d'irrigation?

Les concurrents feront ressortir la nécessité du desséchement des marais au double point de vue des avantages que peuvent y trouver la salubrité et l'agriculture.

Dans le cas où ils constateraient la possibilité d'établir des canaux d'irrigation, sans nuire au desséchement des marais, ils indiqueraient avec soin les conditions d'établissement que doivent offrir les canaux d'introduction et les canaux de fuite, pour recueillir les eaux d'écoulement.

Ils appuieront en outre la question du desséchement sur quelques nivellements en long et en travers.

—

ÉCONOMIE INDUSTRIELLE.

CHIMIE APPLIQUÉE.

PREMIÈRE QUESTION. — Indiquer un moyen usuel de déterminer la quantité de sucre ou d'albumine contenue dans les liquides végétaux ou animaux.

Digitized by Google

Deuxième question. — Indiquer un procédé d'encollage des chaînes des étoffes de la fabrique de Reims, confiées au tissage à la main ou au tissage mécanique.

Faire connaître une matière à bas prix qui puisse remplacer la colle de peaux, dont l'usage est si irrégulier et atteint si rarement le but rempli depuis longtemps dans l'industrie des cotons.

L'auteur devra fournir des résultats obtenus de manière à réaliser un progrès manifeste et vraiment pratique.

—

Les prix consistent en une médaille d'or de la valeur de 200 francs, pour chacune des questions.

Ces médailles seront décernées dans la prochaine séance publique de l'Académie, dans le courant de Juin 1855.

Les auteurs, ne devant pas se faire connaître, inscriront leurs noms et leur adresse dans un billet cacheté, sur lequel sera répétée l'épigraphe de leur manuscrit.

Les mémoires devront être adressés (franco) à M. le secrétaire général de l'Académie, rue Vauthier-le-Noir, 5, *avant le* 15 *Mai* 1855.

—

Digitized by Google

PANIFICATION.

Trois médailles d'encouragement seront décernées aux boulangers ou aux associations de boulangers qui emploieront avec succès dans le département de la Marne la cuisson du pain à l'air chaud.

—

ARCHÉOLOGIE.

Prix fondés par un anonyme.

PRIX A DÉCERNER EN 1855.

Histoire de la construction et des principales réparations de la cathédrale de Reims. — Description de l'ensemble de l'édifice.

L'auteur du mémoire devra dire quand, par qui, de quelle manière la cathédrale a été construite et réparée à diverses époques ;

Faire connaître l'état actuel de ses parties les plus importantes, et les modifications qu'elles auraient successivement reçues : — ainsi l'abside, le transept, les nefs, les portails, les combles, les tours et clochers, etc. ;

Indiquer le système général d'ornementation architecturale, — les ogives, moulures, la flore et les animaux.

—

Digitized by Google

PRIX A DÉCERNER EN 1856.

Iconographie de la cathédrale. — Intérieur.

Décrire et expliquer les vitraux de l'intérieur.

Dire l'époque et le lieu où ont été exécutées les diverses verrières de la cathédrale de Reims ; quels en sont les auteurs : décrire et expliquer les sujets. — Faire connaître les différentes réparations que les vitraux auraient subies.

Donner les mêmes indications sur les statues.

—

PRIX A DÉCERNER EN 1857.

Iconographie de l'extérieur.

Décrire et expliquer les statues qui décorent la cathédrale à l'extérieur.

Par qui ces statues ont été faites, — à quelle époque, — la place qu'elles occupent, — les réparations qu'elles auraient reçues, — les sujets soit historiques, soit allégoriques, qu'elles représentent.

Le prix consiste, pour ces trois dernières questions, en une médaille d'or de la valeur de 200 *francs.*

—

PRIX A DÉCERNER EN 1858.

Une médaille du prix de 1,200 francs sera décernée à l'artiste qui aura donné les dessins les plus exacts des principales parties de la cathédrale de Reims.

Digitized by Google

L'auteur devra dessiner l'édifice, tel qu'il est aujourd'hui, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, indiquer les achèvements qui peuvent être faits.

Il devra donner : 1° sur une échelle de 5 millimètres pour mètre, le plan par terre et le plan au niveau du triforium ; 2° sur une échelle de 5 millimètres par mètre, une coupe longitudinale depuis le portail jusqu'à l'abside ; deux élévations, une du portail, une du côté septentrional ou du côté méridional, avec des attaches où seraient figurées les flèches des tours et celles de la croisée.

Il donnera, en outre, la description des matériaux qui composent l'édifice, la charpente, les agrafes, les plombs, les fers ; il indiquera la nature des bois, des pierres, etc.

—

L'Académie de Reims a voulu poser toutes ces questions à la fois, pour faciliter les recherches des concurrents et leur donner plus de temps pour traiter les questions les plus difficiles.

L'Académie distribue en outre, chaque année, des médailles d'encouragement aux auteurs des travaux qu'elle juge dignes de récompense ; les personnes qui croiraient avoir droit à cette distinction, devront envoyer leurs titres au secrétariat avant le 15 *Mai* 1855.

Le Secrétaire général,
V. TOURNEUR.

Le Président annuel,
E. DÉRODÉ.

Digitized by Google

CONCOURS DE 1854.

PRIX ET MÉDAILLES.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

BIOGRAPHIE DE ROYER-COLLARD.

Le prix n'est pas décerné. Une médaille d'argent est accordée à M. *Emile Chevallet*, auteur du mémoire N° 2.

POÉSIE.

BAPTÊME DE CLOVIS APRÈS LA BATAILLE DE TOLBIAC.

Le prix n'est pas décerné. L'Académie accorde une médaille d'argent de première classe à M. *J.-B. Buzy*, professeur au lycée de Reims, auteur de la pièce N° 2, lauréat d'un précédent concours.

CHAUFFAGE ET VENTILATION

DES ATELIERS.

La médaille de première classe est décernée à MM. *Coche, Villeminot et Cie*, filateurs à Reims.

Digitized by Google

PANIFICATION.

Une médaille d'argent est accordée à MM. *Gérard-Chéruy*, *Flocquet-Lallemant* et *Brimont*, boulangers à Reims, pour emploi du pétrin mécanique.

L'Académie décerne :

Une médaille d'argent à M. *J. Hubert*, professeur de logique à Charleville, pour son Histoire de la même ville.

Une médaille d'argent à M. *Martin-Hutin*, horloger à Reims, pour la bonne exécution d'un télégraphe électrique à cadran unique.

Une médaille de bronze à MM. *Laforest et Boudeville*, pour leur ajustage métallique des tuyaux.

Une médaille de bronze à M. *Chedal* aîné, pour le mode de tirage à air chaud suivi par lui dans la construction des cheminées.

Une médaille d'or à M. *Leroy*, horloger à Reims, pour son système d'horlogerie électrique.

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES COMPOSANT L'ACADÉMIE DE REIMS.

Bureau pour l'année 1853-1854.

Président d'honneur,	S. Em.	le Cardinal GOUSSET (O.✻)
Président,	MM.	ROHAULT DE FLEURY.
Vice-Président,		E. DÉRODÉ.
Secrétaire général,		V. TOURNEUR.
Secrétaire archiviste,		C. LORIQUET.
Trésorier,		SAUBINET.
Membres du conseil d'administration,		L. LUCAS. G. MASSÉ. VILLEMEREUX.

Bureau pour l'année 1854-1855.

Président d'honneur,	S. Em.	le Cardinal GOUSSET.
Président,	MM.	E. DÉRODÉ.
Vice-Président,		ROBILLARD.
Secrétaire général,		V. TOURNEUR.
Secrétaire archiviste,		C. LORIQUET.
Trésorier,		SAUBINET.
Membres du conseil d'administration,		L. LUCAS. N. N.

Digitized by Google

Membres d'honneur.

MM. VILLEMAIN (G. O. ✻), membre de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres.

CUNIN-GRIDAINE (G. O. ✻), ancien ministre de l'agriculture et du commerce.

SALVANDY (comte DE) (G. C. ✻), membre de l'Académie française, ancien ministre de l'instruction publique.

—

Membres titulaires (par rang d'ancienneté).

Mgr GOUSSET (O. ✻), cardinal, archevêque de Reims.

MM. SAUBINET, naturaliste, membre de la Société d'agriculture de la Marne.

ROBILLARD (✻), juge d'instruction.

FANART (L.), correspondant de la Commission des arts et édifices religieux au ministère de l'instruction publique.

TARBÉ (P.), président de la Société des sciences naturelles, correspondant du ministère de l'instruction publique.

LANDOUZY (H. ✻), correspondant de l'Académie de médecine, directeur de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie.

DÉRODÉ (É), ancien représentant à l'Assemblée constituante.

GOBET, avocat, membre du conseil municipal.

Digitized by Google

MM. Sutaine (M.), administrateur de la Société des amis des arts.

Duquénelle, pharmacien, membre du Comité d'archéologie.

Louis Lucas, notaire, membre du Comité d'archéologie.

Clicquot (F.-L.), homme de lettres.

Tourneur (V.), chanoine honoraire, aumônier du Lycée.

Gosset, architecte.

Henriot-Delamotte (F.), membre de la Chambre de commerce.

Paris (H.), avocat.

Midoc (L.-H.), greffier du Tribunal de commerce.

Gainet, curé de Cormontreuil.

Velly, fabricant de produits chimiques.

Maumené, professeur de chimie.

Loriquet (C.), conservateur de la Bibliothèque de la Ville.

Chevilliet, professeur de mathématiques au lycée.

Goda, notaire.

Delan, ancien professeur de rhétorique au petit séminaire.

De Maiche, inspecteur de l'Académie de la Marne.

Sevestre, chanoine honoraire, curé de Saint-Thomas.

Massé (P.), négociant.

Baudesson, médecin-vétérinaire.

Digitized by Google

MM. Cauchy, vérificateur de l'Enregistrement et des Domaines.

Villemereux, recteur de l'Académie de la Marne.

Soullié (P.), professeur de rhétorique au lycée.

Poinsignon, docteur ès-lettres.

Joguet, proviseur du lycée.

Lefebvre (✻), officier supérieur du génie, en retraite.

Elambert, notaire.

D'Arnoux, (✻), sous-préfet de Reims.

Poussin, vicaire de Saint-Remi de Reims.

Raimbaut, architecte.

Mennesson, ancien notaire.

Gaillet, docteur en médecine, professeur à l'école préparatoire de médecine.

Henry, professeur d'histoire au lycée.

Leseur, avoué.

—

Membres honoraires.

MM. Vincens de Gourgas, inspecteur de l'Académie de Paris.

Fleury (H.), ancien secrétaire général du Ministère du commerce, à Paris.

Belin-Delaunay, professeur d'histoire au lycée de Bourges.

Maille-Leblanc, ancien président du Tribunal de commerce de Reims.

Gilbert de Savigny (✻), ancien directeur de l'école de médecine, à Reims.

Digitized by Google

MM. HERBÉ, peintre, maître de dessin au lycée, à Reims.

HUBERT (E.), sous-préfet, à Rethel.

BELLY (DE), propriétaire à Beaurieux (Aisne).

BARA, vicaire général du diocèse.

PARIS (L.) (❋), correspondant du Ministère de l'instruction publique, directeur du Cabinet historique, à Paris.

BONNEVILLE (❋), président du Tribunal civil, à Versailles.

GEOFFROY DE VILLENEUVE (❋), député au Corps legislatif, à Chartreuve (Aisne).

GONEL (E.), juge suppléant, à Château-Thierry.

GARCET (H.), professeur de mathématiques au lycée Napoléon, à Paris.

WAGNER, homme de lettres, rue Saint-Germain-des-Prés, 9, à Paris.

GUILLEMIN (❋), docteur ès-lettres, recteur de l'Académie de Douai.

TARBÉ DE ST-HARDOUIN, ingénieur des ponts et chaussées, à Tonnerre (Yonne).

SOILLY, officier de l'Université, ancien recteur de l'Académie de l'Eure.

ALEXANDRE, avocat général, à Nancy.

NANQUETTE, curé de Saint-Charles, à Sedan.

EDOM, ancien recteur de l'Académie de la Sarthe.

AUBRIOT, ancien receveur de l'Administration des hospices, à Tournes, près Charleville.

QUERRY, vicaire général du diocèse.

DUBOIS, président du Tribunal civil d'Auxerre.

Digitized by Google

MM. De Leutre, président du Tribunal civil de Gaillac.

Brière-Valigny, substitut du procureur impérial, à Paris.

Chevremont (✻), préfet du département de la Haute-Loire.

Galdemar, conservateur des hypothèques, à Tours.

Pierret, chanoine honoraire, curé de Saint-Remi, à Rethel.

Sornin, professeur de mathématiques au lycée de Toulouse.

Lechat, professeur de physique au lycée d'Orléans.

Mourin, professeur d'histoire au lycée de Cahors.

Rohault de Fleury (✻), juge au Tribunal civil, à Paris.

Massé (G.), président du Tribunal civil, à Epernay.

—

Membres correspondants.

MM. Alluard, professeur de physique au Lycée de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Arbois de Jubainville (d'), archiviste du département de l'Aube, à Troyes.

Arnould (Ed.), membre du Comice agricole, à Toussicourt, près Reims.

Arrivabene (comte) (✻), économiste à Bruxelles.

Artois (l'abbé d'), vicaire général, à Besançon.

Digitized by Google

MM. Arveuf, architecte, à Paris.

Aubert, curé de Saint-Remi, à Reims.

Auger (Alexandre), négociant à Reims.

Avrard, docteur-médecin, à La Rochelle.

Azaïs (✻), membre de la Société archéologique, à Béziers (Hérault).

Azaola (don Inigo Gonzalès (de) (✻), ancien gouverneur de Tondo, botaniste à Manille (Philippines).

Balestier (J.), consul des Etats-Unis, à Singapore (Malaisie).

Ballée, docteur en médecine, à Bourbonne-les-Bains.

Ballin, directeur du mont-de-piété, à Rouen.

Bally (✻), (ancien président de l'Académie de médecine), à Villeneuve-Le-Roi (Yonne).

Barbey, notaire (membre du conseil d'arrondissement de Reims), à Fismes (Marne).

Barthélemy (A. de) (conseiller de préfecture), à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

Barthélemy (Ed. de), à Châlons-sur-Marne.

Barthélemy, chanoine honoraire de Reims, vicaire à Saint-Denis du Saint-Sacrement, à Paris.

Barse, professeur de sciences, à Paris.

Baudin (Richard), ancien professeur au collége de Dôle.

Bazin (✻), directeur de la ferme-école, au Mesnil-Saint-Firmin (Oise).

Belhomme (✻), docteur en médecine, rue Charonne, 163, à Paris.

Digitized by Google

MM. Berger de Xivrey (✻), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, rue Saint-Germain-des-Prés, 15, à Paris.

Bertrand, juge d'instruction à Paris, rue de Seine-Saint-Germain, 13.

Blanc, vicaire général de Reims, supérieur de l'hospice de Marie-Thérèse, à Paris.

Bonjour (Casimir) (✻), conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris.

Bonnay (l'abbé de), directeur de la maîtrise, à Reims.

Bonneville (F.) (✻), ancien essayeur de la banque de France, rue des Moulins, 14, à Paris.

Borgnet, proviseur au lycée de Tours.

Bouillevaux, curé de Cerizières (Haute-Marne).

Boulard (✻), secrétaire du bureau central du Comice agricole de la Marne, à Châlons-sur-Marne.

Boulloche (✻), conseiller à la cour d'appel, rue de Lille, 3, à Paris.

Bourassé (l'abbé), chanoine, à Tours.

Bourdonné, à Jonchery-sur-Vesle (Marne).

Bourgeois-Thierry, membre du conseil général de la Marne, à Suippes (Marne).

Bourgain, juge de paix, à Sedan (Ardennes).

Bouvart, membre de la Société d'agriculture, à Charleville.

Brissaud, professeur d'histoire au lycée d'Orléans.

Buvignier, géologue, membre de la Société philomatique, à Verdun (Meuse).

Digitized by Google

MM. Carette (O. ❋), ancien officier supérieur du génie, rue de Bagneux, 7, à Paris.

Carette, capitaine du génie, membre de la commission scientifique de l'Algérie.

Carette, avocat au Conseil d'état et à la Cour de cassation, rue des Grands-Augustins, 5, à Paris.

Carteret, ancien conseiller d'état, rue de l'Arbre-Sec, 22, à Paris.

Caton, curé-doyen, à Craonne (Aisne).

Caumont (de) (O. ❋), correspondant de l'Institut, à Caen.

Cayx (O. ❋), vice-recteur de l'Académie de Paris.

Cazin, médecin, à Boulogne-sur-Mer.

Chaix-d'Est-Ange (O. ❋), ancien député de la Marne, avocat à la Cour d'appel, boulevard Poissonnière, 23, à Paris.

Chambert, docteur en médecine, à Laon.

Charlier, membre correspondant de la Société centrale de médecine vétérinaire, à Reims.

Charpentier, instituteur, à Reims.

Chassay (l'abbé), professeur au grand séminaire de Bayeux.

Chaubry de Tronssenord (baron) (❋), conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue Jacob, 48.

Chevallet (Emile), au Pré-Saint-Gervais, banlieue de Paris, rue des Bais, 6.

Chevallier (❋), membre de l'Académie de médecine, professeur à l'école de pharmacie, quai Saint-Michel, à Paris.

Digitized by Google

MM. CHEVILLION, docteur en médecine, à Vitry-le-François (Marne).

CLÉMENT (P.), homme de lettres, rue de Miroménil, 30, à Paris.

CLERC, professeur de rhétorique au séminaire de Luxeuil (Haute-Saône).

COCHARD, fabricant de produits chimiques, à Reims.

COETLOGON (comte Em. DE), propriétaire à Paris.

COLLARD, docteur-médecin, à Beine.

COLSON, docteur-médecin, à Noyon.

COMTE (Ach.) (✻), professeur d'histoire naturelle au collége Charlemagne, à Paris.

COULVIER-GRAVIER, astronome, à Paris.

CRIMOTEL, docteur en médecine, 341, rue Saint-Honoré, à Paris.

CROSNIER, vicaire-général de Nevers.

CUSSY (vicomte DE) (✻), membre de l'Académie de Caen, à Saint-Mandé (Seine).

DANTON (✻), ancien inspecteur de l'Académie de Paris.

DAUDVILLE (Ch.), membre de la Société académique de Saint-Quentin (Aisne).

DAVID (Maxime), peintre en miniature, à Paris.

DEFOURNY, curé de Beaumont-en-Argonne (Ardennes).

DELAFOSSE (✻), professeur à la Faculté des sciences de Paris, rue d'Enfer, 47.

DELAPORTE (marquis), à Vendôme.

DELVINCOURT, membre de la Société de sphragistique, directeur du journal *les Annales du bien*, à Paris.

Digitized by Google

MM. Demilly, vétérinaire de l'arrondissement de Reims.

Denis (✻), membre de la Société des Antiquaires de France, à Commercy (Meuse).

Desrousseaux de Médrano, membre du Conseil général des Ardennes, à Monthermé.

Dessain-Périn, homme de lettres, à Cumières (Marne).

Didron (✻), ancien secrétaire du Comité historique des arts et monuments, rue Haute-Feuille, 13, à Paris.

Drouet, ancien professeur de l'Université, à Reims.

Duchesne (A.), numismate, à Reims.

Dufour, conservateur du musée, à Amiens.

Duhême, docteur en médecine, à Douai.

Dupuit (✻), ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Angers.

Durand (H.), architecte, rue Coquenart, 31, à Paris.

Dutemple, membre de la Société géologique de France, à Pierry (Marne).

Duval, docteur en médecine, à Epernay.

Duval (Ferdinand), avocat, à Paris.

Ernoult (Ch.), sous-préfet, à Vouziers.

Estrayer-Cabassole, chanoine, à Alger.

Failly, inspecteur des douanes, à Lyon.

Farochon, sculpteur, rue d'Enfer, 76, à Paris.

Faucher (Léon), ancien ministre, rue Blanche, 10, à Paris.

Digitized by Google

MM. Feuillet, juge-de-paix, rue des Trois-Maries, 12, à Lyon.

Fontenay (J. de), secrétaire de la Société Eduenne, à Autun.

Fossé d'Arcosse (❋), membre du Comité archéologique, Imprimeur, à Soissons (Aisne).

Foucault (Léon), docteur ès-sciences, à Paris.

Foucher (J.-N.), propriétaire, à Marcuil-sur-Ay (Marne).

Fournier, curé de Notre-Dame, à Reims.

Frignez, avocat à la Cour de Cassation, à Paris.

Galeron, ancien professeur de rhétorique au lycée de Reims.

Gallois (Etienne), ancien bibliothécaire de la Chambre des pairs, à Paris.

Gasc, homme de lettres, à Bruxelles.

Gastebois (O. ❋), lieutenant-colonel en retraite, à Lachy, près Sézanne (Marne).

Gauthier (❋), architecte, membre de l'Académie des beaux-arts, rue des Bons-Enfants, 28, à Paris.

Gayot (E.), ancien membre de l'Assemblée constituante, secrétaire de la Société académique de l'Aube, à Troyes.

Gélis, chirurgien à l'hôpital militaire de Sedan.

Georges (Etienne), curé de Trannes (Aube).

Géruzez (Eug.) (❋), secrétaire de la Faculté des lettres, rue de Vaugirard, 72, à Paris.

Girardin, professeur de chimie, à Rouen.

Godinot, ancien membre du Conseil général de la Marne, à Châtillon-sur-Marne (Marne).

Digitized by Google

MM. GOMARD, vice-président du Comice agricole du Nord, à Saint-Quentin.

GOUBAULT, professeur à l'école d'Alfort.

GOULET-COLLET, ingénieur-hydraulicien, à Reims.

GOUNIOT-DAMEDOR, professeur de rhétorique au lycée de Blois (Loir-et-Cher).

GRANDVAL, pharmacien à l'Hôtel-Dieu, à Reims.

Mgr GROS (❋), évêque de Versailles.

GROSJEAN, pharmacien, à Fismes (Marne).

GROSSELIN, rue du Paon-Saint-André, 1, à Paris.

GUÉRIN, rédacteur du *Mémorial catholique*, à Paris.

GUICHEMÈRE, ancien recteur de l'Académie du Gers.

GUILLORY, président de la Société industrielle, à Angers.

GUISLAIN, censeur des études au lycée d'Orléans.

HARDY (❋), professeur agrégé à la Faculté de médecine, rue Cadet, 19, à Paris.

HÉBERT, sous-directeur à l'école normale, à Paris.

HEDDE (Isid.) (❋), délégué de l'industrie sérigène, attaché à l'ambassade de France en Chine, à Saint-Etienne.

HÉMART (baron), ancien officier, membre du Conseil d'arrondissement de Reims, à Ay (Marne).

HENRIOT (Etienne), propriétaire, à Trigny.

HOMBRES-FIRMAS (baron D') (❋), docteur ès-sciences, correspondant de l'Institut, à Alais (Gard).

Digitized by Google

MM. Hubert (J.), professeur de logique au collége de Charleville (Ardennes).

Huot (P.), substitut du procureur impérial, à Rennes.

usson (❋), membre de l'Académie de médecine, au lycée Descartes, à Paris.

Jamin, professeur à l'école Polytechnique, à Paris.

Jarry de Mancy (❋), professeur à l'école des Beaux-Arts, rue Cassette, 5, à Paris.

Jobard (❋), directeur du musée de l'industrie, à Bruxelles.

Jolibois, (E.), professeur d'histoire au lycée de Colmar (Haut-Rhin).

Joly, professeur de rhétorique au lycée de Marseille.

Joppé, conservateur de la bibliothèque, à Châlons-sur-Marne.

Jourdain-Sainte-Foi, homme de lettres, à Doué (Maine-et-Loire).

Jubinal (A.) (❋), inspecteur de l'Académie de Montpellier, à Perpignan.

Julien (Stan.) (❋), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur de langue et de littérature chinoises au collége de France, place de l'Estrapade; 34, à Paris.

Kerckove (vicomte de), président de l'Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers.

Kerckove (vicomte Eugène de) (❋), chargé d'affaires du roi des Belges, à Constantinople.

Kozierowski, architecte, membre du Comité d'archéologie, à Paris.

Ladevèze (comte de), maire d'Orbais (Marne).

Digitized by Google

MM. LAMBERTYE (comte DE), propriétaire, à Chaltrait, (Marne).

LATOUCHE (Emm.), membre de la Société asiatique, à Paris.

LEBERTHAIS, peintre-graveur, à Lisbonne.

LE BIDARD DE THUMAIDE (le chevalier DE), secrétaire-général de la Société libre d'émulation de Liège.

LEBRUN, directeur de l'école des arts et métiers, à Châlons (Marne).

LECLERC, économiste, à Paris.

LECOINTRE (L.), professeur à l'athénée royal.

LÉCUYER (V.), religieux Dominicain, lauréat de l'Académie de Reims pour les concours de poésie.

LEJEUNE, professeur au lycée de Reims, officier de l'Université.

LELEU-D'AUBILLY, ancien membre du Conseil général de la Marne, à Aubilly (Marne).

LÉPAULLE, peintre, à Paris.

LÉPINE, jurisconsulte, à Renwez (Ardennes).

LEROUX, docteur en médecine, à Corbeny (Aisne).

LESURE, docteur en médecine, à Attigny (Ardennes).

LEUCHSENRING, docteur en médecine, à Reims.

LEVESQUE DE POUILLY (✻), ancien député, à Arcy-Ponsart (Marne).

LICOURT, docteur en médecine, à Châtillon-sur-Marne.

LIÉNARD, peintre, membre du Comité d'archéologie, à Châlons-sur-Marne.

Digitized by Google

MM. Lies, docteur ès-sciences, chef d'institution, à Charleville.

Lobréau, vétérinaire, à Beaumont-sur-Vesle, (Marne).

Loison, homme de lettres, quai Bourbon, 35, à Paris.

Lorin (Th.), membre de la Société des antiquaires de France, à Vauxbuin, près Soissons (Aisne).

Louis (✻), médecin en chef des épidémies de la Seine, rue de Ménars, 8, à Paris.

Lundi (Jules), paléographe, à Paris.

Maillet, membre du Comice agricole, à Fère-en-Tardenois.

Mangeart, avocat, bibliothécaire de la Ville, à Valenciennes.

Mareuse (V.), avocat à la cour d'appel d'Amiens, rue Bleue, 4, à Paris.

Marolles (Quatresols de), président du Tribunal civil, à Arcis-sur-Aube.

Marinet (✻), ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Château-Thierry (Aisne).

Mathieu, avocat à la cour d'appel, rue Richelieu, 29, à Paris.

Maupassant, principal du collége de Châlons-sur-Marne, officier de l'Université.

Maupied, ancien professeur à la Faculté de théologie de Paris.

Mellet (comte de), propriétaire, à Chaltrait (Marne).

Mennesson (M.), docteur en droit, à Laon.

Digitized by Google

MM. **Meugy**, docteur en médecine, à Rethel (Ardennes).

Michelin (H.) (✻), conseiller à la Cour des Comptes, membre de la Société géologique de France, rue Saint-Guillaume, 20, à Paris.

Migeot, curé-doyen de Signy-le-Petit (Ardennes).

Millet, ancien juge de paix, à Chauny (Aisne).

Millet, inspecteur des forêts, sous chef à l'administration des forêts, à Paris.

Monmerqué (O. ✻), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, rue Saint-Louis, 39, au Marais, à Paris.

Morel, professeur de rhétorique au collége de Niort.

Mozer, médecin, à Verzy (Marne).

Mülbach, professeur de littérature allemande, à Eger (Bohême).

Nicot (O. ✻), ancien recteur de l'Académie de Nîmes.

Nizard (Désiré) (✻), professeur au collége de France, à Paris.

Nitot, maire d'Ay, membre du Conseil général de la Marne.

Noel-Agnès, ancien sous-préfet de Cherbourg.

Oppert, professeur de langues, à Paris.

Ozeray, archiviste-paléographe, à Bouillon (Belgique).

Pape (Ludwig), docteur en médecine, au Cap de Bonne-Espérance.

Paris, ancien notaire, à Epernay.

Paris (Paulin) (✻), membre de l'Académie des

Digitized by Google

inscriptions et belles-lettres, conservateur-adjoint de la bibliothèque nationale et professeur au collége de France, à Paris.

MM. PAUFFIN (Chéri), ancien juge, à Rethel.

PÉRIN (A.), peintre, rue St-Lazare, 11, à Paris.

PERGANT, membre du Comice agricole, à Vitry-le-François (Marne).

PERNOT (✻), peintre, correspondant du Comité des arts et monuments, à Paris.

PERREAU (Jules), homme de lettres, à Reims.

PÉRIER (E.), membre de la Société académique de Châlons-sur-Marne.

PERRON, professeur à la Faculté des lettres de Besançon.

PERROTTET (✻), directeur du jardin du Roi, à Pondichéry (Inde française).

PETIT, docteur en médecine, à Hermonville.

PIERQUIN, curé de La Neuville-Day (Ardennes).

PINART, substitut du procureur impérial, à Paris.

PINGRET, graveur, rue Guénégaud, 3, à Paris.

PINTEVILLE-CERNON (DE), président du Comice agricole de la Marne, à Cernon (Marne).

POLONCEAU (✻), ancien recteur de l'Université, rue Neuve-des-Petits-Champs, 77, à Paris.

PONSINET, juge au Tribunal civil de Mâcon.

PONTAUMONT (DE), membre de la Société académique, à Cherbourg,

POQUET, membre de la Société archéologique de Soissons.

Digitized by Google

MM. Prégnon, curé à Torcy (Ardennes).

Prin (✱), docteur en médecine, à Châlons-sur-Marne.

Prompsault, aumônier de la maison des Quinze-Vingts, à Paris.

Provostaye (de la), inspecteur général de l'Université, à Paris.

Quandalle, secrétaire de la Société de sphragistique, à Paris.

Quatrefages (de), membre de l'Institut, à Paris.

Rafn (Christ.) (✱), secrétaire de la Société des antiquaires du Nord, à Copenhague.

Rattier (✱), inspecteur de l'Académie de Dijon, à Troyes.

Regazzoni (l'abbé), docteur en théologie, chapelain près l'église St-Fidèle, à Milan.

Renard (Ath.), ancien député, médecin et maire, à Bourbonne-les-Bains.

Richard, docteur en médecine, à Hermonville.

Robelin, architecte, à Paris.

Robert (Ch.) (✱), ancien élève de l'école polytechnique, sous-intendant militaire, à Metz.

Roisin (baron de) (✱), propriétaire à Bonn, (Prusse Rhénane), — ou rue Française, 38, à Lille.

Rondot (Natalis) (✱), délégué en Chine pour les industries des laines et des soies, membre de la Société asiatique, rue Montholon, 24, à Paris.

Roucher d'Aubanel, docteur en médecine, à Fère-en-Tardenois (Aisne).

Rouit, directeur de l'école normale-primaire, à Laon.

Digitized by Google

MM. Rousseau, docteur en médecine, à Epernay.

Royer (E. de) (O. ✻), procureur-général près la Cour de cassation, rue St-Benoît, 17, à Paris.

Royer-Collard (P.) (✻), doyen de la Faculté de droit, à Paris.

Ruinart de Brimont (Ed.), membre de la Société géologique de France, rue Cassette, à Paris.

Saint-Vincent (de), président du tribunal, à Charleville.

Salle, docteur en médecine, à Châlons-sur-Marne.

Saunier, professeur d'histoire au lycée de Nancy.

Sauvage (✻), ingénieur, à Paris.

Sauville (Guillaume de), sous-préfet de l'arrondissement de Marseille.

Say (H.) (✻), membre du Conseil général de la Seine et de la Chambre de commerce de Paris, rue Bleue, 13, à Paris.

Say (Léon), économiste, à Paris.

Sellier, avocat, membre du conseil général, à Châlons-sur-Marne.

Seure, docteur en médecine, à Suippes (Marne).

Suckau, professeur d'allemand au lycée Monge, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, à Paris.

Sury, doyen de Givet (Ardennes).

Sylvestre (✻), homme de lettres, place Belle-Chasse, à Paris.

Taillefert, proviseur au lycée d'Orléans.

Tampucci (H.), homme de lettres, à Paris.

Tempier, jurisconsulte, à Marseille.

Digitized by Google

MM. TESTE-D'OUET, homme de lettres, correspondant du ministère de l'Instruction publique, rue Bourg-l'Abbé, 7, à Paris.

THIERION DE MONTCLIN (J.), à Nanteuil (Ardennes).

THIERRY (E. DE), ancien officier de cavalerie, à Fismes (Marne).

TIRMAN, docteur en médecine, à Mézières.

VARENNES, juge, à Vitry-le-François.

VIANCIN, membre de l'Académie de Besançon.

VILLEMINOT, ingénieur-mécanicien, membre de la Chambre de commerce de Reims.

VINCENT, inspecteur des écoles primaires de Metz.

VIOLETTE, homme de lettres, à Mary-sur-Marne (Seine-et-Marne).

VIONNOIS, juge au Tribunal civil, à Montpellier.

VISMES (DE) (✻), ancien préfet, à Sézanne (Marne).

VOILEMIER, docteur en médecine, à Senlis (Oise).

VROÏL (Jules HÉRIOT DE), membre de la Société des économistes, à Reims.

WEISS (✻), correspondant de l'Institut, conservateur de la bibliothèque, à Besançon.

WINT (Paul DE), homme de lettres, rue des Marais-Saint-Martin, 29, à Paris.

YVAN (✻), docteur en médecine, médecin de l'ambassade de France en Chine, professeur d'histoire naturelle médicale, place Bréda, 10, à Paris.

Digitized by Google

Membres décédés.

MM. Anot de Maizières, ancien professeur de l'Université, membre correspondant.

Bazin, professeur au lycée de Cahors, membre correspondant.

Bussières (Broquard de) (✻), maire de Soissons, ancien officier du génie, membre correspondant.

Coetlosquet (comte du) (✻), ancien représentant à Metz, membre correspondant.

Dubroca, vétérinaire au 8e dragons, membre correspondant.

Garinet, conseiller de préfecture, à Châlons-sur-Marne, membre correspondant.

Goguel, principal du collége de Bouxviller (Bas-Rhin), membre correspondant.

Mauvais (✻), membre de l'Académie des sciences, à Paris, membre correspondant.

Seure (Onésime), homme de lettres, à Paris, membre correspondant.

Thomas (Honoré), homme de lettres, à Reims, membre correspondant.

Digitized by Google

LISTE

DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Société académique, à Laon (Aisne).
—— académique, à St-Quentin (Aisne).
—— archéologique, à Soissons.
—— d'émulation, des sciences, arts et belles-lettres, à Moulins (Allier).
—— d'agriculture, à Mézières (Ardennes).
—— d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, à Troyes (Aube).
—— des lettres, sciences et arts, à Rhodez (Aveyron).
Académie des sciences, lettres et arts, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
Société d'agriculture, à Bayeux (Calvados).
Académie des sciences, arts et belles-lettres, à Caen.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
—— d'agriculture et de commerce, à Caen.
—— académique, agricole, industrielle et d'instruction, à Falaise.
—— d'agriculture, sciences et belles-lettres, à Rochefort (Charente-Inférieure).
—— d'agriculture, à Bourges (Cher).
Académie des sciences, arts et belles-lettres, à Dijon (Côte-d'Or).
Société des sciences naturelles et antiquités, à Guéret (Creuse).
Académie des sciences, lettres et arts, à Besançon (Doubs).
Société d'émulation, à Montbéliard.

Digitized by Google

Société de statistique, à Valence (Drôme).
—— libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, à Evreux (Eure).
Académie du Gard, à Nismes (Gard).
—— des sciences, inscriptions et belles-lettres, à Toulouse (Haute-Garonne).
—— des jeux floraux, à Toulouse.
Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
Académie des sciences, belles lettres et arts, à Bordeaux (Gironde.)
Société archéologique, à Béziers (Hérault).
—— d'agriculture et d'industrie, à Rennes (Ille-et-Vilaine).
—— d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres, à Tours (Indre-et-Loire).
Académie Delphinale, à Grenoble (Isère).
Société d'agriculture, à Grenoble.
—— d'émulation, à Lons-le-Saulnier (Jura).
—— économique, d'agriculture, sciences, arts et manuf., à Mont-de-Marsan (Landes).
—— académique, à Nantes (Loire-Inférieure).
—— d'agriculture, sciences, arts et commerce, au Puy (Haute-Loire).
—— des sciences, belles-lettrês et arts, à Orléans (Loiret).
—— d'agriculture, commerce, sciences et arts, à Mende (Lozère).
—— d'agriculture, sciences et arts, à Angers (Maine-et-Loire).
—— industrielle, à Angers.
—— académique, à Cherbourg (Manche).
Société d'agriculture, commerce, sciences et arts, à Châlons-sur-Marne (Marne).
Comice agricole de la Marne, à Châlons-sur-Marne.
Cercle pharmaceutique de la Marne, à Reims.

Digitized by Google

Société vétérinaire de la Marne, à Reims.
—— des sciences, lettres et arts, à Nancy (Meurthe).
—— philomatique, à Verdun (Meuse).
Académie à Metz (Moselle).
Société centrale d'agriculture, sciences et arts, à Douai (Nord).
Société des sciences, de l'agriculture et des arts, à Lille.
—— d'agriculture, sciences et arts, à Valenciennes.
Athenée du Beauvaisis, à Beauvais (Oise).
Société pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, à Arras (Pas-de-Calais).
—— d'agriculture, du commerce, des sciences et des arts, à Boulogne-sur-Mer.
—— d'agriculture, à Calais.
—— des antiquaires, de la Morinie, à Saint-Omer.
Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
Société agricole, scientifique et littéraire, à Perpignan (Pyrénées-Orientales).
—— des sciences, agriculture et arts, à Strasbourg (Bas-Rhin).
—— d'agriculture, commerce, sciences et arts, à Vesoul (Haute-Saône).
—— d'histoire et d'archéologie, à Châlons-sur-Saône (Saône-et-Loire).
—— d'agriculture, sciences et belles-lettres, à Mâcon.
—— Eduenne, à Autun.
—— d'agriculture, sciences et arts, au Mans (Sarthe).
—— d'agriculture, sciences et arts, à Meaux (Seine-et-Marne).

Digitized by Google

Académie des sciences, lettres et arts, à Rouen (Seine-Inférieure).
Société centrale d'agriculture, à Rouen.
—— libre d'émulation, à Rouen.
—— Hâvraise d'études diverses, au Hâvre.
—— des sciences morales, des lettres et des arts, à Versailles (Seine-et-Oise).
—— de statistique, à Niort (Deux-Sèvres).
—— des antiquaires de Picardie, à Amiens (Somme).
—— d'émulation, à Abbeville.
Société des sciences, belles-lettres et arts, à Toulon (Var.)
—— des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers (Vienne).
—— d'émulation, à Epinal (Vosges).
—— archéologique, à Sens (Yonne).
Académie des sciences, à Paris (Seine).
—— des inscriptions et belles-lettres, à Paris.
Société centrale d'agriculture, »
—— de la morale chrétienne, »
—— des antiquaires de France, »
—— de sphragistique, »
—— d'encouragement pour l'industrie nationale, »
—— géologique de France, »
—— de géographie, »
—— d'horticulture, »
—— d'œnologie française et étrangère »
Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers.
Société des antiquaires du Nord; à Copenhague (Danemark).
—— des antiquités, à Zurich (Suisse).

Digitized by Google

LISTE DES OUVRAGES

ADRESSÉS

A L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE REIMS

pendant l'année 1853-1854.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

Le Château de Ham et ses prisonniers, par Ch. Gomart ; Paris, Dumoulin, 1853. in-8° de 26 p.

Mission divine de Jeanne d'Arc, prouvée par ses triomphes et son martyre, panégyrique prononcé dans la cathédrale d'Orléans, par M. Barthélemy de Beauregard ; Orléans, Alex. Jacob. in-8° de 72 p.

Le Droit civil français, par Zachariæ, trad. de l'allemand, par G. Massé et Ch. Vergé ; tome premier ; Paris, A. Durand, 1854. in-8°.

Essai sur les Récompenses sous le régime de la communauté légale, par M. Mennesson, avocat à Laon ; Laon, Oyon, 1853. 1 vol. in-8°.

Essai sur l'éclairage chez les Romains, ou Introduction à l'Histoire du luminaire dans l'Eglise, par Ch. Loriquet, bibliothécaire de la ville de Reims ; Reims, P. Regnier, 1853. 1 vol in-8°.

Observations de M. Anat. de Barthélemy, sur l'ouvrage intitulé : *Lettres à M. Dugast-Matiffeux sur quelques monnaies françaises inédites*, par M. B. Fillon ; Blois, Dézairs, 1853. in-8° de 10 p.

Digitized by Google

Léon Foucault : Thèse présentée à la faculté des sciences de Paris, pour obtenir le grade de docteur ès-sciences physiques ; Paris, Bachelier, 1833. in-4° de 35 p.

— *Sur divers signes sensibles du mouvement diurne de la terre ;* Paris, Bachelier, 1852. 11 p. in-4°.

— *Sur la conductibilité des liquides; piles sans métal :* rapport de MM. Pouillet et Regnault, en octobre 1853. 6 p. in-4°.

E. Hébert : *Note sur la limite qui sépare le terrain crétacé du terrain tertiaire;* Paris, Bachelier. 4 p. in-4°.

— *Terrain Jurassique de la Moselle, position que doivent occuper dans la série liasique le grès d'Hettange et de Luxembourg ;* Paris, L. Martinet, in-8°.

— *Géologie : Comparaison des couches tertiaires inférieures de l'Angleterre avec celles du bassin parisien;* Paris, Martinet, in-8°.

Essai sur ces deux locutions : « *Faire la Barbe,* » et « *Je veux être tondu,* » par Th. Lorin ; Anvers, Max. Kornicker, 1853. 13 p. in-8°.

De la rage, par A. Baudesson, médecin-vétérinaire ; Reims, Huet, 1853. 22 p. in-8°.

Manuel de l'Amateur de Jetons, par J. de Fontenay ; Paris, Dumoulin, 1854. 1 vol. in-8°.

Le Livre de Job, par Em. Chevallet, auteur de la Quinquengrogne ; Paris, P. Germain, 1854. 1 vol. in-12.

Digitized by Google

Recherches sur les Monnaies et les Jetons des maîtres échevins et description de Jetons divers, par Ch. Robert; Metz, Nouvian, 1853. 1 vol. in-4°, planches.

Mesures annuelles et simples à commencer aussitôt la moisson, dans une de nos années de calme, afin de nous préserver à jamais du chômage des bras et de la disette, par A. Maizière. Reims, E. Luton, 1854. 12 p. in-8°.

Mesures propres à atténuer et à déraciner sans secousse les causes du chômage et de la cherté que nous subissons pour la dernière fois, par le même, 8 p. in-8°.

Dubois-Crancé, par Chéri Pauffin (de Rethel); Paris, Ledoyen, 1854. 30 p. in-8°.

Maucroix, sa vie et ses ouvrages, publiés par Louis Paris, sur le manuscrit de la bibliothèque de Reims; Paris, Techener, 1854. 2 vol. in-12.

Maucroix, notice (tirée à part, grand papier). 1 vol. format in-8°.

Livre choral, préface et introduction, par L. Fanart; Paris, V. Didron, 1854. in-4° de 51 p.

Notice sur un Ecu d'or au soleil, frappé à Arras, en 1644 au nom de Louis XIV, par le docteur Al. Colson; Blois, Lecesne, 1854. 4 p. in-8°.

Séance d'une Assemblée illustre, compétente et au-dessus de tout reproche d'intérêt privé, sur les points culminants de la vie des hommes, par Arm. Maizière; Reims, E. Luton, mai 1854. 20 p. in-8°.

Des dangers que présente l'emploi des papiers colorés avec des substances toxiques, par A. Chevalier et E. A. Duchesne; Paris, Baillière, 1854. 19 p. in-8°.

Digitized by Google

HOMMAGES DIVERS ET JOURNAUX.

L'Orientalisme rendu classique, suivi d'une Lettre à M. Jules Mohl sur la langue perse, par P. G. de Dumast; Nancy, N. Wagner, 1853. 32 p. in-8°.

Examen de la théorie de M. Payen sur la maladie de la pomme de terre, par Leroy-Mabille; Boulogne, imp. de Berger, 1853. 30 p. in-8°.

L'Apothéose de la Femme, poème par Guillot-Chéon; Reims, imp. de Luton. 48 p. in-8.

Vie de S. Pardoux, patron de Guéret, et Office du Saint, précédés d'une Note de M. J. Coudert de Lavillate; Guéret, Degenest, 1853. 1 vol. in-8°.

Systematische Uebersicht der Wanzen und Cicaden des Umgebung von München, par le docteur Gistel (de Munich).

— *Beschreibung des Skeletes des dreistreifigen Nachtaffers* (Nyctipithecus trivirgatus).

— *Statuten des Münchener Vereins für Naturkunde.*

— *Isis Encyclopædische Zeitschrift..... In auftrage des Münchener Vereins für Naturkunde.*

Histoire de S. Alpin, par l'abbé Boitel; Châlons, Boniez-Lambert, 1853. 1 vol. in-12.

De l'Application de la section enchevillée à l'opération de l'ectropion spasmodique, par F.-Vauquelin, médecin oculiste et auriste; Paris, Germer-Baillière. 51 p. in-8 avec planches.

Bonelli : *Considérations sur un article de l'*Illustration *du 18 février 1854*. 9 p. in-fol. autographiées.

Digitized by Google

Eug. Mahon: *Les Souvenirs*, poésies, précédées d'une *Introduction*, par M. J. Lesguillon; Paris, Amyot, 1850. 1 vol. in-12.

— *Guillaume-le-Taciturne, prince d'Orange, et les Pays-Bas depuis l'abdication de Charles-Quint jusqu'à l'année 1584*; Paris, Amyot, 1852. 1 vol. in-12.

Vie de Thomas Langevin de Pontaumont, de Carentan, conseiller du roi au Présidial du Cotentin, par A. Regnault; Paris, 1854. 10 p. in-8°.

Discours d'ouverture du cours de Clinique chirurgicale à l'Ecole de Médecine de Reims, par le docteur Phillippe; Reims, Gérard, 1854. 16 p. in-8°.

Traduction des Discours d'Eumène, par M. l'abbé Landriot et M. l'abbé Rochet (publication de la société Eduenne); Autun, Michel de Jussieu, 1854. 1 vol. in-8°.

La Vigne guérie par elle-même, par Leroy-Mabille; Paris, Ve Bouchard-Huzard, 1854. 51 p. in-8°.

Les Annales du Bien, par M. J. Delvincourt, 1re année, livr. 4, 5 et 6; 2e année, livr. 1, 2, 3 et 4.

Journal des Savants, juillet à décembre 1853, janvier à juillet 1854.

Bulletin des Sociétés savantes, Missions scientifiques et littéraires, Comité de la langue, etc., de la France, tome 1er, livr. 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

Messager universel de l'Industrie, nos du 26 mars au 17 mai 1854.

La France Médicale et Pharmaceutique, rédigée par M. Félix Roubaud, 1re année, nos 2, 3, 4, 5 et 6.

Reims, Revue mensuelle de la Littérature, etc., nos 9 et 10.

Digitized by Google

PUBLICATIONS ADRESSÉES PAR LES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

—

Bulletin de la Société académique de Laon, tome 3, 1854. 1 vol in-8°.

— *Archéologique, historique et scientifique de Soissons*, tome 6e, 1852. 1 vol. in-8°.

Société académique de St-Quentin, *Annales agricoles, scientifiques et industrielles du département de l'Aisne*, 2e série, tome 9e, travaux de 1851 ; tome 10e, trav. de 1852; 2 vol. in-8°.

Société d'émulation du département de l'Allier, à Moulins, années 1853 et 1854, 2 cahiers comprenant les pages 95 à 322.

Journal de la Société d'agriculture du département des Ardennes, 10e année, nos 1 à 12; 11e année, nos 1 à 6.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Aube, à Troyes, nos 27 et 28 (tome 17e), 1 vol. in-8°; nos 29 et 30, 1er et 2e trim. 1854.

— *De l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, 2e série, tome 2e, année 1852-1853. 1 vol. in-8°.

Académie du Gard, *Compte-rendu par M. Nicot, en séance du conseil général du 27 août 1853*. 22 p. in-8°.

— *Mémoires*, année 1853. 1 vol in-8°.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, in-

Digitized by Google

scriptions et belles-lettres de Toulouse, 4e série, tome 3e. 1853. 1 vol. in-8o.

Mémoires de la Société archéologique du midi de la France, à Toulouse, tome 7e, 2e livraison, in-4o.

Académie des Jeux floraux à Toulouse, année 1854. 1 vol. in-8o.

Académie de Bordeaux (*Recueil des actes de l'*) 1853, 2e et 4e trismestres.

— *Programme pour les concours de 1854*, séance publique du 12 janvier 1854.

Annales de la Société d'agriculture d'Indre-et-Loire, à Tours, tome 31e, nos 1, 2 et 3; tome 32e, nos 1 et 2; tome 33e, no 1.

Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy, tome 17e, année 1852, in-8o.

Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire Inférieure, 1re série, tomes 14e et 15e, années 1843 et 1844; tome 24e, 1853, nos 1 et 2.

Bulletin de la Société d'agriculture du département de la Lozère, à Mende, nos 40-41, 42.

Bulletin de la Société industrielle d'Angers, 24e année, 1853. 1 vol. in-8o.

Bulletin du Comice agricole du département de la Marne, 1853, no 19.

Mémoires de la Société philomatique de Verdun, tome 5e. 1 vol. in-8o.

Mémoires de l'Académie impériale de Metz, 34e année, 1852-1853, 2 vol. in-8o.

Mémoires de la Société impériale des sciences, agriculture et arts de Lille, année 1852, 1 vol. in-8o.

Digitized by Google

— *Programme des prix pour 1854.*

Revue agricole, industrielle et littéraire du nord, Société d'agriculture de Valenciennes, 5e année, nos 5 à 10 et fin du 5e vol., pages 365-395.

Bulletin de l'Athénée du Beauvaisis, 1er et 2e semestres 1853.

Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie, 2e année, 2e et 4e livraisons.

Société d'agriculture, etc., de Boulogne, séances du 29 octobre 1853 et du 18 mars 1854.

Recueil agronomique, industriel et scientifique de la Société d'agriculture de la Haute-Saône, à Vesoul, tome 6e, nos 2 et 3.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences, etc. de la Sarthe, au Mans, 1re, 2e, 3e et 4e trimestres 1852.

Précis des travaux de l'Académie de Rouen, pendant l'année 1852-1853. 1 vol in-8o.

Bulletin de la Société libre d'Emulation de Rouen, année 1852-1853. 1 vol. in-8o.

Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure, à Rouen. Extrait des travaux, cahiers 128 à 132.

— *Lettre du Président, concernant une demande à l'effet d'obtenir la promulgation d'une loi sur la police des engrais*, 1/2 f. in-4o.

Société Havraise d'études diverses, programme des concours de 1854, 1/4 de f. in-4o.

Société des sciences morales, lettres et arts de Versailles. Mémoires, tome 3e, 1853. 1 vol. in-8o.

— *Prix pour 1855.* in-8o.

Mémoires de la Société de statistique du département des Deux-Sèvres, à Niort, 1853, 1re livraison.

Digitized by Google

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1853, nos 1, 2, 3 et 4 ; année 1854, n° 1.

Bulletin de la Société des sciences, etc., du département du Var, à Toulon, 21e année, 1853, nos 1 et 2.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers, 3e et 4e trim. 1853 et 1er trim. 1854.

Annales de la Société d'Emulation des Vosges, à Epinal; tome 7e, 3e cahier ; tome 8e, 1er cahier.

Académie des inscriptions et belles-lettres, *Rapport au nom de la Commission des antiquités de la France*, dans la séance du 25 novembre 1853, par M. Berger de Xivrey, 17 p. in-4°.

Bulletin de la Société de l'Histoire de France, nos 4 et 5, 1854.

Bulletin mensuel de la Société de sphragistique, 3e année, n° 1 (Juillet 1853).

Bulletin de la Société de géographie, 4e série, nos 24 à 33.

Société de la morale chrétienne, tome 3e, nos 4, 5 et 6; tome 4e, nos 1, 2 et 3.

Institut des provinces, *Bulletin bibliograqhique*, nos 9 à 12.

— Annuaire, 1854. 1 vol. in-12.

Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers, annales, tome 11e, 1re et 2e livraisons.

— *Extrait du nobiliaire de Belgique, concernant la famille Kerckove-Varent*, par Van der Heyden. Anvers, 1853. 22 p. in-8°.

Société libre d'Emulation de Liége, procès-verbal de la séance publique du 12 mars 1854, in-8°.

FIN DU TOME XXe.

Digitized by Google

TABLE DES AUTEURS

POUR LES DEUX VOLUMES

de l'année 1853-1854,

TOMES XIXe ET XXe.

—

J.-B. Buzy.

Baptême de Clovis, t. II, p. 215.

Cauchy.

Traduction en vers français de deux hymnes tirées de la liturgie Amienoise, t. I, p. 72.

Em. Chevallet.

Royer-Collard, t. II, p. 195.

Chevilliet.

Sur la masse totale et le nombre des petites planètes, situées entre Mars et Jupiter, t. I, p. 17.

F. Clicquot.

La Trombe, fable; les Moutons et le Loup, apologue : le Moineau et l'Epervier, fable, t. I, p. 89.

Traduction en vers du Psaume XLVIII de David, et de l'Ode I, Livre III, d'Horace, t. II, p. 124.

E. Dérodé.

Discours d'ouverture, t. II, p. 137.

Elambert.

Rapport sur le XIXe volume de la première série des Annales de la Société académique de Nantes, t. I, p. 58.

Digitized by Google

GODA.

Du Crédit foncier, t. I, p. 24.

Rapport sur l'Histoire de Charleville, par M. Jean Hubert, t. II, p. 74.

LESEUR.

Au Coin du Feu, t. II, p. 162.

TH. LORIN.

Essai sur l'étymologie du vieux français ANUIT, et sur l'ancien usage de donner au jour civil le nom de NUIT, t. I, p. 37.

Le Philosophe et le Berger, fable, t. I, p. 94.

Elans vers Dieu, t. I, p. 295.

Les Œufs de Pâques, t. II, p. 83.

Quelques conjectures données sur le nom d'ARNOLPHE, appliqué par dérision aux maris trompés, t. II, p. 88.

CH. LORIQUET.

La Belle du Cubri, légende Sparnacienne, t. II, p. 96.

DE MAICHE.

De la portée de l'Esprit humain, t. I, p. 97.

P. MASSÉ.

Rapport de la Commission pour l'examen du mémoire de M. Bonelli. — Electro-Magnétisme appliqué à la machine Jacquard, t. I, p. 111.

Rapport sur un système de joints métalliques, pour tuyaux, par MM. Laforest et Boudeville, t. II, p. 19.

Rapport sur un appareil de réservoir de chaleur applicable à toute espèce de cheminées, par M. Chedal aîné, t. II. p. 21.

Rapport sur un procédé d'électrisation des vins de Champagne, par M. Gillet, de Reims, t. II, p. 24.

Rapport sur le pétrissage mécanique, t. II, p. 27.

Digitized by Google

MAUMENÉ.

Nouveau système de métier Jacquard électro-magnétique, t. I, p. 1.

Sur le stéréoscope, t. I, p. 14.

Rapport sur le système d'horlogerie électrique présenté par M. Leroy, de Reims, t. II, p. 1.

Rapport sur les procédés de ventilation et de chauffage adoptés par MM. A. Coche, Villeminot-Huart et Cie dans leur filature, t. II, p. 14.

Nouvelles recherches sur l'action réciproque du sucre et des chlorures. — Procédé chimique pour évaluer la quantité du sucre. — Moyen de préparer une nouvelle couleur (du genre sepia, terre de Cassel, etc.), t. II, p. 31.

Nouveau procédé de panification. — Mélange de farine, fécule et dextrine, t. II, p. 36.

Rapport sur les prix décernés aux applications scientifiques, t II, p. 166.

H. PARIS.

Rapport sur le concours d'Histoire littéraire, t. II, p. 185.

POINSIGNON.

Etat politique et religieux de l'Empire à la mort de Théodose-le-Grand (2me partie), t. I, p. 132.

Etudes sur l'Eglise francke, au temps des Mérovingiens (fragment), t. II, p. 171.

POUSSIN.

Etudes sur la forme des autels, des vêtements sacerdotaux et des autres objets nécessaires au culte, pendant le XIIIe siècle, t. II, p. 40.

ROHAULT DE FLEURY.

Examen de la législation en ce qui concerne les mœurs, t. I, p. 114.

Digitized by Google

NATALIS RONDOT.

Lettre datée de Kertch en Crimée, t. II, p. 116.

P. SOULLIÉ.

Notice sur le Parrain magnifique de Gresset, t. I, p. 44.

Traductions en vers de plusieurs anciens poètes. t. I, p. 76.

Etudes morales et littéraires sur la poésie lyrique en France au XIXe siècle. — De Lamartine, t. I, p. 187.

MAX. SUTAINE.

Rapport sur la Ve livraison du septième volume des Annales de la Société archéologique de Zurich (1852). — Découvertes d'Antiquités Etrusques, t. 1, p. 122.

V. TOURNEUR.

Notice sur M. l'Abbé Clair Bandeville, chanoine-titulaire de la Métropole de Reims, t. I, p. 171.

Compte-rendu des travaux de l'année 1853-1854, t. II, p. 142.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES DEUX VOLUMES

de l'année 1853-1854.

TOMES XIXe ET XXe.

—

ARCHÉOLOGIE.

Etudes sur la forme des autels, des vêtements sacerdotaux et des autres objets nécessaires au culte, pendant le XIIIe siècle, par M. POUSSIN, t. II, p. 40.

Rapport sur la Ve livraison du septième volume des Annales de la Société archéologique de Zurich (1852). — Découvertes d'Antiquités Etrusques, par M. Max. SUTAINE, t. I, p. 122.

Les Œufs de Pâques, par M. TH. LORIN, t. II, p. 83.

BIOGRAPHIE.

Royer-Collard, par M. EM. CHEVALLET, t. II, p. 195.

Notice sur M. l'Abbé Clair Bandeville, chanoine-titulaire de la Métropole de Reims, par M. V. TOURNEUR, t. I, p. 171.

ÉCONOMIE.

Du Crédit foncier, par M. Goda, t. I, p. 24.

Examen de la législation en ce qui concerne les mœurs, par M. ROHAULT DE FLEURY, t. I, p. 111.

HISTOIRE.

Essai sur l'étymologie du vieux français ANUIT, et sur l'ancien usage de donner au jour civil le nom de NUIT, par M. Th. LORIN, t. I, p. 37.

Digitized by Google

Quelques conjectures données sur le nom d'ARNOLPHE, appliqué par dérision aux maris trompés, par le même, t. II. p. 88.

Etat politique et religieux de l'Empire à la mort de Théodose-le-Grand (2me partie), par M. POINSIGNON, t. I, p. 132.

Etudes sur l'Eglise francke, au temps des Mérovingiens (fragment), par le même, t. II, p. 171.

Rapport sur l'Histoire de Charleville, par M. Jean Hubert; par M. GODA, t. II, p. 74.

LITTÉRATURE.

La Belle du Cubri, légende Sparnacienne, par M. CH. LORIQUET, t. II, p. 96.

Etudes morales et littéraires sur la poésie lyrique en France au XIXe siècle. — De Lamartine, par le même, t. I, p. 187.

Notice sur le Parrain magnifique de Gresset, par M. P. SOULLIÉ, t. I, p. 44.

Rapport sur le concours d'Histoire littéraire, par M. H. PARIS, t. II, p. 185.

POÉSIE.

Au Coin du Feu, par M. LESEUR, t. II, p. 162.

Baptême de Clovis, par M. J.-B. BUZY, t. II, p. 215.

Elans vers Dieu, par le même, t. I, p 295.

Le Philosophe et le Berger, fable, par M. TH. LORIN, t. I, p. 94.

Traductions en vers de plusieurs anciens poètes, par M. P. SOULLIÉ, t. I, p. 76.

Traduction en vers français de deux hymnes tirées de la liturgie Amienoise, par M. CAUCHY, t. I, p. 72.

La Trombe, fable; les Moutons et le Loup, apologue; le Moineau et l'Epervier, fable, t. I, p. 89, par M. F. CLICQUOT.

Digitized by Google

Traduction en vers du Psaume XLVIII de David, et de l'Ode I, Livre III, d'Horace, par le même, t. II, p. 124.

PHILOSOPHIE.

De la portée de l'Esprit humain, par M. DE MAICHE, t. I, p. 97.

SCIENCES.

Sur la masse totale et le nombre des petites planètes situées entre Mars et Jupiter, par M. CHEVILLIET, t. I, p. 17.

Rapport de la Commission pour l'examen du mémoire de M. Bonelli. — Electro-Magnétisme appliqué à la machine Jacquard, par M. P. MASSÉ, t. I, p. 111.

Rapport sur un système de joints métalliques, pour tuyaux, par MM. Laforest et Boudeville; par le même, t. II, p. 19.

Rapport sur un appareil de réservoir de chaleur applicable à toute espèce de cheminées, par M. Chedal aîné; par le même, t. II, p. 21.

Rapport sur un procédé d'électrisation des vins de Champagne, par M. Gillet, de Reims; par le même, t. II, p. 24

Rapport sur le pétrissage mécanique, par le même, t. II, p. 27.

Nouveau système de métier Jacquard électro-magnétique, par M. MAUMENÉ, t. I, p. 1.

Rapport sur le système d'horlogerie-électrique, présenté par M. Leroy, de Reims; par le même, t. II, p. 1.

Rapport sur les procédés de ventilation et de chauffage adoptés par MM. A. Coche, Villeminot-Huart et Cie dans leur filature; par le même, t. II, p. 14.

Nouvelles recherches sur l'action réciproque du sucre et des chlorures. — Procédé chimique pour évaluer la

Digitized by Google

quantité du Sucre. — Moyen de préparer une nouvelle couleur (du genre sepia, terre de Cassel, etc.), par le même, t. II, p. 31.

Nouveau procédé de panification. — Mélange de farine, fécule et dextrine, t. II, p. 36.

Rapport sur les prix décernés aux applications scientifiques, t. II, p. 166.

VARIÉTÉS.

Rapport sur le XIXe volume de la première série des Annales de la Société académique de Nantes, par M. ELAMBERT, t. I. p. 58.

Lettre datée de Kertch en Crimée, par M. NATALIS RONDOT, t. II, p. 116.

Compte-rendu des travaux de l'année 1853-1854, t. II, p. 142.

Programme des concours ouverts pour l'année 1855, t. II. p. 223.

Proclamation des prix et médailles, t. II, p. 229.

Tableau des membres composant l'Académie de Reims, t. II, p. 231.

Liste des Sociétés correspondantes, t. II, p. 253.

Liste des ouvrages adressés à l'Académie impériale de Reims, pendant l'année 1853-1854, t. II, p. 257.

Table des auteurs, t. II, p. 266.

Table des matières, t. II, p. 269.

ERRATUM.

Pour le 1er vol. page 295, au lieu du mot *Fable*, lisez : *Poésie*.

Reims, Imp. de P. REGNIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

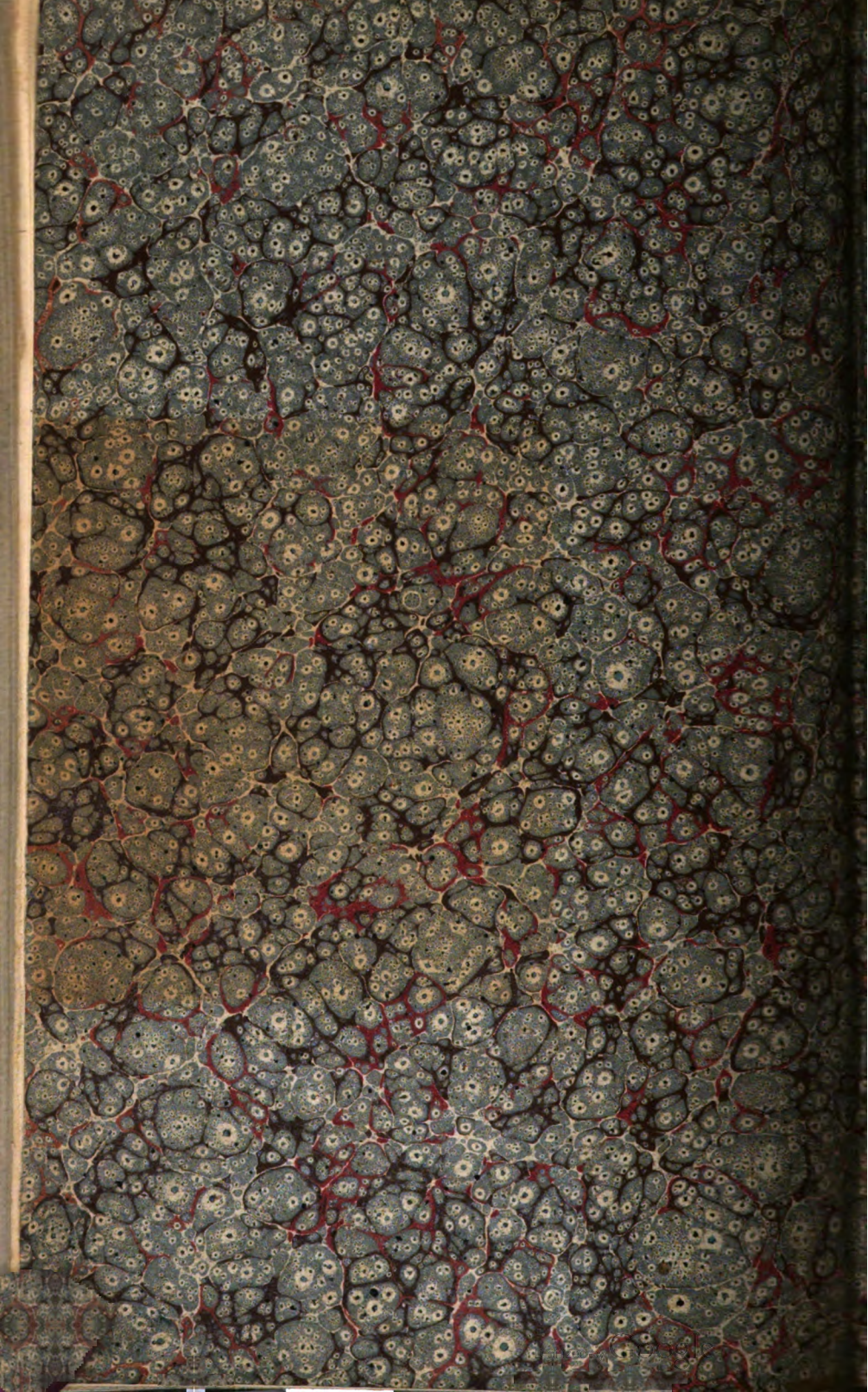

DUE APR 21 '41

Widener Library
3 2044 105 517 106

Digitized by Google